



Université européenne de Bretagne

Université Rennes 2

Master Breton Celtique

## **BERRIC de 1900 à 1930**

*Dans quelle mesure la guerre 14-18 a modifié  
l'environnement socio-économique et les  
perspectives d'avenir de jeunes morbihannais  
né(e)s à Berric entre 1900 et 1914*

Marie-Claude JEGOUZO

Directeur de recherche : Stefan MOAL

2019



## Remerciements

Nous tenons ici à remercier Gwendal DENIS et Stefan MOAL pour leurs encouragements à poursuivre des travaux initiés lors du Diplôme d'Études Celtiques à Rennes 2, mais aussi Ronan Le Coadic et toute l'équipe professorale du DEC avec une pensée particulière pour Alan Botrel et Yann Fanch Kemener. Nous regrettons de ne savoir parler Breton avec autant de pétillance et de malice. Merci également à Daniel CARRE de nous avoir ouvert sa porte pour de si enrichissantes discussions.

Notre affection va aussi à tous ces Bretons des années 1900 qui nous ont appris à marcher, à tomber parfois, mais à se relever toujours.

Merci à Jean mon grand-père, Joseph de Nantes, Célestin de Berric, Célestine de Merlevenez ma grand-mère, Jeanne et Rosalie de Pluvigner, Joseph de Saint Barthélémy mais aussi Hervé et Corentine de Quimper les indéfectibles amis. Ils ont traversé toutes les souffrances du XX<sup>e</sup> siècle avec beaucoup de dignité et de nostalgie pour toutes les années qu'ils considéraient comme heureuses.... Mais c'était avant la Grande Guerre.

Ensuite, ils sont partis chercher du travail ailleurs comme des journaliers dans les campagnes ou des intérimaires aujourd'hui.

Nous voulons aussi remercier leurs enfants qui ont gardé des souvenirs bien sombres de leur jeunesse entre 1920 et 1940 au point d'assimiler la Bretagne à la misère et à la mort puis vouloir tout oublier quand ce n'était pas partir très loin...

Merci à Marcelle ma mère, à Thérèse et Joseph d'Uckange, Anne et Victoire de Pluvigner, Jean et Bernard de Nantes, Jeannette à Saint Nazaire, Guy, Marie, Andrée et Pierre de Lorient, Mélanie et Alphonse à Auray mais aussi à tous ceux dont j'ai croisé la route au cours de leurs pérégrinations voire migrations définitives loin de la Bretagne.

Là, le terme est lâché : l'émigration bretonne. Tous ces anciens ne se sentaient pas migrants. Ils cherchaient simplement du travail pour construire leur vie après une guerre qui avait détruit tous leurs repères.

Il nous faut aussi remercier Brahima, Sallé, Madi nos amis maliens arrivés en France en 1970 et les habitants d'un village au nord de Kayes (Mali). Ils nous ont fait comprendre ce que voulait dire être migrant avec la double difficulté de s'intégrer dans le pays d'accueil mais aussi de retrouver une place dans sa communauté lors du si difficile retour au pays.

Sont-ils si différents de nos Bretons des années 20 ?

Nous devons aussi respect à quatre agents républicains, officiers d'état civils et maires de Berric pour la précision du travail effectué dans le cadre des lois et documents imposés par la France entre 1896 et 1930 : Paul Thuriau, Jacques Le Bourbasquet, Guillaume Le Jallé et Joseph Le Pironnec. Merci également à monsieur et madame Le Gludic ainsi que madame Mahé de l'association Le Souvenir Français à Berric.

Et enfin un grand merci à notre fille Nolwenn pour avoir osé nous inscrire au DEC en plein mois d'août 2017. Ce travail lui est dédié.

# **Dans quelle mesure la guerre 14-18 a modifié l'environnement socio-économique et les perspectives d'avenir de jeunes morbihannais(es) né(e)s à Berric entre 1900 et 1914**

---

*RÉSUMÉ: La guerre 14-18 a été un traumatisme profond dans les campagnes morbihannaises. La génération des enfants nés entre 1900 et 1914 a vécu la guerre à travers des modifications familiales, sociales et économiques importantes. Nous avons cherché à comprendre comment cela a modifié la perception de leur avenir. Pourquoi ils ont quitté leurs villages et leurs familles et pour certains, ne jamais y revenir. En nous concentrant sur la commune de Berric à partir des archives déposées à Vannes mais aussi de sources personnelles, nous dresserons un triptyque sur les périodes d'avant la guerre (1900 à 1914), la guerre (1914 à 1920) et l'après-guerre (de 1920 aux années 1930) en nous intéressant aux événements communaux avec en arrière-plan la grande histoire. Nous laisserons parler des témoins ayant vécu dans le sud Morbihan qu'ils soient civils ou militaires aussi souvent que possible afin d'avoir leur perception de la fin d'un monde rural à taille humaine au profit d'une agriculture intensive, du développement des conflits qui structureront le XX<sup>e</sup> siècle, et, pour certains leur vision de la Bretagne face à l'internationalisation des échanges.*

**ABSTRACT.**

*The First World War was a deep trauma in Morbihan countryside. Children borned between 1900 and 1914 have lived the war trough family, social and economic significant changes. We have tried to understand how this might have impacted their perception of their future. Why leaving their villages and families and, for a few, never coming back? We will focus on one hand, on the town of Berric with the historical records kept in Vannes and on the other hand on personal sources. We will draw a triptych; about (1) the pre-war period (from 1900 to 1914), (2) the war period (from 1914 to 1920) and (3) the post-war period (from 1920 to the 30s); highlighting municipal events and, in the background, the big History. We will let civilian and military witnesses, who lived in the south of Morbihan, share with us their perception of the end of rural world replaced by intensive agriculture, the development of conflicts that structured the 20th century, and, for some, their vision of Brittany in the context of increasing international trade.*

**MOTS-CLÉS :** *guerre 14-18, traumatisme, Morbihan, Berric, Vannes, Questembert, Malestroît, Trémohar, église Saint Thuriau, Loeiz Herrieu, Alfred Bonnaud, Daniel Carré, Lieutenant-Colonel Martel, Lieutenant-colonel Arnoux, régiment d'infanterie (RI), régiment d'infanterie territoriale (RIT), régiment d'artillerie de campagne (RAC), compagnie des Chemins de fer d'Orléans, Compagnie des chemins de fer d'intérêt local du Morbihan, agriculture, cheptel, épidémie, recensement, natalité, état-civil, assistance médicale, indigent, médecin, sage-femme, budget communal, échantillon, mobilisation, réquisition, 85° RIT, 116° RI, 35° RAC, commission de réforme, morts aux combat, prisonnier, armistice, blessé, réfugié, démobilisation, monument aux Morts pour la Patrie, exode rural, service militaire, guerre coloniale, industrie, modernisation*

**KEYWORDS:** *Bretagne, First World War, trauma, Morbihan, Berric, Vannes, Questembert, Malestroît, Trémohar, Church Saint Thuriau, Loeiz Herrieu, Alfred Bonnaud, Daniel Carré, Lieutenant-Colonel Martel, Lieutenant-colonel Arnoux, Infantry Regiment (RI), Territorial Infantry Regiment (RIT), Field Artillery Regiment (RAC), Orléans Railroad Company, Morbihan Local Railroad Company, agriculture, cattle, epidemic, census, birthrate, civil status, medical assistance, indigent, doctor, midwife, municipal budget, sample, mobilisation, requisition, 85° RIT, 116° RI, 35° RAC, reform commission, death in battle, prisoner, armistice, injured, refugee, demobilization, war memorial, rural exodus, military service, colonial war, industry, modernisation*

---



# Sommaire

<b>Remerciements</b> .....	<b>page 3</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>page 9</b>
<b>1- Introduction</b>	
1.1 Pourquoi avoir choisi la commune de BERRIC ?.....	page 13
1.2 Pourquoi se limiter à la période 1900-1930 ? .....	page 15
1.3 Avertissements au lecteur .....	page 16
<b>2- BERRIC avant 1914</b> .....	<b>page 19</b>
2.1. Situation géographique, géologique et hydrologique .....	page 19
2.2. Situation historique et relations économiques avant 1914 .....	page 20
2.2.1 Relations avec les différents acteurs économiques .....	page 20
2.2.2 Relations d'ordre culturel et social .....	page 22
2.3. Agriculture avant 1914 .....	page 23
2.3.1 Agriculture et productions végétales.....	page 25
2.3.2 Agriculture et productions animales .....	page 30
2.3.3 Situations de l'agriculture à la veille de la guerre.....	page 33
2.4. Population et santé avant 1914.....	page 34
2.4.1 Recensement et natalité.....	page 34
2.4.2 Assistance médicale et notion d'indigents .....	page 40
2.5. Situation financière avant 1914.....	page 43
2.6. Définition de l'échantillon de population étudiée .....	page 46
<b>3- BERRIC entre 1914 et 1920</b> .....	<b>page 48</b>
3.1 Perception de la guerre.....	page 48
3.2 Mobilisation et réquisition : modification de l'environnement .....	page 49
3.3 Les deux premiers mois de guerre : août et septembre 1914 .....	page 54
3.3.1 Les malheurs du 85 ° RIT.....	page 55
3.3.2 Le 116° Régiment d'infanterie et les premiers morts.....	page 58
3.3.3 Le 35 ° Régiment d'Artillerie de Campagne .....	page 61
3.4 Les mobilisés berricois pendant la guerre .....	page 63
3.4.1 Les affectations .....	page 63
3.4.2 Les commissions de réforme et les sursis d'appel.....	page 64
3.4.3 Les morts aux combat.....	page 65

3.4.4 L'impact des aides financières aux familles .....	page 65
3.4.5 Les mobilisés faits prisonniers .....	page 66
3.4.6 L'accompagnement des blessés .....	page 70
3.5 Situation économique de la commune et accueil de réfugiés .....	page 72
3.5.1 L'accueil des réfugiés .....	page 72
3.5.2 La situation des comptes de la commune .....	page 74
3.6 La démobilisation entre espoir et angoisse.....	page 77
<b>4- BERRIC de 1920 aux années 1930 .....</b>	<b>page 78</b>
4.1 Gestion de la mort.....	page 80
4.1.1 Le monument aux morts.....	page 81
4.1.2 Le déplacement du cimetière .....	page 86
4.2 Les « anciens » combattants.....	page 90
4.2.1 Les blessés de guerre, médailles et compensations.....	page 90
4.2.2 L'association des « anciens combattants ».....	page 93
4.3 Un monde toujours en guerre .....	page 94
4.3.1 Les nouveaux régiments vannetais.....	page 94
4.3.2 Les nouveaux appelés dans les guerres coloniales.....	page 95
4.4 Mutations économiques et sociales .....	page 98
4.4.1 Difficile réinsertion des hommes démobilisés dans les campagnes.....	page 98
4.4.2 Difficultés économiques de l'après - guerre .....	page 100
4.4.3 Mutation agricole et disparition des métiers anciens .....	page 102
4.4.4 Lente modernisation de la commune.....	page 105
4.5 Que sont devenus les enfants nés à Berric entre 1900 et 1914 ? .....	page 108
<b>5- Conclusion .....</b>	<b>page 110</b>
<b>Annexes</b>	
Annexe 1 : Notice clinique et thérapeutique de l'intoxication par les gaz.....	page 114
Annexe 2 : Principales lois assurant la prise en charge des victimes du conflit .....	page 116
Annexe 3 : Nés à Berric et Morts pour la France.....	page 117
<b>Sources documentaires .....</b>	<b>page 120</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>page 121</b>

## Avant-propos

Notre grand-père a quitté Berric en 1927 pour aller travailler à Paris. Il n'est jamais plus retourné en Bretagne. Ce travail sur cette communauté morbihannaise est une découverte pour nous. Nous n'avons jamais vécu en Bretagne en dehors des traditionnelles vacances chez de lointains cousins. Quand nous arrivions à Lorient, nous étions les parisiens qui nécessairement devaient être riches ! Quand nous retournions à Paris, nous étions la bretonne nécessairement un peu Bécassine avec un accent bizarre et des sabots. Difficile de se construire une identité dans ces conditions !

Notre vie scolaire, universitaire et professionnelle s'est déroulée en région parisienne. À la maison, la Bretagne était quasi inexistante tant nos grands-parents faisaient des efforts pour oublier les morts, la langue bretonne, les traditions. Nos voisins venaient du Portugal, d'Espagne, d'Italie, d'Algérie, de Pologne, des Antilles et d'Afrique très rarement de Bretagne. Transmettre une identité bretonne à leurs enfants ne faisait pas partie de leurs objectifs.

À l'école puis à l'université, les enseignants ignoraient tout simplement la Bretagne. À les croire, c'était un pays « plat » sans ressources minières ni industries, peuplé de paysans incultes mais très typiques pour le tourisme, sabots et chapeau rond. Tous les clichés étaient là. Nous n'avons découvert que récemment le remarquable travail d'érudits éclairés du XIX<sup>e</sup> siècle sur la minéralogie de la Bretagne et les collections du Musée d'histoire naturelle de Nantes.

À l'époque, nous fêtions le Ramadan avec nos copains d'Afrique du Nord et la Fête du Têt avec les enfants des Boat People. Nous nous intéressions à la Bretagne un peu comme à un monde parallèle, glanant par-ci par-là. Il n'y avait rien d'extraordinaire à se dire Breton, Auvergnat ou Berrichon puisqu'on était français.

Puis, il y a eu le renouveau du Kan ar bobl à Lorient, les premiers Festoù noz, le chant des bombardes et un concert : dans une vieille église, un groupe choral chantait quelque part du côté de l'abbaye du Relecq afin de récolter des fonds pour financer sa restauration. Le maître de chœur a présenté le programme de chants anciens en breton (rare à l'époque) puis a expliqué qu'ils commenceraient par le Bro goz. Il a pris la peine d'expliquer sa signification et a proposé à l'assemblée de se lever pour l'écouter. Un soliste s'est avancé et la magie de la voix sur les vieilles pierres a opéré...

De retour à Lorient, nous avons osé en parler lors d'un repas de famille avec l'espoir d'en apprendre plus sur l'histoire de la Bretagne et le passé de notre famille. En fait, nous avons eu

le droit à un violent recadrage républicain avec, en prime, la révision de la Marseillaise. Nous étions KO debout ! Il nous a fallu plus de 40 ans pour comprendre que deux ans de service militaire en Algérie sous les ordres d'officiers de triste mémoire en 1961 avaient anéanti toute curiosité historique ou identité bretonne. De plus Lorient est une bulle portuaire construite par et pour un Roi et ses successeurs républicains.

De ce jour, ce sujet n'a plus jamais été abordé dans notre famille.

Nous nous sommes alors achetés le Barzaz Breiz, les poèmes/chansons de Glenmor, les disques des Tri Yann et des Sonnerien Dû.

Stivell n'était pas reconnu comme un musicien breton par nos grands-parents. Ils ressentaient comme une insulte le fait qu'il ait eu le droit d'apprendre le breton « scolaire » ce breton un peu « artificiel » comme le dira dans les années 1930 Loeiz Herrieu, alors qu'eux étaient punis quand ils le parlaient à l'école, et puis « *ces cornemuses braillardes* » à la place du bignou koz familial et « *ces bombardes bien trop aigues* »

Désormais, la Bretagne voyagerait avec nous dans le fond de notre sac.

Nous avons entamé la moisson : livres, disques, photos, anecdotes volées aux anciens mais aussi broderies, dentelles, végétaux, minéraux.... Notre identité bretonne s'est construite de bric et de broc avec le sentiment diffus de ne pas avoir toutes les clés pour comprendre faute de pouvoir en parler.

Rassembler les morceaux épars du vécu de notre famille et les confronter à une enquête documentaire locale sur archives officielles nous semble aujourd'hui nécessaire. Il n'est pas question ici de faire de la généalogie (établie depuis longtemps maintenant), mais plutôt de comprendre ce qui se passait autour d'eux et pourquoi ils ont voulu tout effacer jusqu'à détruire courriers, photos et autres souvenirs. Ce comportement n'est pas atypique : nous avons retrouvé le même dans notre belle-famille.

À y regarder de plus près, nous identifions une rupture en 1914.

Avant le centenaire de la Grande Guerre, nous n'aurions jamais pu aborder le sujet avec nos parents. Nous avons des souvenirs très sombres et très silencieux des cérémonies du 11 novembre retransmises à la radio ou à la télévision, en noir et blanc à l'époque, ce qui alourdissait encore plus l'atmosphère. Il ne fallait pas « *réveiller les mort* », « *c'était la misère en Bretagne* ». Nous avons perdu un arrière-grand-père, d'autres familles ont perdu bien davantage.

Le terme de « misère » associé à « pauvreté » revient régulièrement dans les témoignages oraux ou écrits mais aussi dans nombres de clichés stéréotypés. Il nous semble donc nécessaire de préciser un référentiel.

Victor Hugo, dans son discours à l'Assemblée nationale législative le 9 juillet 1849 affirmait qu'on « peut détruire la misère » en dénonçant « *l'usure dans les campagnes* », « *les morts de faim dans les villes* » et « *l'absence d'assistance publique* ». La situation des campagnes morbihannaises en 1900 ne nous paraît pas aussi extrême. Nous nous baserons donc sur les définitions données par le Centre National de Ressource Textuelle et Lexicale :

*Misère : Condition pénible de nature physique, matérielle ou morale, susceptible d'inspirer la pitié / État de faiblesse de l'être humain*

*Pauvreté : État, condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente.*

Nous tenterons d'éviter les regards condescendants (pitié) venant de la capitale ou du clergé sur les campagnes bretonnes pour nous recentrer sur les faits rapportés par les archives. Tout n'était pas facile, certes mais la communauté faisait face. Nous ne devons pas comparer la fin XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle à l'aune du confort et des découvertes médicales du XXI<sup>e</sup> siècle.

Nos sources reposent dans le fonds des documents de la commune de Berric déposés aux Archives Départementales de Vannes. La commune ne dispose plus de sources anciennes, un incendie de la mairie en ayant détruit une grande partie.

Le site Mémoire des Hommes nous semble également incontournable si nous voulons suivre les appelés quelle que soit l'année de conscription.

Nous sommes attachées à ce département et à la multiplicité culturelle de la Bretagne.

Trouver un grand « témoin » de cette période pour le Morbihan n'est pas chose aisée. Pierre Jakez Helias ou Jean Marie Déguignet sont finistériens. Sans remettre en cause la valeur de leurs témoignages, nous avons préféré faire appel à Loeiz Herrieu (Louis Henrio) morbihannais de Lanester. Ne parlant pas breton, nous utiliserons les traductions des lettres à sa femme sur la période 1914-1919 effectuées par Daniel Carré et nous nous intéresserons à sa perception des événements en tant que civil mobilisé dans une unité territoriale mais aussi à ses pressentiments douloureux sur l'après-guerre.

Alfred Bonnaud adjudant-chef au 35<sup>e</sup> RAC, né à Vix en Vendée, en garnison à Vannes depuis 17 ans puis les Journaux de Marche des Opérations du 85<sup>e</sup> RIT et du 116<sup>e</sup> RI vannetais en août

1914, nous apporteront la vision de militaires de carrière sur l'organisation de la mobilisation et les premiers chocs des combats en août-septembre 1914. Leurs visions critiques de l'organisation militaire mettront en cause la propagande officielle mais nous renseigneront sur le destin de certains mobilisés berricois.

# 1. Introduction

## 1.1. Pourquoi avoir choisi la commune de Berric ?

La première raison est d'ordre familiale. L'état civil de notre grand-père précise « né à Berric en 1904, profession sabotier ». Il était le descendant d'une longue lignée de sabotiers boisiers se déplaçant en fonction des coupes de bois et arrivés à Berric par mariage en 1851. Ce document sera notre point d'entrée dans le Morbihan et notre fil conducteur.

La commune, située au nord-ouest de Vannes, la préfecture, est aussi intéressante par rapport à sa situation linguistique. Elle est sur la frontière entre le parler vannetais et le parler gallo depuis 1886, ce qui signifie aussi une zone d'échanges et de communication, voire déjà de mobilité importante de sa population malgré la faiblesse du réseau routier. Les enfants subiront le diktat de l'apprentissage du français à l'école alors que le breton ou le gallo était parlé en famille quand ce n'était pas un patois corporatiste.



Une autre raison du choix est sa position quasi équidistante entre deux pôles industriels en développement Lorient et Saint Nazaire. Nos Berricois seront-ils attirés par l'industrie ?

Dès 1852 la création d'une voie ferrée Nantes Lorient à destination de Brest en passant par Questembert et Vannes est décidée par l'état français pour officiellement sortir la Bretagne de son isolement mais surtout rendre plus facilement accessible le ravitaillement terrestre des ports militaires de Brest et de Lorient. Accessoirement, le train permettra d'assurer des débouchés aux produits agricoles et manufacturiers bretons. La ligne n'ouvrira qu'en 1862 jusqu'à Lorient. Le XIX<sup>e</sup> siècle est un siècle de guerres tant coloniales (Algérie, Dahomey, Mexique, Chine, Maroc, Corée...) que civiles (émeutes sociales, Révolution de 1848, la commune de Paris en 1871) ou territoriales (guerres napoléoniennes, guerre franco-allemande de 1870). L'armée est donc un acteur très présent dans la vie des sociétés entre 1870 et 1914. Fortement implantée sur Vannes, elle joue un rôle économique de premier plan avec son besoin en chevaux, en ravitaillement mais aussi en main d'œuvre.

Elle prendra une place essentielle dans le devenir des hommes dès 1890 de par la volonté de l'État de reconstituer et restructurer son appareil militaire en attendant une revanche espérée après la défaite contre l'Allemagne (Prusse) de 1871. Trois unités intégreront des hommes de Berric que ce soit lors du service militaire ou de l'appel à la mobilisation : le 116<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, le 35<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Campagne et le 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale.

La guerre est un bruit de fond permanent sur la période étudiée et un conditionnement « patriotique » porté par l'école laïque et républicaine mais aussi l'église. Comme le souligne Claude Geslin<sup>1</sup> « *la Bretagne en ce début du XX<sup>e</sup> siècle a opté définitivement pour la République, une République certes modérée mais acceptée par les catholiques.* »

La commune est aussi adossée aux landes de Lanvaux tout en jouissant d'une influence océanique par le golfe du Morbihan et l'estuaire de la Vilaine. Ces particularités jouent-elles un rôle dans l'agriculture ?

Même si Berric est une commune essentiellement rurale, la proximité de la mer et le développement des conserveries sur la côte exerceront une influence sur les populations : travail saisonnier des femmes dans les conserveries, enrôlement dans la marine pour les hommes.

---

<sup>1</sup> Geslin Claude, *Une « petite patrie » dans la grande (1900-1914)* dans Histoire d'un siècle, Bretagne 1901-2000, l'émancipation d'un monde, Skol Vreizh

## 1.2. Pourquoi se limiter à la période 1900-1930 ?

Cette période est riche en événements avec des relations sur base de méfiance persistante entre l'état français et le clergé bretonnant conduisant entre-autre, à un enseignement laïque tel que le définit le ministre Emiles Combes

*« ... Sermons et catéchismes se font uniquement en breton, parce que le breton se prête moins que le français à exprimer les idées nouvelles, ces vilaines et détestables idées républicaines dont la langue française est l'admirable messagère [...]. La paix ne pourra se faire et ne se fera que par la soumission absolue du clergé breton aux ordres du gouvernement ».*

Les années après 1919 sont assez peu étudiées en Bretagne tant l'impact historique de la Grande Guerre est important, mais aussi à cause d'une volonté d'oublier, le « plus jamais ça ». Elles marquent une entrée tardive du Morbihan dans la modernisation socio-économique du XX<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle génération de représentants républicains se met en place. Les agents de l'État comme les officiers d'état civil, les facteurs, les instituteurs constituent, face aux populations rurales, une source d'idées nouvelles en opposition au clergé. L'attrait de la nouveauté sera aussi à prendre en compte dans les motifs de départ des jeunes de la commune. Comme le souligne Jean-Jacques Monnier<sup>2</sup> « les années 20, retour au passé et nouveautés » :

*« Même s'ils n'ont pas connu de destructions matérielles, les Bretons demeurent sous le choc au lendemain de la guerre. Une phase de consensus émotionnel, compréhensible, les réunit dans la commémoration de leurs morts, dans l'érection de monuments aux morts, dans les cérémonies du souvenir désormais habillées de patriotisme tricolore. C'est aussi une phase de réorganisation où il faut remplacer les disparus dans les familles, dans la société, dans la production, accueillir les invalides et les survivants revenus après une longue absence. Politiquement, tout le monde est devenu républicain [...]. Toutefois, les clivages traditionnels vont réapparaître rapidement »*

Dans nos relations avec nos anciens, il y a toujours eu un avant et un après la guerre 14-18.

Nous ne souhaitons pas rentrer dans le déroulement de ce conflit mais simplement essayer d'en identifier les impacts sur la vie d'une communauté tels que peuvent les percevoir des enfants ou des adolescents nés à Berric entre 1900 et 1914 : ils ont vécu la guerre à distance, vu partir

---

<sup>2</sup> MONNIER Jean-Jacques, « 1919-1939 Un éveil qui reprend malgré tout » dans Histoire d'un siècle, Bretagne 1901-2000, l'émancipation d'un monde, Skol Vreizh

leurs pères, oncles, parrains, frères, assisté au retour des soldats blessés et des morts. Cette forme de traumatisme a certainement aussi conditionné leurs futurs choix de vie.

Sur la période 1914-1920, la guerre sera présente à travers les mobilisés mais aussi par l'état civil (naissances/décès). Nous essaierons de retrouver tous ceux qui sont revenus. Nous « clôturerons » la guerre en 1920 et non à partir de l'Armistice du 11 novembre 1918 car nombre de soldats ne seront démobilisés que fin 1919 avec le retour des prisonniers jusqu'en 1920. Nous n'avons pas trouvé à ce jour d'impact évident de l'épidémie de grippe espagnole entre 1918 et 1920 sur Berric même.

Les années 1920 à 1930 seront marquées par la gestion des morts et la réorganisation des lieux de mémoire dans la commune, l'impact de la crise économique française de l'après-guerre mais aussi les prémisses de celle de 1929, la modernisation obligée de l'agriculture et une certaine amélioration des conditions de vie.

Nous suivrons le devenir de nos jeunes adultes à travers l'état civil quand l'information est disponible et les documents communaux nous permettront d'aborder les difficultés financières et sociales mais aussi les nouveautés réglementaires.

### **1.3. Avertissements au lecteur :**

Dans le cadre de ce dossier, nous ne pouvons prendre en compte tous les aspects de la vie d'une communauté. L'évolution de la structure agricole de Berric mériterait un plus grand développement. De même, la situation religieuse et scolaire de la commune en pleine réforme de la séparation de l'église et de l'état ne sera pas abordée. Nos sources documentaires, notamment sur la liquidation des biens de la Fabrique, sont actuellement beaucoup trop faibles pour faire un travail de qualité. Nous souhaiterions aussi ultérieurement nous intéresser à l'armée avant et après la guerre, sa restructuration sur Vannes, les conséquences sur l'économie locale et les nouvelles générations partant au service militaire dans le contexte des guerres coloniales d'indépendance. L'évolution de la médecine et de l'état de santé de cette communauté mériteraient également d'être approfondis.

Ces pistes de recherche pourront être entamées ultérieurement.

Le bouillonnement politique de cette époque et son influence sur la commune ne seront pas intégrés. Le peu d'informations dont nous disposons sur les élections communales montrent une stabilité dans les orientations des élus.

Nous éviterons également de citer les noms de famille des personnes sauf pour celles qui ont un statut public : maire, instituteur, prêtre.... Ces patronymes sont encore aujourd'hui présents dans la commune et nous ne souhaitons ni choquer ni blesser qui que ce soit. Nous avons beaucoup de respect pour les enfants de Berric des années 1900.

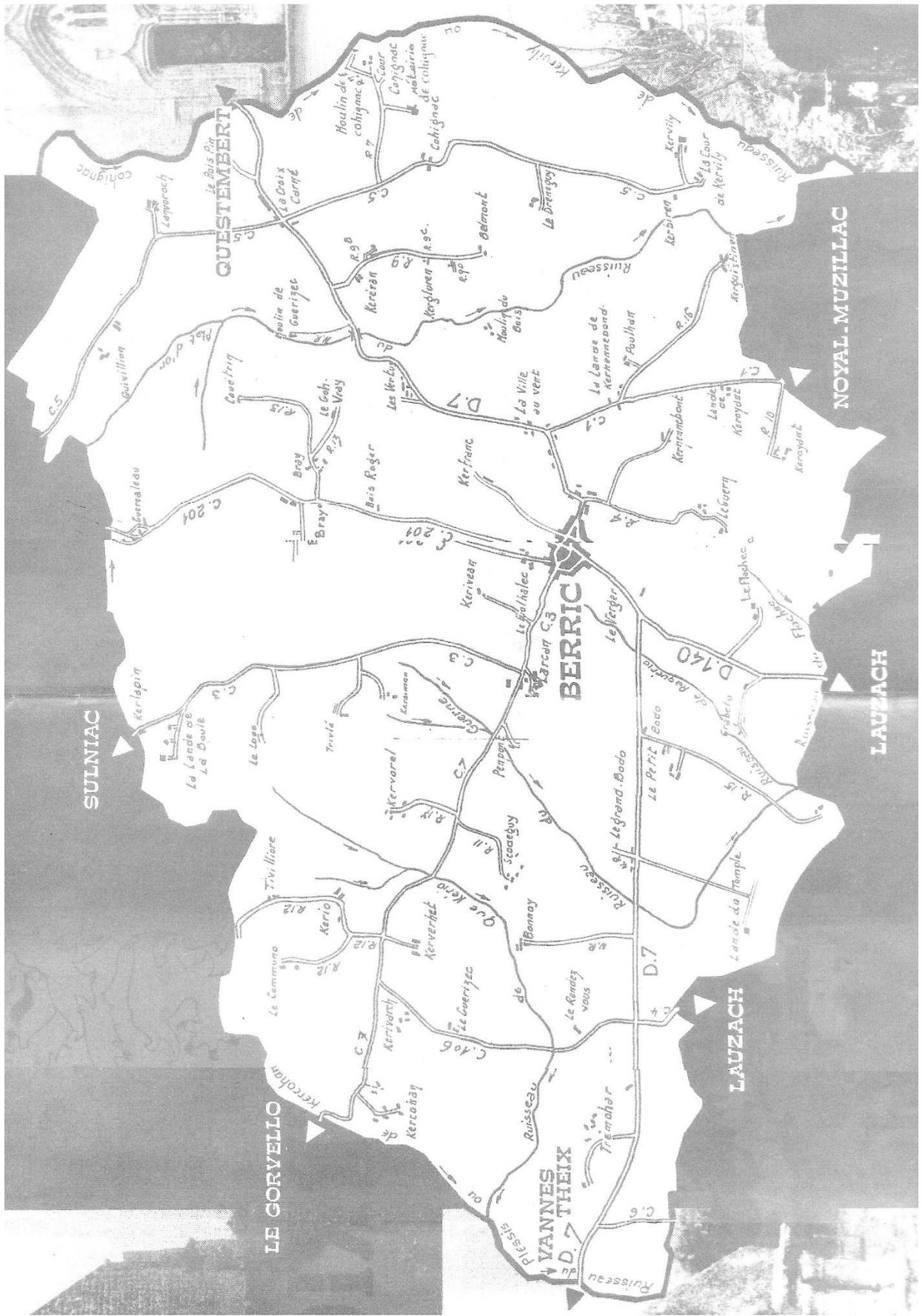
Quelques données financières permettront de cerner l'aisance de la commune et les ressources pécuniaires de la population. Il nous semble important de rappeler que, jusqu'au mois d'août 1914, le franc<sup>3</sup> (ou Franc-or, ou Franc Germinal) était convertible en or, d'où une stabilité économique avec une inflation quasi nulle. Le besoin de financement de l'effort de guerre fait exploser cette parité et se mettent en place des « changes flottants » sur des marchés parallèles pour alimenter les emprunts. L'inflation progresse avec la baisse du cours du franc (en 1920, le Franc a perdu 70% de sa valeur face au dollar). Cela conduira à la dévaluation du franc et la mise en place en 1928 du franc Poincaré équivalent à 1/5 du franc germinal.

Afin d'éviter au maximum des conversions laborieuses, nous essaierons aussi souvent que possible d'avoir un repère de base essentiel pour les populations comme par exemple le prix du kilogramme de pain.

Cette situation économique sera aussi un des facteurs poussant les jeunes berricois à partir.

---

<sup>3</sup> Selon l'INSEE, le pouvoir d'achat d'un Franc converti en Euros était de 3,149 € en 1915, 1,746 € en 1918, 1,1225€ en 1922, 0,924 € en 1924 et 0,604 € en 1929



## 2. BERRIC avant 1914

### 2.1. Situation géographique, géologique et hydrologique

La commune située à 20 km de Vannes et 6 km de Questembert a une superficie de 2145 ha (21,45 km<sup>2</sup>) et une altitude variant de 24 à 122 mètres. Les pôles industriels se développent sur Lorient à 98 km et Nantes/Saint Nazaire également à 98 km. Vannes reste le pôle administratif. Sur les cartes de l'atlas géologique du Morbihan, Berric se situe juste en bordure des landes de Lanvaux, longue barre rectiligne orientée nord-est et de la ria de la Penerf au sud sous l'influence de l'océan. La carte géologique de Questembert<sup>4</sup> décrit un socle granitique sur la commune de Berric avec des schistes et du grès mais peu de terrains sédimentaires.

Cette situation conditionne son hydrologie. De nombreux ruisseaux et étangs parcourent son territoire, certains à caractère plus « golfe du Morbihan » à l'ouest comme les ruisseaux de Kercohan ou du Guern, d'autres à caractère plus « Atlantique » à l'est comme les ruisseaux de Cohignac, du Plat d'or, de Kerguistinen, de Kerroyant ou de Lauzach.

Cette géologie forge deux types de paysages : les bois et les landes au nord, davantage de bocages dans les vallons de la Penerf. Cette situation conditionnera l'activité : agriculture et élevage, moulins, travail du bois.

Les plans cadastraux nous présentent une commune avec un bourg relativement central et des « villages ». Ceux-ci évoluent entre 1896 et 1930 en fonction du défrichage des landes, de la révolution agricole après 1920, de la modernisation des moyens de communication (automobile), du recentrage des commerces et artisanats sur le bourg.

Les « villages » ont pour noms : Berric (le bourg), château de Tremohar, Cohignac, Kercohan, Les Vertus, la Lande de la Boule, la lande du Temple, Trihuen, Grabéto, le Grand Bodo, Scodeguy, le Guérizec, Kerivarh, le Communo, Coëtriolet, Kerrio, Kerfranc, Tivilloré, Penpont, Larcan, le Verger, le Guern, Kerhennebont, Kerrean, Kervily, Bray, Quivilion pour ne citer que ceux que nous avons rencontrés dans les fichiers d'État Civil pour les naissances et les décès.

---

<sup>4</sup> Carte géologique de la France à 1/50 000° éditée par BRGM « Questembert » édition de 1984

## **2.2 Situation historique et relations économiques**

La plupart des « villages » portent des noms bretons.

L'Inventaire du Patrimoine des Communes du Morbihan identifie l'arrivée des Bretons au VI<sup>o</sup> ou VII<sup>o</sup> siècle. Les Vikings dévasteront la région en l'an 888 mais la langue bretonne restera. Berric tiendrait son nom du toponyme *berrig* et non de Guillaume de Berric comme le dit la légende.

Berric ne devient paroisse qu'au X<sup>o</sup> siècle après séparation d'avec celle de Sulniac et dépend du diocèse de Vannes. Au cours de nos recherches, nous avons pu constater que les liens et échanges familiaux par mariages entre Sulniac et Berric restent importants au XIX<sup>o</sup> siècle.

Au XV<sup>o</sup> siècle, plusieurs nobles résidaient dans la paroisse avec huit seigneuries (Bray, Cohignac, Kerrio, Kerroyant, Kervily, Quirisec, Trémohar, Tréhuen).

Sous l'Ancien Régime, Berric dépend de la seigneurie de Rochefort, du doyenné de Péaule et de la sénéchaussée de Vannes. En 1790, Berric devient commune du canton de Questembert et du district de Rochefort en Terre.

L'histoire de Berric est donc ancienne.

En 1900, le patrimoine historique de la commune est important : l'église Saint Thuriau (du XVII<sup>o</sup> siècle restaurée au XX<sup>o</sup> siècle) dans le bourg, le château de Trémohar, la chapelle Notre Dame des Vertus (XV, XVII<sup>o</sup> et XIX<sup>o</sup> siècle), la chapelle Notre Dame de Bon secours (XVI<sup>o</sup> siècle), des fontaines, des fermes anciennes comme celle de Kerfranc, des moulins (3 déclarés en 1906). Elle récupérera la gestion et les charges d'entretien des sites religieux après 1905.

### **2.2.1 Relations avec différents acteurs économiques**

Au début du XX<sup>o</sup> siècle, Berric a des échanges commerciaux beaucoup plus tournés vers Vannes, Questembert, Muzillac, Rochefort en Terre que vers le centre Bretagne.

D'autre part, le commerce par les foires et les marchés est important : marché aux Bestiaux sur Questembert ou la Roche Bernard, marchés hebdomadaires à Vannes ou à Berric...

Dans les documents communaux, la mairie règlemente l'organisation de foires (4 fois l'an) aux « villages » de Cohignac et de Kercohan en fixant un prix à 10 centimes du mètre

d'emplacement. Elles seront rapatriées sur le bourg au début du XX<sup>e</sup> siècle avec la centralisation des artisans et le développement des débits de boissons et de tabac.

Vannes, la préfecture du Morbihan, est un pôle attractif pour les villages environnants et une ville de garnison importante. Elle concentre des hommes, du ravitaillement et des chevaux et des technologies. En 1914, elle abrite plusieurs régiments faisant partie du 11<sup>e</sup> Corps d'Armée rattaché à la 5<sup>e</sup> Armée (comprenant la moitié sud de la Bretagne plus la Vendée) :

- Deux régiments d'infanterie : 316<sup>e</sup>RI et 116<sup>e</sup> RI
- Deux régiments d'infanterie territoriale : 85<sup>e</sup> RIT, 285<sup>e</sup> RIT
- Deux régiments d'artillerie de campagne : 28<sup>e</sup> RAC, 35<sup>e</sup> RAC
- Deux groupes d'artillerie territoriale accompagnant le 28<sup>e</sup>RAC et le 35<sup>e</sup>RAC

Nous pouvons distinguer l'armée dite « d'active » qui incorpore les jeunes du service militaire âgés de 21 à 23 ans, la réserve de l'armée d'active pour des hommes entre 24 et 34 ans qui effectueront régulièrement des « périodes » d'entraînement. Ces deux catégories concernent essentiellement les régiments d'infanterie et d'artillerie. Les régiments territoriaux rassemblent les hommes de 35 à 40 ans et jusqu'à 45 ans pour la réserve de la territoriale. Ils sont considérés comme des « pères » n'étant pas censés aller au combat mais assurant un service de police des lignes de frontières, des ponts et autres ouvrages. Le 85<sup>e</sup> RIT compte à lui seul 3660 hommes en 1914.

- Un « parc d'artillerie », sorte d'arsenal assurant la préparation des obus et des munitions pour les régiments (même si une grande partie vient des productions de l'arsenal de Lorient), la réparation des matériels (mortiers, roues des attelages, ateliers de harnachement) et le stockage du matériel nécessaire aux unités de réserve en cas de mobilisation. Pendant la guerre 14-18, environ 600 femmes y seront employées en remplacement des hommes partis aux combats.

Le développement des voies ferrées « grandes lignes » et « d'intérêt local » à partir des années 1860 permet d'avoir des gares à proximité de Berric : Questembert à 6 km, La Vraie Croix à 6 km, Vannes à 20 km malgré les difficultés géographiques rencontrées lors de la définition des tracés et la prouesse technique de leur construction notamment pour les ponts (viaduc d'Auray, pont de La Roche Bernard ..). Le train permettra le désenclavement de Vannes.

La vente des productions agricoles et maritimes en est plus facile mais aussi les mouvements de troupes ou le déplacement des populations notamment lors des pèlerinages. En 1900, le prix d'un billet de train au départ de Vannes pour Sainte Anne d'Auray coûte entre 3,35 F en première classe et 1,60 F en troisième.

Le chemin de fer est la grande innovation du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Il sera le support incontournable de toute la logistique de guerre mais aussi une source d'emploi pour les hommes des campagnes, facilitant leur migration. La gestion est confiée à des compagnies privées comme la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans ou la Compagnie des chemins de fer d'intérêt local du Morbihan. Cette révolution économique s'accompagne d'une révolution sociale : apparition de nouveaux métiers uniquement liés au train et à l'entretien des voies, nouveau pôle de vie urbaine autour des gares, développement de « services » et du tourisme balnéaire en provenance de Paris. La construction du réseau attirera aussi de nombreux travailleurs immigrés non français très suivis par les services de police.

### **2.2.2 Relations d'ordre culturel et sociétal.**

La presse, très dynamique sur cette période, se diffuse à partir de Vannes :

- L'Avenir du Morbihan bihebdomadaire républicain à 5 centimes le numéro
- L'Arvor journal catholique paraissant 3 fois par semaine à 5 centimes le numéro
- La Semaine Religieuse hebdomadaire à 10 centimes le numéro
- Le progrès du Morbihan bihebdomadaire républicain à 5 centimes le numéro

avec également tous les journaux venant de Lorient : le Phare de Bretagne, Le Morbihannais catholique et royaliste, Le Courrier des Campagnes, La République du Morbihan, L'Avenir de la Bretagne, La Croix du Morbihan, le Clocher Breton, Le Rappel du Morbihan. Le Novelliste du Morbihan annoncera à partir de fin 1919 les convois rapatriant les dépouilles des soldats dans leurs communes. Toutes les opinions s'expriment : catholiques, royalistes, républicains et sympathisants de gauche avec les premiers communistes.

Les nouvelles des « conquêtes coloniales », les mouvements politiques et religieux sont connus dans la commune. Le Marquis de l'Estourbeillon est le député catholique indépendant, de la 1<sup>o</sup> circonscription de Vannes depuis 1899. Les habitants peuvent se passionner pour les exploits de Lucien Mazan dit « le petit Breton » lors des Tours de France de 1907 et 1908. L'accordéon

---

<sup>5</sup> Archives départementales du Morbihan, *Sur les rails du Morbihan 1850-1947*

apporté dans leurs bagages par les travailleurs italiens du port de Lorient se répand dans les campagnes. Des travailleurs immigrés sont employés dans les forges ou les mines.

Toutes ces activités, qui mériteraient à elles seules de plus amples développements, dynamisent la région.

Entre 1900 et 1914 Berric n'est pas une commune isolée, repliée sur son terroir.

### **2.3. Agriculture avant 1914**

Berric n'a pas d'industries. Toute son économie repose sur l'élevage et les cultures sur des petites surfaces de terrain pauvre. L'artisanat local produit ce que les populations ont immédiatement besoin dans leur quotidien. Les élus locaux sont à l'écoute des consignes de la préfecture pour la gestion de leur territoire.

L'état français aime les statistiques. Dès les années 1890, il diligente des enquêtes annuelles sur la situation agricole en vue d'un plan départemental de ravitaillement. Il est intéressant de noter que ce questionnaire est à l'en-tête des ministères de l'agriculture et de la guerre. Ce n'est pas tant la subsistance des populations qui intéresse l'État que connaître la capacité à soutenir une armée en campagne. Nous exploiterons ces documents pour nous faire une idée de la situation agricole mais aussi alimentaire et pécuniaire<sup>6</sup> des populations.

Le pays vannetais représente un quart de la population du Morbihan en 1901 soit environ 141867 habitants (sources INSEE) dont 60% vit d'une agriculture peu mécanisée utilisant beaucoup de main d'œuvre. Sur la même période, Berric est une commune rurale de 1180 âmes soit moins de 1% de la région vannetaise. La densité de la population est faible.

Compte tenu des difficultés matérielles à satisfaire cette enquête annuelle, le préfet du Morbihan a jugé nécessaire de préciser la définition « d'exploitation agricole » dans son courrier du 3 novembre 1902 adressé à tous les maires.

---

<sup>6</sup> Sources AD 3 ES 15/17

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

1902

PRÉFECTURE DU MORBIHAN

enseignements  
agricoles.

Jannes, le 3 Novembre 1902.

Monsieur le Maire,

L'attention de M. le Ministre de l'Agriculture a été appelée sur un certain nombre de questions se rapportant à l'exécution du décret du 27 Août 1902 relatif à la réorganisation des enquêtes agricoles.

En premier lieu, il a été demandé, d'une part, à définir ce que l'on doit entendre, au registre des cultures, par exploitation agricole et, d'un autre côté, de fixer l'étendue minima que doit présenter une exploitation pour faire l'objet d'une mention spéciale au dit registre.

M. le Ministre fait connaître tout d'abord, que par exploitation agricole, il faut entendre l'ensemble des terres labourables, vignes ou prés, cultivées par un seul individu (propriétaire, fermier ou métayer) exploitant un bien rural, soit que ces terres forment un tout compact, soit qu'elles se composent de parcelles éparées.

D'autre part, en ce qui concerne la fixation de l'étendue minima des exploitations agricoles qui doivent figurer au registre des cultures, il n'est jamais entré, dans les vues de l'Administration, en raison des difficultés matérielles, que ce registre dut comprendre nominativement tous les exploitants de la commune. Bien que l'enquête doive porter sur tous indistinctement, il y a lieu de n'indiquer séparément au registre que les exploitations d'une certaine importance, les autres pouvant être groupées en une ou plusieurs colonnes. C'est aux Commissions communales qu'il appartient de déterminer, selon les régions, pour chaque cas particulier, la superficie au-dessous de laquelle les exploitations peuvent ne pas figurer isolément au registre des cultures. M. le Ministre estime que dans la plupart des communes, sauf dans des cas exceptionnels, il n'y a pas lieu de signaler, d'une manière particulière, plus d'une trentaine d'exploitations.

Je vous prie de vouloir bien faire connaître à la Commission communale que vous présidez les vues de l'Administration, en ce qui concerne ces deux points importants.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet, Le Secrétaire Général,  
Ch. Masséus

Sur Berric, les exploitations restent de taille modeste pour ceux qui se déclarent cultivateurs, cependant nous avons identifié certains propriétaires terriens et des rentiers mais n'avons pas encore pu estimer leurs biens agricoles. Nous ne rentrerons pas ici dans la définition du statut des « agriculteurs » : propriétaires, métayer, locataires de leurs terre...déjà en mutation au début du siècle.

La situation est assez comparable à celle de la France en 1900 où le développement des techniques agricoles a pris du retard par rapport aux autres pays européens. On estime qu'environ 85 % des exploitations agricoles françaises ont moins de 10 ha.

### 2.3.1 Agriculture et productions végétales

La première information de ces enquêtes agricoles permet d'identifier la répartition et l'usage des surfaces dans la commune.

REPARTITION DES SURFACES DE LA COMMUNE DE BERRIC															
superficie en hectares	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
terres labourables (en culture, en jachère ou en prairies artificielles)	1100	1150	1200	1256	1256	1256	1256	1266	1286	1355	1355	1375	1375		
prés naturels	300	350	270	240	240	240	240	240	240	230	230	225	225		
herbages et pacages	100	100	165	175	175	175	175	235	235	235	230	230	230		
vignes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
cultures maraichères		0	0	0	0						27	35	35		
cultures diverses (non dénommées ci-dessus)	82	82	53	95	95	95	95	35	35	30	30	25	25		
bois et forêts	530	430	32	41	41	41	41	41	41	40	40	32	32		
landes et terres incultes			392	260	260	260	260	250	230	177	160	150	150		
territoire non compris dans les catégories ci-dessus				45	45	45	45	45	45	45	40	40	40		
<b>surface totale de la commune</b>	<b>2112</b>														

Entre 1900 et 1907, les terres labourables se développent surtout au détriment des prés naturels. Les cultures maraichères ne sont pas significatives au point d'être identifiées séparément des cultures diverses. Dans cette catégorie, nous trouvons les arbres fruitiers (pommiers surtout mais aussi poiriers, cerisiers). Les territoires tels marais, ruisseaux, étangs, chemins sont comptabilisés jusqu'en 1902 avec les landes et terres incultes, ensuite ils apparaîtront dans les « territoires non compris dans les catégories ci-dessus ».

À partir de 1907, s'engage un mouvement de défrichage des landes au profit des terres labourables mais aussi des herbages et pacages.

*« Tout se tient dans cette vieille économie rurale en Bretagne, et la lande y joue le rôle principal » (Risier, Géologie agricole, Paris 1879)*

Le patrimoine « bois et forêt » reste stable sur la période. Les cultures forestières ne se développent pas.

Les cultures maraichères ne trouvent leurs lettres de noblesses « statistiques » et ne sont identifiées séparément qu'à partir de 1910. Les potagers familiaux ne sont pas pris en compte. Nous n'avons pas trouvé à ce jour les renseignements pour les années 1913,1914.

L'analyse des productions agricoles issues des moissons donnent une première idée de l'alimentation des populations et des possibilités de commerce.

Les céréales cultivées sont le froment, le seigle, le sarrasin et l'avoine. L'orge est absente. Pour les productions textiles, seul le chanvre est produit, pas de culture de lin. Nous avons aussi des récoltes de foin dans les pâtures et pacages ainsi que des cultures fourragères comme les betteraves, le fourrage vert (vesces, pois...). La pomme de terre est présente de même qu'une petite production de châtaignes et de pommes à cidre.

surface cultivée en hectares	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912
blé froment	500	395	25	25	25	25	25	25	30	35	40		50
seigle	425	530	250	175	175	175	185	195	210	220	220		228
orge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
sarrasin	110	115	100	45	45	45	35	35	35	35	40		40
avoine	65	70	30	19	19	27	35	35	35	35	40		42
pommes de terre	80	80	25	26	26	26	35	35	35	40	42		50
betteraves fourragères	5	5	4	3	3	3	3	3	0	0	3		5
rutabaga et navet fourrager				3	3	3	4	4	5	8	9		10
choux fourragers				6	7	8	9	9	11	15	15		20
chanvre	4	4	4,5	4	4	4	5	5	5	5	5		4
lin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
fourrages verts annuels (vesces, pois)	300	300	150	104	100	95	95	95	140	140	140		145
prés naturels	200	200	100	150	240	250	250	250	250	230	230		225
	1689	1699	688,5	560	647	661	681	691	756	763	784	0	819

Comment expliquer et justifier les variations de surfaces sur les années 1900, 1901 et 1902 ? En 1901, la commune change de maire, Thuriau Paul terminait son mandat. Il était remplacé par Jacques Le Bourbasquet. Peut-être était-il mal à l'aise avec les unités métriques françaises et a utilisé les anciennes mesures de droit foncier ?

Nous émettons l'hypothèse de l'utilisation des unités de mesures de surface de l'Ancien Régime : le journal de 80 cordes de 24 pieds. Le journal de terre (an devezh arat) correspond à la surface théoriquement labourée par un homme en une journée (sans préciser avec quels moyens matériels : chevaux de trait ou bœuf de labour). Sur la région de Vannes, trois journaux sont nécessaires pour faire un hectare. Un journal équivaut approximativement 3300 m<sup>2</sup>. Mais cela n'explique pas complètement les valeurs des surfaces et leur évolution notamment pour les prés naturels et les fourrages verts. D'autres recherches seront nécessaires.

La production moyenne à l'hectare n'est donnée que pour les quatre premières années. Le méteil (mélange de semences de froment et de seigle utilisées en même temps) n'est pas déclaré comme tel dans le Morbihan alors que la culture combinée des deux céréales permettait d'améliorer les rendements en froment. La culture du maïs est inconnue.

Nous donnons pour comparaison les valeurs moyennes pour la France en 1910<sup>7 8</sup>

Nous ne rentrerons pas ici dans les différentes façons de calculer des rendements en fonction des intrants ou des quantités de semences mises en œuvre. Le terme de production moyenne à l'hectare sera retenu. La région reste un terrain pauvre qui ne développera sa productivité qu'avec l'apport massif d'engrais à partir des années 1930.

<b>BERRIC</b> production moyenne à l'hectare en quintaux métriques par année	1900	1901	1902	1903	1904		France 1910
blé froment (graines)	13,5	11	10	10			12,6
seigle (graines)	11,8	9,5	9	11			14,9
orge	0	0	0	0			
sarrasin (graines)	13	9	9	11			9
avoine (graines)	10,5	9,75	8	8			14,9
pommes de terre	40	27	25	90			114,5
betteraves fourragères	600	400	400	200			
rutabaga et navet fourrager	0	0	0	300			
choux fourragers	0	0	0	800			
chanvre (filasse)	6	7	4,5	3			
lin	0	0	0	0			
fourrages verts annuels (vesces, pois, trèfle)	31	30	48	30			
prés naturels (en foin sec)	9	7,5	20	2			

À partir de 1904, le formulaire de l'enquête se simplifie : seules les surfaces cultivées sont déclarées. Cela nous prive de l'évaluation des productions.

Aussi, le nouveau maire se sent-il obligé de mettre un commentaire sur le document qu'il envoie en préfecture.

<sup>7</sup> Bairoch Paul, *Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985*. In : *Annales. Économies, sociétés, civilisations*. 44<sup>e</sup> année, N. 2, 1989. pp. 317-353 ;

<sup>8</sup> Sources INSEE

Commentaire du maire Jacques Le Bourbasquet en bilan de l'enquête à partir de 1904 :

*1904 : à l'exception de la récolte de pommes à cidre et de pommes de terre qui est exceptionnelle, les autres récoltes (blé, seigle, avoine, fourrages) sont assez médiocres*

*1905 : à l'exception des pommes qui ont donné un rendement très médiocre et des pommes de terre dont le rendement a été tout à fait moyen, toutes les autres récoltes (blé, seigle, avoine, sarrasin, fourrager) ont été bonnes*

*1906 : à l'exception de la récolte des pommes à cidre qui a été assez bonne, toutes les autres récoltes (blé, seigle, sarrasin, avoine, fourrage) sont mauvaises*

*1907 : à l'exception de la récolte des pommes à cidre qui a été mauvaise, toutes les autres récoltes (blé, seigle, sarrasin, avoine, fourrage) sont satisfaisantes*

*1908 : toutes les récoltes en général sont mauvaises*

*1909 : la récolte de céréale est satisfaisante. Les choux fourragers, rutabaga ont beaucoup rendu. La récolte de foin a été mauvaise. Elle a été très bonne pour les pommes de terre. Quant aux pommes et poires à cidre, elle a été passable*

*1910 : la récolte de céréales (blé et seigle) a été passable, en sarrasin elle est satisfaisante. Les choux fourragers et rutabagas ont peu rendu. La récolte de foin est bonne, celle des pommes de terre est assez bonne quant à celles des pommes et poires à cidre, elle est presque nulle*

La situation alimentaire à Berric ne peut être correctement évaluée uniquement sur les productions ou les rendements. Savoir jusqu'où l'État peut réquisitionner des productions agricoles semble être l'objectif de ce document.

L'enquête demande une déclaration des stocks minima, selon la définition suivante :

*« Quantités qu'on présume devoir exister chez les cultivateurs à l'époque de l'année où les ressources sont estimées les moins élevées, en quintaux »*

<b>BERRIC</b> <b>stock minima en quintaux par année</b>	<b>1900</b>	<b>1901</b>	<b>1902</b>	<b>1903</b>	<b>1904</b>	<b>1905</b>	<b>1906</b>	<b>1907</b>
blé froment (graines)	150	150	112	160	52			
seigle (graines)	222	222	222	300	75	75	75	
orge	0	0	0	0	0			
sarrasin (graines)	105	105	122	non déclaré				
avoine (graines)	187	187	108	122	80	25	30	
pommes de terre	300	300	240		100			
betteraves fourragères								
rutabaga et navet fourrager								
choux fourragers								
chanvre (filasse)								
lin								
fourrages verts annuels (vesces, pois, trèfle)								
prés naturels (en foin sec)	100	100	100	50	100			
paille de blé, seigle avoine ou orge	850	1150	150	300	275			
chataignes								
pommes et poires à cidre								

Dès 1903, le ministère de l'agriculture ne considère plus le sarrasin comme une céréale essentielle dans ses plans de ravitaillement.

Cette partie déclarant le « stock minima » ne sera plus renseignée à partir de 1907, à la demande de l'état ? par désintérêt de l'élu local ou pour protéger ses administrés ? Nous ne sommes pas en mesure de statuer.

## 2.3.2 Agriculture et productions animales

Les déclarations agricoles comportent également les productions animales.

BERRIC bétails et animaux de ferme	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912
chevaux (adultes et jeunes)	75	73	69	84	79	75	67	38	85	86	86	archives manquantes	89
mulets (adultes et jeunes)	nd		nd										
ânes (adultes et jeunes)	nd		nd										
taureaux	7	7	5	7	3	2	3	4	5	5	5		5
bœufs de travail	214	210	164	194	190	170	180	180	185	185	181		180
bœufs à l'engrais	25	15	30										
vaches à l'engrais	75	10	0										
vaches laitières	208	206	150	300			318	310	320	320	320		325
vaches gestantes	45	100	150		317	320							
bouvillons de plus d'un an	38	40	80					20	30	25	20		25
génisses de plus d'un an	150	100	60	140									
veaux de moins d'un an	18	20	15					50	50	45	40		40
béliers	5	5	3	12	9	6	5	5	5	5	5		5
moutons (de plus de 2 ans)	45	25	30	10	19	19	25	25	30	31	30		30
brebis (de plus de 2 ans)	125	125	120	160	118	115	120	120	120	130	130		125
agneaux	nd	nd	nd	nd	150	130	115	115	120	130	140		140
verrats	3	10	5	4	5	2	2	2	3	3	3		3
truies	275	90	90	50	45	45	37	37	40	40	30		30
porcs (de plus de 8 mois)	15	10	10	150	175	100	150	150	100	111	80		75
porcelets (de moins de 8 mois)	85	60	75							20	20		25
chèvres (jeunes et adultes)	20	15	25	20	17	15	18	18	20	20	20	15	
ruches	300	nd											

nd= non déclaré

L'idée généralement admise de considérer la région comme productrice essentiellement de porcs est un peu réductrice : il a plus de bovins que de porcs !

De 1900 à 1912, le formulaire se simplifie encore, ce qui nous prive des caractéristiques détaillées du cheptel. Nous pouvons cependant constater :

- Une relative diminution de l'élevage porcin
- Une prise en compte plus importante de l'élevage ovin nous surprend ; la littérature affirme que les Bretons ne sont pas amateurs de viande de mouton. La laine, très peu travaillée sur la zone de Berric, est vendue.
- Les bœufs sont très utilisés pour le travail des champs. Nous observons une constance dans l'élevage laitier avec une importance particulière pour les veaux de moins d'un an à partir de 1907. Est-ce une anticipation de la loi du 14 octobre 1915<sup>9</sup> qui interdira l'abattage des veaux femelles et des vaches gestantes afin d'assurer la reconstitution et le développement des troupeaux ?

<sup>9</sup> Décret du 14 octobre 1915 portant interdiction d'abattre certains animaux pour être livrés à la boucherie, signé par R. Poincaré

- L'absence de déclaration pour les ânes et les mulets est étonnante alors que ce sont des animaux souvent utilisés par l'armée et le portage dans les campagnes.
- Une faible évolution de l'élevage équin mais nous n'avons pas de précisions sur l'utilisation de ces animaux (selle ou trait)

Une réserve sur la validité de ces déclarations à destination des ministères de l'Agriculture et de la Guerre semble cependant nécessaire. Qu'en est-il des quantités uniquement consacrées à la consommation familiale ? Sont-elles comprises dans ces chiffres ou soigneusement « cachées » ? Nous n'avons aucune vision sur les productions souvent gérées par les femmes comme les légumes potagers, les volailles....

Ces enquêtes nous donnent également une idée « financière » de la production dérivée (lait, laine, miel et cire) mais pas pour les œufs ou le beurre. Malheureusement, les documents ne nous fournissent les prix que sur deux années. Ensuite, les tarifs ne sont plus demandés. Évaluer les revenus des agriculteurs ne semble pas être la priorité.

<b>BERRIC</b>		
<b>productions animales</b>	<b>1900</b>	<b>1901</b>
lait (en hl)	9580	8290
laine en suint (en quintaux métriques)	40	38
miel (en kg)	1150	3600
cire (en kg)	1350	2900
<b>valeurs moyennes en francs de l'époque</b>	<b>1900</b>	<b>1901</b>
lait (en hl)	20	20
laine en suint (en quintaux métriques)	130	130
miel (en kg)	0,6	0,5
cire (en kg)	0,75	0,6

Toutes ces productions sont conditionnées aux conditions météorologiques, notamment les épisodes de sécheresse ou de pluie mais aussi aux épizooties.

Nous disposons, uniquement entre 1900 à 1905, de l'état de mortalité des animaux par mort naturelle, épidémie ou accident.

<b>BERRIC</b> <b>nbre de têtes enlevées par maladie,</b> <b>accident ou vieillesse par année</b>	<b>1900</b>	<b>1901</b>	<b>1902</b>	<b>1903</b>	<b>1904</b>
chevaux (adultes et jeunes)	5	2	2	2	nd
mulets (adultes et jeunes)	nd	nd	nd	nd	nd
ânes (adultes et jeunes)	nd	nd	nd	nd	nd
taureaux	0	0	0	0	nd
bœufs de travail	7	3	7	5	nd
bœufs à l'engrais	0	0	0		nd
vaches à l'engrais	5	1	0	12	nd
vaches laitières	3	5	9		nd
vaches gestantes	4	2	11		nd
bouvillons de plus d'un an	6	1	9	10	nd
génisses de plus d'un an	10	1	2		nd
veaux de moins d'un an	3	2	1		nd
béliers	0	0	0	0	nd
moutons (de plus de 2 ans)	0	1	4	3	nd
brebis (de plus de 2 ans)	5	4	7	7	nd
verrats	0	0	0	0	nd
truies	12	15	10	5	nd
porcs (de plus de 8 mois)	0	0	1	10	nd
porcelets (de moins de 8 mois)	25	7	25		nd
chèvres (jeunes et adultes)	3	1	3	0	nd
	nd= non déclaré				

Entre 1891 et 1923, plusieurs épidémies ont sévi dans le Morbihan<sup>10</sup>

- De 1895 à 1906 : la rage d'origine virale contaminant les animaux domestiques et les hommes à partir de réservoirs dans la faune sauvage comme les blaireaux et les renards
- De 1891 à 1906 : le rouget du porc causé par une bactérie (bacille Erysipelothrix) pouvant contaminer les agneaux, les veaux et parfois l'homme (considérée au XX<sup>e</sup> siècle comme maladie professionnelle dans les élevages porcins). Cela pourrait éventuellement expliquer la diminution de l'élevage des porcs.
- De 1891 à 1923 : la tuberculose bovine d'origine bactérienne (bacille de Koch) contaminant les ruminants et transmissible à l'homme
- De 1891 à 1906 : la pneumo-entérite à salmonelles ou la broncho-pneumonie très contagieuse y compris pour l'homme et à mortalité élevée pour les animaux en bas âge

<sup>10</sup> (Source AD 7M297 à 305)

Le manque de détails quant aux causes réelles des pertes du bétail ne nous permettent pas de dire si les élevages de Berric ont été atteints sur cette période. Les progrès de la vaccination des animaux et des hommes amélioreront la situation à partir des années 1920.

À ce niveau d'avancée de nos recherches, nous pouvons raisonnablement penser que la population de Berric était autosuffisante dans son alimentation et de façon plutôt équilibrée (céréales, laitages, viande) en période climatique normale. Les quantités disponibles lui permettaient des échanges commerciaux sur les foires et marchés. Au-delà des statistiques « officielles », il faut intégrer l'agriculture vivrière avec l'apport de légumineuses comme les haricots et les pois, d'aromates à bulbe comme les oignons et l'ail, des choux, l'élevage de volailles pour les œufs. Pour une population qui vit en contact avec la nature, nous ne devons pas oublier ce qui peut être glané, salades et racines sauvages (pissenlit, cardes), noix, noisettes, fruits sauvages.

Berric dispose de nombreux ruisseaux dont certains sont en eau toute l'année, ce qui autorise la pêche à l'anguille<sup>11</sup> ou aux écrevisses par exemple. Les forêts et landes sont des abris à petits gibiers comme le lièvre, le garenne ou la perdrix. La chasse est réglementée dans la commune mais représente une part non négligeable dans la gestion du territoire, sans parler du piégeage<sup>12</sup> (braconnage ?) possible pour les travailleurs en forêt comme les boisiers, sabotiers, scieurs de long, charbonniers. La côte maritime du Morbihan est proche et le travail saisonnier des femmes dans les conserveries de sardines permet d'envisager ponctuellement la consommation de poissons de mer<sup>13</sup>.

### **2.3.3 Situation générale de l'agriculture à la veille de la guerre**

Cependant, certaines données sont trop parcellaires à notre avis et nécessiteront des recherches plus approfondies afin de pouvoir les replacer dans le contexte global du département, du coût de la vie avant 1914 et des conditions de culture (rotation, engrais, mécanisation...)

---

<sup>11</sup> Source familiale

<sup>12</sup> Source familiale

<sup>13</sup> Source familiale

Mais la situation agricole de Berric nous semble assez similaire aux résultats de l'analyse de Claude Geslin<sup>14</sup> :

*« Au total cependant, la production agricole bretonne est impressionnante en 1914 : 10% des porcs élevés en France, 14% des bovins, 12% des chevaux (mais 25% des jeunes chevaux) exportés vers l'Espagne, l'Italie, la Russie et même le Japon ! [...] »*

*« Ces résultats ont été obtenus sans rupture sociale et économique, au terme d'un « aménagement progressif, en perpétuel retouche » (M. Le Lannou). La propriété paysanne s'est plutôt diffusée, avec un certain affaiblissement de la grande propriété nobiliaire. Les progrès techniques ont réduit la surface nécessaire à la subsistance familiale, mais la polyculture est restée l'option de base. L'essor de l'élevage va de fait avec une diversification des cultures ; si le chanvre disparaît, la pomme de terre, le trèfle et les raves s'ajoutent dès lors aux céréales où le blé a pris une importance telle qu'il sert désormais d'unité de calcul du fermage. [...] »*

*« La consommation familiale et la sécurité (alimentaire) s'améliorent donc sensiblement. »*

*« Les progrès sont réels dans l'absolu. Mais ils apparaissent très relatifs si on les compare avec ceux d'autres régions au même moment. Pendant la seconde moitié du (XIX<sup>e</sup>) siècle, les rendements progressent bien en Bretagne de 10 à 14 quintaux à l'hectare pour le blé et de 68 à 108 qx/ha pour la pomme de terre ; mais dans l'Allemagne du Nord, où l'on retrouve des conditions semblables, les progrès sont plus rapides puisque les rendements en blé passent de 13 à 22 qx/ha et ceux de la pomme de terre de 80 à 130 qx /ha »*

*« Les raisons ? Localement, dans les landes de Lanvaux, c'est le maintien des structures socio-économiques ; si des améliorations ont été apportées par la catégorie des grands propriétaires dans le but d'améliorer leurs rentes, les rapports entre propriétaires et fermiers restent comparables à l'ancien régime congéable. Dans l'ensemble de la Bretagne, c'est la polyculture (malgré quelques exceptions dans les régions légumières), le maintien de la petite exploitation, l'absence de véritable association coopérative. »*

*« D'autre part, l'accession à la propriété tend à devenir difficile car la demande importante a entraîné une hausse rapide du coût des terres »*

## **2.4. Population et santé avant 1914**

### **2.4.1 Recensement et natalité**

Depuis 1800, le recensement de la population est obligatoire tous les cinq ans sauf périodes de guerre. Dans les archives de la commune de Berric, nous avons retrouvé un premier

---

<sup>14</sup> Geslin Claude, « la vie économique : un siècle de mutations douloureuses » dans La Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle 1789-1914, histoire de la Bretagne et des pays celtique (tome 4) Skol vreizh, 1989

recensement en date d'octobre 1820 puis un autre chiffrage en 1822 puis ensuite elles ne sont conservées qu'à partir de 1896.

Même si le décompte de 1820 n'appartient pas aux limites de notre étude, il apporte cependant quelques informations importantes par son intégration dans un document intitulé « *Enquête sur la situation agricole, démographique, ethnologique de la commune de Berric* »<sup>15</sup>. Malheureusement son auteur n'est pas identifié. La population s'élève alors à 1201 personnes dont 1,4 % de militaires sous les drapeaux, 33,6 % de personnes définies comme « filles », 30,4% de personnes définies comme « garçons », 173 couples mariés et 5,8% de veufs/veuves. Nous ne retrouverons plus dans les recensements ultérieurs de la commune, le nombre de militaires engagés ou au service militaire. Ils seront quantifiés à part, dans les listes de personnes cloîtrées, encasernées, étudiants en internat ...

Le chroniqueur de cette enquête précise aussi que « *les femmes sont fécondes et la population a beaucoup augmenté depuis la Révolution* » (1789). Il nous renseigne sur l'état général de la commune :

*« Quoique la commune ne puisse pas être mise au nombre de celle qui sont absolument pauvres, on peut dire cependant qu'il n'y a pas beaucoup d'aisance ; il y en a moins qu'avant la Révolution : les grandes pertes que la commune a faites durant la 1<sup>o</sup> guerre intérieure, la contribution foncière qui a reçu une augmentation de 200 livres dans l'année, les sacrifices de tout genre qu'elle a faits, sont la cause de ce changement dans son état financier. Rien n'annonce qu'elle puisse sortir de sitôt de cette fâcheuse position »*

Et sur l'état de santé de la population :

*« Les hommes et les femmes sont en général bien constitués et jouissent d'une bonne santé [...] les femmes ne fument pas et boivent peu [...] les habitants ne parviennent pas généralement à un âge très avancé. On n'y voit point de centenaires, à peine y-a-t-il quelques-uns qui atteignent leurs quatre-vingt-cinq années. Il n'y a ni médecin, ni chirurgien, ni sage-femme. La vaccine commence à se propager un peu, quoiqu'il existe encore contre elle quelque prévention parmi le peuple. Un, à peu près, des enfants sont vaccinés tous les ans »*

Ces commentaires correspondent assez à la situation de la France à la même période selon les statistiques de l'INED.

---

<sup>15</sup> Sources AD 3 ES15/4



Nous nous intéresserons d'abord à la population globale de la commune jusqu'en 1911. Il n'y a pas eu de dénombrement de la population en 1914 à cause de la mobilisation. Nous prendrons en compte uniquement les personnes présentes au moment du passage de l'agent recenseur. Les militaires aux armées, les internés et autres cas particuliers ne sont pas comptabilisés dans les chiffres ci-dessous.

<b>BERRIC en</b>	<b>1820</b>	<b>1896</b>	<b>1901</b>	<b>1906</b>	<b>1911</b>
Evolution de la population présente lors du passage de l'agent recenseur	1184	1185	1177	1171	1145

La tendance évolue vers une lente diminution de la population jusqu'à la veille de la guerre 1914-18. Rappelons qu'en France, la natalité diminue depuis la Révolution et que les naissances équilibrent les décès à la veille de la Grande Guerre ce qui met le pays en situation de faiblesse face à l'Allemagne. Dès 1896, des scientifiques comme Jacques Bertillon (médecin et statisticien) et Charles Richet (Prix Nobel de médecine) fondent l'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française qui sera reconnue d'utilité publique par Raymond Poincaré en 1913. Mais il y a aussi un dépeuplement des campagnes au profit des villes industrielles.

Le problème en Bretagne n'est pas nouveau. Dès 1774, Jean-Jacques Bouëstard de la Touche<sup>16</sup>, médecin, chirurgien accoucheur à l'hôpital de Morlaix attribue la diminution de la population à deux causes essentielles : l'enrôlement majoritaire des jeunes Bretons dans les équipages de la marine royale pour ses nombreuses guerres et conquêtes coloniales, qui prive les campagnes

<sup>16</sup> « *Regards sur la médecine et la pharmacie en Bretagne* », ouvrage collectif, institut culturel de Bretagne, Skol-Uhel ar vro, 1991

de main d'œuvre et l'absence de sages-femmes qualifiées dans les villages entraînant une mortalité élevée des nouveaux nés et des femmes en couches. Il dénoncera l'immobilisme de l'état français dans la gestion sanitaire de la Bretagne.

En 1881, le Morbihan ne comptera qu'un médecin pour 5000 habitants.

À Berric, la population ne semble pas s'être relevée des guerres et famines du XIX<sup>e</sup> siècle. Une analyse succincte par classes d'âge nous montre une population jeune (moins de 20 ans) conséquente entre 1896 et 1911. Nous n'utiliserons ici que des valeurs estimatives en pourcentage calculées à partir des déclarations officielles suite au constat d'anomalies dans les déclarations (erreurs de calcul, classification différente d'une année sur l'autre). Une analyse ligne à ligne des formulaires de recensements serait nécessaire pour consolider les données.

BERRIC				
répartition de la population par classe d'âge				
année	1896	1901	1906	1911
<b>&lt; = 1 an</b>	5%	1%	3%	5%
<b>de 1 à 19 ans</b>	47%	47%	45%	40%
<b>de 20 à 39 ans</b>	13%	24%	25%	27%
<b>de 40 à 59 ans</b>	18%	20%	20%	18%
<b>60 ans et +</b>	8%	9%	8%	9%

Par contre, la natalité (enfants de moins d'un an) ne semble pas « explosive ». Pour essayer de comprendre, nous avons analysé les déclarations de naissances entre 1900 et 1914.

BERRIC évolution des naissances selon le registre d'Etat-civil															
	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
nombre d'enfants nés en	27	29	33	31	30	37	36	27	29	33	33	32	23	34	33
dont enfants jumeaux	2				2			2				2	2		2
nombre d'enfants déclarés morts nés et non baptisés	0	2	3	2	2	4	1	0	1	0	2	0	2	1	1
nombre d'enfants baptisés et décédés avant l'âge de 1 an	5	7	2	2	3	5	4	3	4	4	4	3	2	7	6
dont enfants jumeaux								2							2

Il apparaît très vite que les données des recensements et celles de l'état-civil ne sont pas comparables telles que, pour plusieurs raisons.

- Le dénombrement des populations réalisé à un instant « t », généralement vers octobre ne prend donc pas en compte les naissances de fin d'année.
- La présence d'enfants placés dans des familles de journaliers par les orphelinats de l'Assistance Publique de Lorient et de Vannes. Le suivi de ces enfants est assez aléatoire dans les registres. Ils sont souvent nourris à l'aide du « petit pot », l'ancêtre de notre biberon à une époque où la stérilisation n'était pas répandue dans les campagnes. Nés sous de mauvais auspices, ils cumulent tous les risques liés à un environnement nutritionnel, hygiénique et médical médiocre. Leurs décès n'étaient pas forcément déclarés à Berric.
- La présence d'enfants de la famille en « pension » comme des neveux et nièces dont les parents travaillent à Lorient, Vannes ou Paris en tant que domestiques dans des familles bourgeoises.
- Inversement, en consultant les registres de décès, nous avons des déclarations pour la mort d'enfants sur Berric dont la naissance n'a pas été enregistrée (cas des enfants de mères célibataires habitant la commune par exemple).

Cependant, quelques constatations s'imposent pour tenter de formuler plusieurs hypothèses.

Le nombre de naissances annuelles enregistrées à l'état civil est relativement stable avec une moyenne arithmétique d'environ 33 enfants par an. Six accouchements sur 467 ont donné naissance à des jumeaux (soit 1,3%) chez des femmes âgées de 32 à 39 ans. Nous aurons même des triplés en 1928. Dans une petite communauté comme Berric, l'évènement devait être d'importance. Les naissances multiples avec des femmes de cet âge sont aujourd'hui encore, considérées comme « à risques » malgré tout l'arsenal médical que nous sommes en mesure de mettre en œuvre. Dans les années 1900, sans médecin ni sage-femme diplômée et avec l'environnement sanitaire des habitations rurales, nous pourrions penser que les jumeaux étaient condamnés dès leur naissance. Ce n'est pas ce que nous disent les relevés : la plupart des jumeaux nés à Berric ont passé l'âge de 1 an. Certains ont vécu au-delà des 50 ans. D'où l'hypothèse d'un bon état de santé général des femmes dans un environnement de travail très physique.

Pour les enfants déclarés morts nés (environ 4,5% des naissances) dont la plupart n'est pas reconnue par l'église (non baptisés donc anonymes), les causes ne sont pas précisées (notamment l'âge réel de développement du fœtus) et nous ne pouvons émettre que des hypothèses : problèmes à l'accouchement, maladresse des aidants, malformation de l'enfant et décès « charitable », naissances prématurées, fausse couche accidentelle mais aussi femmes présentant des problèmes hormonaux les empêchant de mener à terme une grossesse. Sur le relevé des naissances entre 1900 et 1914, nous constatons plusieurs situations d'enfants morts nés lors de grossesses successives des mêmes femmes. Dans ces cas, les conditions d'hygiène ne semblent pas en cause. Sur la période, nous n'avons pu identifier qu'un cas de décès de la mère suite à son accouchement, son enfant lui a survécu cinq mois.

Il n'en est pas de même pour les enfants morts dans leur première année (4,5% de nos naissances). Ils sont exposés aux risques liés aux traditions : emmaillotement complet sans pouvoir bouger ce qui favorise les développements bactériens, la gale et autres dermatoses, l'allaitement artificiel avec les possibles intolérances au lait de vache et l'absence de stérilisation, l'hygiène corporelle de la mère et de l'enfant, les maladies de la petite enfance comme la coqueluche, ou la diphtérie. Sur la période étudiée, nous avons plusieurs été caniculaires fragilisant les nourrissons (1900,1904,1906,1911,1913) mais aussi des maladies infectieuses et épidémiques comme la rougeole entre 1900 et 1910, le choléra, la typhoïde. La vaccination antivariolique n'est obligatoire que depuis 1902, pour les autres maladies, les vaccins n'existent pas encore. La tuberculose, 4<sup>o</sup> cause de mortalité dans le Morbihan, est endémique surtout dans les villes mais le placement d'enfants assistés dans les campagnes en provenance d'orphelinats favorise la possibilité de contagion. Il faut malheureusement aussi envisager le décès d'enfants nés de parents alcooliques, tuberculeux ou syphilitiques. Sur Berric, quelques hommes sont identifiés tuberculeux ou porteurs de symptômes liés à l'évolution de la maladie syphilitique lors de leur passage devant le conseil de révision pour leurs 20 ans.

Les registres d'état civil précisent l'âge des hommes au moment de leur mariage (majoritairement supérieur à 25 ans). Ils se marient après leur service militaire. Les femmes sont souvent plus âgées que leurs maris et il n'est pas rare qu'elles aient des enfants après quarante ans. Les mères de moins de 25 ans sont souvent des femmes seules travaillant comme domestiques avec, pour leurs enfants, des pères qualifiés « d'anonyme ». Nous avons aussi des enfants dont ni les pères ni les mères ne veulent déclarer leurs noms à l'état civil. Les recensements nous dépeignent une population jeune (45% a moins de 19 ans) mais la population

d'adultes en âge d'avoir des enfants (de 20 à 39 ans) augmente peu. Le départ des jeunes pour trouver du travail en dehors de la commune a commencé dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle comme le laisse sous-entendre notre chroniqueur de 1820. Nos Berricois voyagent loin de la Bretagne comme ce cuisinier en 1872 qui partira travailler à Nantes, Paris, Amsterdam, Dinard, Gisors pour finir ses jours dans le 17<sup>e</sup> arrondissement parisien, ou cet autre né en 1888 cultivateur en Nouvelle Calédonie ou encore celui qui décèdera de l'explosion de la chaudière d'un bateau à vapeur au large des Canaries.

Les services de la Préfecture s'inquiètent dès 1913 de la désertification rurale qui remet en cause la production agricole encore très peu mécanisée et grande consommatrice de main d'œuvre.

#### 2.4.2 Assistance médicale et notion d'indigents

La loi du 15 juillet 1893 instaure l'obligation d'assistance médicale gratuite pour des personnes décrites comme « indigentes » dans les communes selon les articles suivants :

*Art.10 - dans chaque commune, un bureau d'assistance assure le service de l'assistance médicale. [...]*

*Art. 12 – La commission administrative du bureau d'assistance, sur convocation de son président se réunit au moins quatre fois par an. Elle dresse, un mois avant la première session ordinaire du conseil municipal, la liste des personnes qui, ayant dans la communauté leur domicile de secours, doivent être, en cas de maladie, admises à l'assistance médicale [...]*

*Art. 14 – La liste est arrêtée par le conseil municipal, qui délibère en comité secret ; elle est déposée au secrétariat de la mairie. Le maire donne avis du dépôt par affiche aux lieux accoutumés.*

Les archives de la commune de Berric disposent de ces documents entre 1898 et 1913. Ils nous permettent de cerner la notion « d'indigents » mais aussi de remettre en cause les chiffres des recensements de 1901, 1906 et 1911

BERRIC	Assistance Médicale Gratuite														
	année	1898	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912
nombre d'habitants sur la commune	1185	1185	1185	1185	1185	1185	1185	1185	1177	1177	1192	1171	1171	1145	1145
nombre d'indigents	70	94	80	62	64	58	58	55	59	59	51	50	49	50	54
%	5,9%	7,9%	6,8%	5,2%	5,4%	4,9%	4,9%	4,6%	5,0%	5,0%	4,3%	4,3%	4,2%	4,4%	4,7%

La liste nominative des personnes admises à l'assurance médicale gratuite décrit leur situation (veuf/veuve, personnes âgées, invalides, handicapées, femme seule avec enfants, enfant de l'Assistance) mais aussi, beaucoup plus surprenant, leur situation professionnelle : journalier,

tisserand, scieur de long, sabotier, cordonnier au chômage pour manque d'ouvrage. Nous retrouvons là tous les métiers artisanaux à caractère saisonnier.

Le document précise aussi la distance entre leur domicile et l'hospice / hôpital le plus proche ce qui permettra en cas d'hospitalisation de payer le trajet et les frais médicaux à la charge de la commune pour les 10 premiers jours. Dans les autres cas, le département assure le financement. L'encadrement médical et hospitalier reste cependant insuffisant mais « *les leçons de la démographie nous apprennent que la baisse de la mortalité est antérieure à l'application de la médecine bactériologiques, indifférente à la densité médicale, mais relative à l'état général de la société que les médecins peuvent cependant influencer dans une certaine mesure* » (Jacques Leonard, Les Médecins de l'Ouest)

Dans le règlement<sup>17</sup> de l'assistance médicale gratuite distribué par le Préfet du Morbihan Alfred Marie le 13 octobre 1898, la tarification des interventions est donnée :

- *Les honoraires des médecins seront réglés à raison de 1 F par inscrit sur la liste des indigents, conformément à la loi du 15 juillet 1803, la somme totalisée sera partagée entre les médecins, d'après le nombre des indigents qui les auront choisis.*
- *Ceux des sages-femmes à cinq francs par accouchement.*
- *Les opérations dites de grande chirurgie et les interventions obstétricales qui, en raison de leur caractère d'urgence absolue, ne pourront être pratiquées à l'hôpital, seront par exception, payées suivant le tarif ci-dessous établi par la commission départementale :*

<i>amputation de la cuisse ou du bras</i>	<i>30 F</i>
<i>amputation de l'avant bras ou de la jambe</i>	<i>25 F</i>
<i>amputation du poignet ou du pied</i>	<i>20 F</i>
<i>amputation d'un doigt ou d'un orteil</i>	<i>10 F</i>
<i>réduction d'une hernie étranglée</i>	<i>5 F</i>
<i>opération d'une hernie étranglée</i>	<i>30 F</i>
<i>réduction d'une fracture ou de luxation d'un membre avec application d'appareil</i>	<i>20 F</i>
<i>chloroformisation</i>	<i>5 F</i>
<i>accouchement laborieux</i>	<i>20 F</i>
<i>délivrance artificielle</i>	<i>15 F</i>
<i>catéthérisme d'urgence</i>	<i>5 F</i>
<i>paraphymosis</i>	<i>5 F</i>

Ces tarifs concernent, semble-t-il, les interventions les plus couramment pratiquées. Il interpelle par son côté brutalement curatif : on ne soigne pas mais on pare au plus urgent. Nous n'avons pas trouvé de tarifs pour d'éventuels médicaments. Pour mémoire, la pénicilline est alors

<sup>17</sup> AD 3 ES 15/37

inconnue. Dans les campagnes, seules les Petites Sœurs de Pauvres ou les Augustines disposent d'une modeste pharmacopée.

Berric ne dispose ni de médecin ni de sage-femme. En dehors des hôpitaux civils ou religieux de Vannes, l'établissement le plus proche est l'hospice des religieuses de Malestroit. Nous ne traiterons pas ici de la situation misérable des hospices et hôpitaux en Bretagne<sup>18</sup> sur la période. D'un point de vue « politique », l'assistance médicale gratuite est une façon de faire pénétrer les médecins dans les campagnes tout en luttant contre les rebouteux et guérisseurs en tout genre mais c'est aussi une manière de remettre en cause l'influence de l'église dans les soins aux malades et les officines religieuses vendant des « remèdes ».

À partir de 1907, une assistance spécifique aux vieillards et aux infirmes sera mise en place. Sont considérés comme vieillards des personnes de plus de 70 ans. En 1907, il y en a 12 à assister à domicile dont le plus âgé a 86 ans. Ils touchent une indemnité mensuelle de 5 francs. La population des jeunes de 20 ans est soumise au service militaire d'une durée de 3 ans sans tirage au sort depuis 1905 (loi Berteaux). D'après les fiches militaires des jeunes de Berric, les causes d'exemption du service sont le plus fréquemment la taille inférieure à 1,65 mètre, la malformation des membres, le rachitisme, la tuberculose, les varices, l'endocardite, la coxalgie<sup>19</sup>, l'alcoolisme, la syphilis, certains états qualifiés de « démence » ou plus simplement, être l'ainé d'une fratrie d'au moins 2 enfants d'une veuve ou avoir un frère à l'armée. Une fois leur service militaire terminé, ils seront convoqués régulièrement pour des périodes d'exercices qui se dérouleront dans les campagnes, charge aux communes de fournir le vivre et le couvert. Ces périodes seront aussi l'occasion de modification de statut pour ceux qui ont été réformés pour raison de santé (faiblesse, maladies infectieuses...) au moment de leur incorporation. L'objectif est de maintenir les troupes en condition physique pour une éventuelle guerre. Cela rend l'armée très présente aux yeux de la population civile mais le moment de la conscription est, pour beaucoup, l'occasion de la première visite médicale de leur vie ainsi qu'une première vaccination anti variolique à partir de 1900 et anti typhique<sup>20</sup> à partir de 1912. Une loi du 28 mars 1914 rendra obligatoire la vaccination anti typhoïde et paratyphoïde A et B

---

<sup>18</sup> Voir l'ouvrage collectif de Avril Jean Loup et Faivre Jean « La santé en Bretagne » 1992 aux éditions Hervas

<sup>19</sup> Douleurs localisées à, une hanche entraînant la boiterie, d'origine tuberculeuse ou rhumatismale

<sup>20</sup> La fièvre typhoïde ou typhus abdominal est due à une bactérie (*Salmonella typhi*) identifiée en 1818. Présente dans l'eau contaminée par des excréments elle se retrouve fréquemment dans les coquillages et les crustacés récoltés à la sortie des rivières. L'absence de réseaux de gestion des eaux usées des villes en expansion est à l'origine de fréquentes épidémies dans le Morbihan. La javellisation de la distribution d'eau de ville a considérablement diminué les infections à partir de 1910. Le vaccin sera disponible en fabrication française à partir de 1909.

## 2.5. Situation financière et de la commune avant 1914

Les archives départementales disposent de la déclaration des comptes de la commune de Berric jusqu'en 1939. Leur analyse nous donne une idée des flux financiers avec, jusqu'en 1920, un franc indexé sur l'or d'où une inflation voisine 0%.

BERRIC	bilan des comptes de la commune à chaque cloture d'exercice au 31 mars en Francs											
	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
recettes de l'année	3367	3301	3483	3799	5677	4969	5026	5405	5556	4353	4787	4131
résultat consolidé au 31 mars de l'année suivante	1891	2034	1956	2057	3224	3171	3355	1571	2998	3264	1410	1861
fonds placés au Trésor avec intérêts	1700	2000	1800	1902	2900	2700	2900	1700	2600	2960	3240	2175

L'extrait des comptes ci-dessus laisse à penser que les maires successifs gèrent les finances de la commune en « bon père de famille » : éviter de dépenser plus que les recettes et mettre de l'argent de côté pour les jours difficiles. Il nous semble important de signaler ici les relations étroites entre la commune et la préfecture pour toutes les décisions importantes : gestion du territoire et des chemins, des écoles, des fonds à caractère sociaux.

Rentrons dans les détails en prenant comme exemple les comptes de 1904, année de naissance de notre grand-père.

Dans le chapitre sur les recettes ordinaires d'un montant de 2520 francs, sont déclarées les impôts ou contributions foncières et mobilières (230 francs), les attributions de patentes (20 francs), les permis de chasse (30 francs), les loyers des biens communaux (156 francs), les intérêts de fonds placés au Trésor (13 francs), les taxes sur les chemins vicinaux (268 francs), une évaluation en argent des prestations rendues en nature (1200 francs), la taxe sur les chiens (50 francs), une imposition locale pour insuffisance de revenus et le salaire du garde champêtre (475 francs), les taxes sur les voitures et chevaux (5 francs), la taxe sur les vélocipèdes (3 francs), l'impôt pour couvrir l'insuffisance de ressources de l'assistance médicale gratuite (70 francs). Déjà, à cette époque les moyens de locomotion étaient source de rente pour l'administration. La valeur monétaire circule peu car la moitié des recettes de la commune correspond à des prestations rendues en nature.

Un chapitre est consacré aux recettes extraordinaires d'un montant de 636 francs. Elles comprennent les impôts affectés au remboursement d'emprunt auprès de la caisse vicinale, ceux prélevés en prévision d'un dépassement des dépenses pour l'entretien des chemins vicinaux (107 francs), et ceux prévus pour rembourser les emprunts de construction/entretien des bâtiments scolaires (238 francs). Elles intègrent l'excédent de l'exercice précédent (1907

francs), le remboursement d'un trop perçu de l'assistance médicale gratuite et une subvention spéciale pour les fêtes du 14 juillet (10 francs).

Pour les « dépenses », nous avons également trois niveaux. Les dépenses ordinaires comprennent le traitement annuel du secrétaire de mairie (200 francs), les frais de bureau (50 francs), l'abonnement à l'édition communale du Journal Officiel et au Bulletin des lois (4 francs), les frais de gestion des registres d'état civil (75 francs), la gestion des timbres fiscaux et remises du receveur municipal (211 francs), le traitement des apparitions du tambour (crieur public) ainsi que l'affichage (20 francs), la « police » municipale à travers la distribution d'avertissements et la confection de rôles de prestation (7 francs), les frais pour les aliénés à la charge de la commune (52 francs), la participation à la dépense pour l'entretien des enfants assistés (19 francs), l'entretien des bâtiments, le chauffage, l'éclairage et le mobilier scolaires (104 francs), l'achat des fournitures pour l'enseignement de la couture (5 francs) de l'école des filles, la prime d'assurance incendie (20 francs), les frais d'aménagement et d'entretien des chemins vicinaux (1468 francs), les cotisations communale pour l'assistance médicale gratuite (70 francs), les frais de la fête du 14 juillet (10 francs), le financement du secours aux pauvres et aux services religieux (156 francs), des dépenses imprévues (30 francs)

Faits remarquables, en 1904, la commune n'a pas de dépenses d'éclairage public ni de frais d'entretien du cimetière situé à cette époque sur le terrain de l'église Saint Thuriau. Le plus important poste de dépenses concerne les chemins vicinaux. Depuis la loi du 21 mai 1836, le gouvernement français impose aux départements la remise en état des chemins et un classement des routes afin de permettre le passage de voitures et autres attelages. La route peut être considérée comme un instrument du pouvoir central. Elle facilite aussi les déplacements de l'armée et son ravitaillement. Le magnifique pont de la Roche Bernard qui fera tant rêver notre grand-père dans son enfance, reconstruit une deuxième fois après avoir été détruit par une tempête, sera inauguré en 1911. À Berric en 1907, un courrier de la préfecture informe le maire de la décision de la commission départementale pour le projet de classement et le tracé du chemin vicinal ordinaire n° 5 de Kervily par Quivilion reliant la route de Sulniac. La démarche n'est pas simple et suscite parfois des contentieux entre propriétaires avec plaintes et pétitions directement adressées au préfet comme dans le cas du chemin en bordure du château de Tremohar.

L'essentiel des préoccupations des élus communaux concerne le soutien aux affligés (malades, infirmes, enfants assistés, personnes âgées, aliénés) et le bon fonctionnement matériel des écoles

de filles et de garçons. Tous ces postes de dépenses et recettes n'évoluent pas beaucoup jusqu'à la guerre.

En 1914, quelques nouveautés apparaissent dans les Recettes et vont dans le sens des réformes sociales de l'État sur la santé, l'aide aux plus pauvres et l'utilisation des biens de l'église : un impôt/taxe pour la protection de la santé publique à travers la vaccination anti variolique et la lutte contre les épidémies (30 francs), l'aide aux familles nombreuses (288 francs), l'aide aux femmes en couche (38 francs), les loyers perçus (303 francs) pour la location des biens de la Fabrique anciennement propriété du clergé, une subvention de l'état pour l'installation d'isoloirs (30 francs) pour les élections, une participation au fonctionnement des retraite ouvrières (0,90 francs) obligatoires depuis 1911.

Pour les dépenses, nous avons toujours les salaires annuels des employés de la mairie (309 francs), du receveur municipal (174 francs) et du tambour afficheur (20 francs). L'entretien des églises et du presbytère (200 francs) devient à la charge de la commune. Les dépenses d'assistance aux familles nombreuses (288 francs), aux femmes en couches (38 francs) et aux indigents (303 francs) sont complétées par des dépenses de secours aux familles des réservistes (45 francs) et aux pauvres (156 francs).

Identifiées hors budget, les réquisitions militaires à partir d'août 1914 s'élèvent à 16638 francs soit 4 fois les recettes ordinaires. Une somme colossale pour un si petite commune ! Gardons à l'esprit et par comparaison, le prix du pain à 0.40 francs au kg ou celui du lait à 0.30 franc le litre sur la même période. Les dépenses de secours aux réservistes concernent les familles des mobilisés à partir du mois d'août.

GESTION 1914 (2<sup>e</sup> Partie). 1<sup>re</sup> et dernière feuille.

OPÉRATIONS RELATIVES AUX SERVICES HORS BUDGET

**RECETTE**

FAIT RECETTE le Comptable de la somme de seize mille six cent quarante neuf francs trente deux centimes montant des recouvrements effectués par lui, pendant l'année 1914, pour les services hors budget, lesquels recouvrements sont justifiés conformément aux instructions. P. J. 16.643 32

Cadre N° 3

N° des services.	DESIGNATION DES SERVICES.	RESTES	TITRES EMIS	TOTAL	RECOURS	RESTES	OBSERVATIONS.
		à recevoir au 31 décembre 1913.	en 1914.	à recouvrer.	effectués.	à recevoir au 31 décembre 1914.	
90	Caisse des écoles..... Frais de pours. et de procéd. concernant le service municipal. Frais de poursuites, par la poste en matière de produits comm. mun. Recettes faites avant l'ouverture de l'exercice..... Divers: 1/3 de tickets en dépôt..... Excédents de versement sur produits communaux..... Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes, etc..... Assistance obligatoire aux familles nombreuses..... Assistance obligatoire aux femmes en couches..... Vacations aux commissaires de police et gardes champêtres..... Recouvrements pour l/c du syndicat d		1.80	1.80	1.80		
91	Réquisitions militaires		16.638	16.638	16.638		
92	dépôts de garantie et cautionnements pour adjudications et marchés..... Fonds de retraites des employés de la commune..... Retenues par suite d'oppositions..... sur traitements pour la Caisse nationale des retraites communaux..... et hospitalières pour le service des pensionnés civils.....		6.52	6.52	6.52		
	TOTAL.....		16.643 32	16.643 32	16.643 32		

Jusque-là, Berric vivait au rythme des saisons agricoles, des fêtes religieuses du développement des écoles et de l'aide sociale sans beaucoup de circulation d'argent liquide. La guerre va bouleverser cette situation.

Petit à petit, l'environnement socio-économique de la population se dessine. Intéressons-nous maintenant aux hommes et femmes de cette époque.

## **2.6. Définition de l'échantillon de population étudiée**

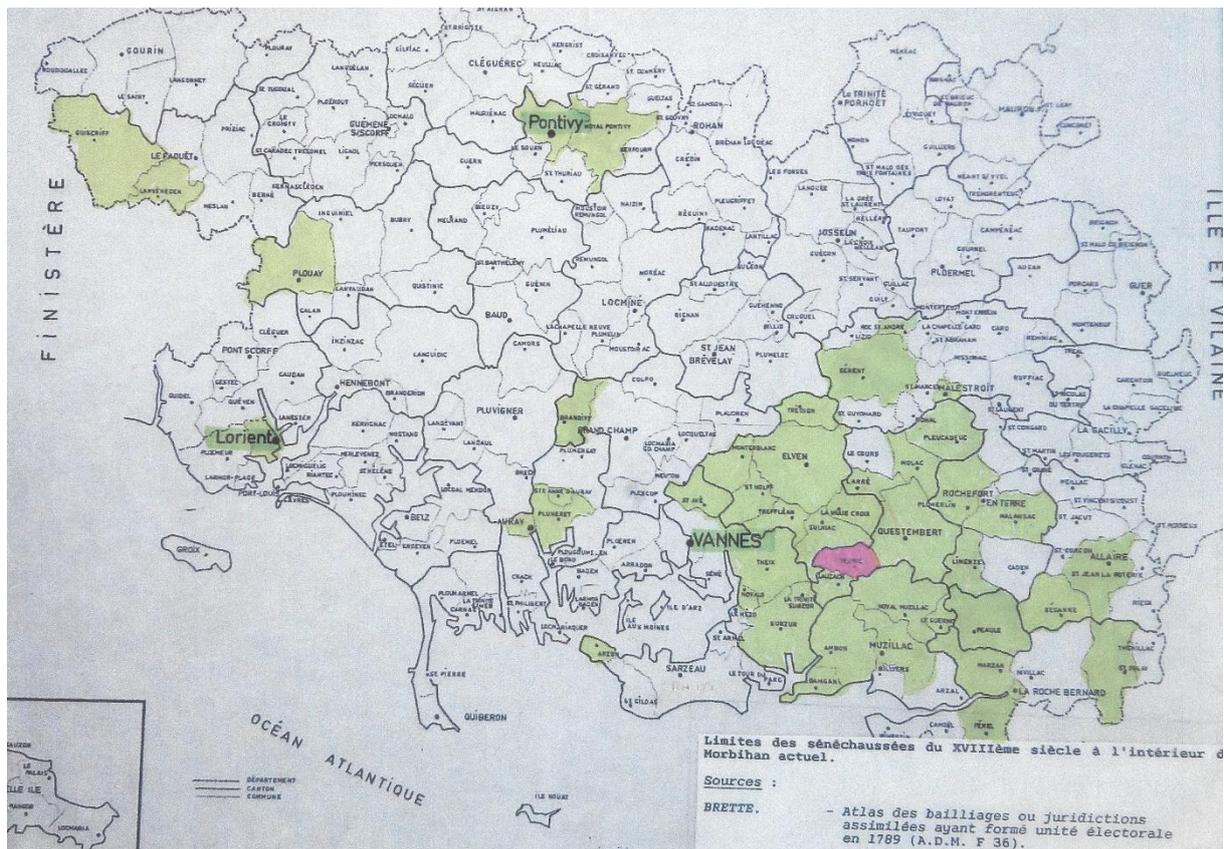
À l'approche des grands massacres de la guerre, nous avons voulu nous intéresser à une population qui ne connaîtra pas directement les combats et qui n'a pas connu les luttes sociales du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous nous concentrerons donc sur les enfants nés entre 1900 et 1914. Ils sont à la rupture de deux mondes : leur enfance dans un monde rural au rythme régulier et une perspective professionnelle voire familiale relativement prévisible, puis leur adolescence dans un pays en guerre et ruiné dès le retour de la paix, avec un avenir sans repère où tout est à (re)construire. Nous suivrons leur évolution de leur naissance jusqu' à l'aube d'une nouvelle guerre dans les années 30. Dans certains cas, les informations sont disponibles jusqu'à leur mort. Mais nous sommes ici dans la limite réglementaire de confidentialité des 100 ans de l'état civil.

Il nous fallait une source fiable. Vu l'importance accordée au fonctionnement de la mairie dans les comptes de la commune, nous nous sommes concentrés sur les registres de naissances entre 1900 et 1914 et nous avons compilé 467 actes. Ces informations ont été croisées avec les registres des décès pour identifier les enfants morts avant 1914 au nombre de 104 (soit 22% sur 14 ans). Nous pouvions donc espérer suivre 363 individus à partir de 1915.

En analysant chacun des actes, nous avons apprécié le remarquable travail d'enregistrement détaillé effectué par les maires et secrétaires de mairie sur la période, même aux moments les plus sombres. À côté des rubriques obligatoires au moment de la déclaration, nous avons souvent des informations supplémentaires sur les mariages ou décès. Même lorsqu'il s'agit d'enregistrer des enfants morts nés, l'officier d'état civil détaille l'origine et la situation professionnelle des parents comme s'il voulait donner une réalité à des enfants à jamais invisibles.

Pour le tableau social autour de ces jeunes, connaître l'origine de leurs parents nous semble nécessaire. En effet, si la majorité trouve mari ou femme sur la commune de Berric, d'autres vont chercher ailleurs leur conjoint ce qui crée un réseau familial sur plusieurs communes, donc des échanges ou des changements de lieux de vie possibles pour les enfants. Nous avons souhaité formaliser ces informations sur la carte du Morbihan afin d'identifier des tendances en ce début de XX<sup>e</sup> siècle.



Carte des liens familiaux de la commune de Berric avant 1914

Les liens familiaux se concentrent davantage à l'est de Vannes avec un mouvement marqué vers la Loire et l'intérieur des terres. Le port de Lorient et ses usines, les forges d'Hennebont n'attirent pas les Berricois. Nous reviendrons sur cette carte après la guerre afin de voir les choix faits par les enfants de 1900 à 1914.

N'apparaissent pas ici, les villes comme Paris ou Nantes qui accueillent un nombre important de domestiques dans la bourgeoisie depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3. BERRIC entre 1914 et 1920

#### 3.1. Perception de la guerre :

Les consignes pour organiser une mobilisation générale sont envoyées par courriers confidentiels du ministère de la guerre aux préfetures depuis 1880.<sup>21</sup>

À l'été 1914, les populations rurales sont davantage préoccupées par les travaux des champs que par l'imminence de la guerre. Les moissons concentrent les énergies. Le mois d'août est très chaud.

Il n'en est pas de même pour les soldats des casernes de Vannes. Explorons le journal d'Alfred Bonnaud<sup>22</sup>, natif de Vendée. Engagé depuis 17 ans dans l'armée, il sert au 35<sup>e</sup> RAC (Régiment d'Artillerie de Campagne) basé à Vannes. Ce régiment a été commandé entre 1903 et 1905 par le Colonel Foch (futur Maréchal de France). Sa « devise » à cette époque, était : « *Le seul but de l'armée en temps de paix est la préparation de la guerre* ». Dans son journal, l'adjudant-chef Bonnaud rappellera quelques paroles de ce chef admiré :

*« Une troupe sans une forte discipline n'est plus une troupe, c'est une bande »,*

*« Quand on a le Rhin, on est maître de l'Allemagne. Quand on a perdu le Rhin, on a tout perdu »,*

*« [...] tout individu qui montrera sa tête au-dessus de la crête s'exposera à recevoir immédiatement un projectile ».*

Le ton est donné. Les plans d'organisation de la mobilisation sont régulièrement testés et améliorés. En juillet 1914, le régiment s'entraîne aux manœuvres et aux tirs au camp de Coëtquidan. Le 28 juillet, il est renvoyé sur Vannes. Des rumeurs alarmantes arrivent sur la situation en Russie. Le capitaine, jeune et plutôt inexpérimenté, s'inquiète de l'état du matériel, harnachements et chevaux. Le samedi 1<sup>er</sup> août se passe en vérification des consignes en cas de mobilisation, inspection du matériel – sellerie, ferrures des chevaux, armes, habillement, chargement des voitures en obus – et corvée de vivres et fourrage.

*« Nous avons l'impression que les affaires s'arrangeront et que le travail que nous faisons sera inutile. À 16 heures, cependant, les grilles du quartier sont fermées, le trompette de garde sonne « la générale » suivie de la sonnerie « aux chefs, au trot ». Le chef de la brigade se dirige en hâte vers la salle de service et revient presque aussitôt avec les ordres : « Mobilisation générale, le premier jour de*

---

<sup>21</sup> Les Archives Départementales de Vannes dispose dans la série R des documents concernant le Morbihan

<sup>22</sup> Journal d'Alfred Bonnaud disponible aux Archives Départementales de Vendée

*mobilisation est le 2 août. Les officiers et sous-officiers mariés sont autorisés à aller chez eux mais tous devront être au quartier le dimanche 2 août à 5 h ».*

Dans les campagnes, la rumeur persiste. Laissons ici parler Loeiz Herrieu :

*29 juillet 1914 : - Nous sommes au battage. « Les journaux parlent de guerre », nous dit le gars de la batteuse en arrivant.*

*1<sup>o</sup> août 1914 : - Pourtant la rumeur persiste. À ce que l'on dit, ça éclaterait ces jours-ci. Dans l'après-midi, les cloches sonnent....*

*2 août 1914 : - C'est bien vrai. Nous allons à la messe matinée à St Joseph du Plessis. L'affiche qui nous ordonne de quitter tout ce que nous aimons est là, placardée contre la grande porte. En montant en chaire, le recteur est pâle comme un linge. Dans sa main, l'avis qu'il est chargé de nous lire tremble. Tous nous avons le cœur serré ; les yeux, effarés, sont pleins de larmes. C'est difficile à croire...La guerre !...*

Nous noterons ici l'importance de l'église : lieu central de réunion des habitants mais aussi lieu d'information et de communication par affichage. Le clergé sera très présent dans l'encadrement des populations pendant la guerre (il faut protéger l'honneur des femmes pendant que leurs valeureux maris défendent la Patrie !) et actif dans le conditionnement patriotique.

Bien que nous n'ayons pas trouvé de témoignage direct de cette journée à Berric, il y a de fortes probabilités qu'elle se soit déroulée de la même façon que dans la banlieue de Lorient.

Les sentiments sont divers et les comportements restent dignes : tristesse, angoisse et espoir d'un rapide retour. Dans son journal de guerre, Edith Julien<sup>23</sup> remarque « *Les femmes partout déplorent le départ de leurs maris ou frères, mais courageuses, se mettent au travail afin de suppléer à leur absence* »

### **3.2.Mobilisation et réquisition, modification de l'environnement**

Le décret de mobilisation ne s'adresse pas uniquement aux hommes. Il précise aussi la réquisition des *animaux*, voitures et harnais nécessaires au complément des armées.

Dans les comptes de la commune, le montant de la réquisition s'élève à 16638 F. Cela concerne les chevaux, le bétail, les fourrages mais aussi l'équipement et la nourriture des animaux, les voitures de transport ainsi que les stocks de blé et autres céréales. La commune se voit priver de sa force de travail agricole en hommes, en animaux mais aussi de ses ressources alimentaires.

---

<sup>23</sup> Edith Julien est alors employée à l'hôtel Windsor de Dinard

Rappelons qu'en 1912, elle ne possède que 89 chevaux (adultes et jeunes) et environs 500 bovins.

À la caserne, l'adjudant-chef applique le plan de mobilisation à la lettre : paquetages d'habillement et accueil des réservistes, réception des chevaux de réquisition plutôt effrayés et indociles, peu habitués au bruit et à la foule, réception des armes portatives et munitions, chargement en obus du matériel de guerre à l'arsenal. Il n'y a pas d'affolement. Tout était prévu. Chaque réserviste a son livret militaire et son fascicule de mobilisation. Il sait où il doit se rendre.

Dimanche 2 août 1914, Loeiz Herrieu :

*« Immédiatement après le repas de midi, je rejoins, avec mon petit paquet de vêtements (une chemise, deux mouchoirs, un caleçon, une paire de souliers brisés), la caserne du 62° à Lorient. C'est là que doivent se présenter les soldats du 88° RIT. Partout, dans toutes les rues de la ville, des hommes munis de leur baluchon se dirigent vers la caserne. Ils ne manifestent ni ravissement ni empressement particulier »*

Notions de démesure d'une logistique longuement préparée depuis 1880 : en 1914, le transport d'un régiment ou d'une batterie de 75 mobilise trois trains de 47 voitures soit 550 tonnes par train. Le transport du 11° corps d'armée auquel appartiennent les régiments morbihannais exige 117 trains de 45 à 50 voitures et sept jours seront nécessaires pour l'amener sur la ligne de front !

La guerre est déclarée le 3 août 1914. C'est l'union sacrée mais la presse locale constate une baisse de l'enthousiasme des mobilisés et la tristesse de ceux qui les accompagnent à la gare.

Le départ aux combats joyeux et la fleur au fusil de nos livres d'histoire ressemble à une image d'Épinal. Malgré les divisions politiques et religieuses, une forme d'union sacrée se met en place pour la défense de la nation :

*« Les catholiques français sont prêts à tous les sacrifices nécessaires. Ils oublient les luttes d'hier »* Le Novelliste de Bretagne 2 août 1914

Quelles sont les classes d'âge mobilisées<sup>24</sup> en août 1914 ? La classe correspond à l'année de conscription au service militaire, c'est-à-dire l'année des 20 ans.

---

<sup>24</sup> Source : préfecture de Vendée, *Recueil des actes administratifs 1913*, imprimerie Roche-Jourdain, La Roche-sur-Yon, 1914, page 508

- Armée d'active : Classes 1913, 1912, 1911 (soldats âgés de 21, 22 et 23 ans déjà sous les drapeaux)
- Réserve de l'armée d'active : Classes de 1910 à 1900 (soldats âgés de 24 à 34 ans)
- Armée territoriale : Classes de 1899 à 1893 (hommes âgés de 35 à 41 ans)
- Réserve de l'armée territoriale : Classes de 1892 à 1887 (hommes âgés de 42 à 47 ans)

Nous avons voulu identifier le nombre d'hommes concernés à Berric au mois d'août 1914 et savoir combien ont été réellement mobilisés. À notre surprise, aucune liste communale n'a été établie. Les conscrits nés à Berric sont enregistrés sur les listes d'Elven, de Questembert, de Noyal Muzillac ou de Lorient pour ceux qui s'enrôlent dans la marine. Pour avoir une estimation, nous sommes repartis des listes de dénombrement de la population de 1911 tout en sachant que les hommes au service militaire ou engagés n'y apparaissent pas.

Sur une population de 1145 personnes en 1911, 532 sont de sexe masculin dont 152 enfants de moins de 14 ans. Parmi les 380 hommes de plus de 14 ans, 178 sont mobilisables soit approximativement 1 sur 2. Le plus ancien parmi les 202 hommes restants est né en 1820. Même si ces chiffres ne sont que des approximations, force est de constater que la communauté va perdre environ 50% de ses ressources masculines.

De plus, à partir de 1915, d'autres classes seront appelées au combat :

- Les classes 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, correspondant à l'arrivée des jeunes de 20 ans au service militaire
- Mais aussi des classes beaucoup plus âgées : 1886, 1885, 1884, 1883 (jusqu'à 51 ans)

Une autre source est nécessaire pour d'affiner notre évaluation.

L'exploitation des registres militaires nous permet de recenser tous les soldats **nés** à Berric étant susceptibles d'être enrôlés pendant toute la durée de la guerre. Ils sont au nombre de 329 dans la limite des classes d'âge concernées par le décret de mobilisation. Cette donnée est cependant à prendre avec réserve. Ce nombre couvre toutes les fiches militaires ouvertes à l'instant « t » par l'armée au moment du conseil de révision. Entre les années 1887 et 1913, beaucoup d'évènements se déroulent dans la vie d'un individu comme des changements de lieux de résidence suite à des mariages ou des emplois mais aussi des éventualités de décès. Nous devons aussi tenir compte des hommes inaptes ou réformés pour des causes médicales comme le

strabisme, la scrofulose<sup>25</sup>, l'infantilisme, l'éthylisme, la « faiblesse », l'absence de dents, l'endocardite, la hernie, la bronchite chronique, la tuberculose, les varices remontantes plus quelques insoumis recherchés par la police ou d'émigrés au Canada qui ne répondront pas à l'ordre de mobilisation.

Cela nous amène à un nombre de 250 hommes nés à Berric. Si nous restreignons nos critères de recherche aux hommes nés ET habitants Berric au moment de leur départ pour le service militaire, nous avons 169 hommes mobilisables ce qui est assez proche de notre estimation à partir du recensement de 1911 (soit 178 hommes).

Ces données sont cependant incomplètes. La classe 1917 souffre d'une erreur d'indexation dans les fichiers mis en ligne par les Archives du Morbihan et nous devons rechercher les informations à partir des documents militaires d'origine. Le nombre d'hommes concernés est évalué à 10. Il existe également un degré d'incertitude sur le lieu de résidence en 1914 pour les classes les plus anciennes. D'autre part, les archives militaires de Vannes ont subi des détériorations entre 1939 et 1945 et des dossiers ont disparu (notamment celui de notre grand-père sur la classe 1924). Il s'avère donc très difficile d'avoir la liste exacte des hommes partis à la guerre. Tous ont un livret militaire indiquant leur lieu de mobilisation : Vannes sauf pour les quelques enrôlés maritimes (moins de 10) à Lorient.

---

<sup>25</sup> **Scrofulose** n.f. (désuet), scrofulosis : État pathologique chronique caractérisé par la présence de scrofules. *Ce terme désignait une prédisposition à développer des lésions cutanées (scrofulodermes), voire muqueuses (rhinites), chroniques d'étiologie imprécise (tuberculeuse ou staphylococcique).* Dictionnaire de l'Académie de Médecine, version 2019

DECOMPTE des FICHES DE CONSCRIPTION Au SERVICE MILITAIRE											
	classe de conscription	nés à Berric en	âge en 1914	hommes nés à Berric	hommes nés ET habitants Berric au moment du service militaire	hommes habitants Berric au moment du service militaire (tous lieux de naissance confondus)	déclarés inaptes ou dispensés de service militaire parmi les hommes nés à Berric	décès avant 1914 parmi les hommes recensés nés à Berric	hommes nés à Berric maintenus à disposition de l'armée mais non mobilisés selon le décret du 3/12/1914	hommes nés à Berric mobilisés tous domiciles confondus en août 1914	hommes mobilisés, nés et habitant Berric au départ pour leur service militaire
	1883	1863	51								
	1884	1864	50								
	1885	1865	49								
	1886	1866	48								
Classes appelées par l'arrêté de mobilisation d' août 1914	1887	1867	47	12	7	10	6	3	7	0	0
	1888	1868	46	9	4	5	3	1	4	3	2
	1889	1869	45	5	3	5	2	1	1	2	1
	1890	1870	44	9	6	9	2	3	3	3	3
	1891	1871	43	7	5	9	3	2	1	4	3
	1892	1872	42	20	14	15	6	2	2	14	10
	1893	1873	41	8	5	8	0	1	0	7	4
	1894	1874	40	14	14	17	1	2	0	12	10
	1895	1875	39	8	7	12	3	1	0	6	5
	1896	1876	38	14	10	11	3	1	1	11	8
	1897	1877	37	22	20	22	6	5	0	14	14
	1898	1878	36	7	6	7	3	1	0	6	6
	1899	1879	35	15	12	15	3	1	0	13	10
	1900	1880	34	12	11	11	3	2	0	8	7
	1901	1881	33	21	13	15	8	1	1	16	10
	1902	1882	32	13	11	13	9	1	0	11	10
	1903	1883	31	12	8	8	3	1	0	10	6
	1904	1884	30	12	3	4	5	1	0	10	3
	1905	1885	29	14	8	9	3	0	0	13	6
	1906	1886	28	13	11	11	3	1	0	11	10
1907	1887	27									
1908	1888	26	8	4	6	1	0	0	7	4	
1909	1889	25	10	7	9	3	0	0	10	6	
1910	1890	24	20	12	13	4	0	0	16	10	
1911	1891	23	14	6	9	0	0	0	14	6	
1912	1892	22	16	9	10	1	0	0	15	6	
1913	1893	21	14	10	12	0	0	0	14	10	
	<b>sous total</b>			<b>329</b>	<b>226</b>	<b>275</b>	<b>84</b>	<b>31</b>	<b>20</b>	<b>250</b>	<b>170</b>

Toutes ces valeurs ne rendent pas compte de la perception des événements par notre population cible. Par exemple, en septembre 1914, notre grand-père vient d'avoir 10 ans. Comme d'autres enfants, il va à l'école, travaille dans les fermes à garder les vaches. Il commence à apprendre la musique et un métier auprès de son père. Il joue aussi peut-être à la « guerre » comme tous les garçons du monde quelle que soit l'époque. L'instituteur et le curé ne ventent-ils pas l'union sacrée contre une agression de l'Allemagne ? Le nombre d'hommes mobilisés n'a probablement aucun sens à ses yeux d'autant qu'il a déjà un frère au service militaire, même si le comportement des adultes est devenu soudainement anormal. Nous avons donc cherché un critère qui pouvait donner aux enfants, une idée de la gravité de la situation en nous intéressant aux patronymes car ce qu'ils connaissent bien est le nom des gens qu'ils côtoient et donc celui des parents de leurs copains. La mobilisation prend alors toute sa dimension.

Dans nos fiches militaires, nous avons 89 patronymes dont certains sont concernés plus que d'autres par la mobilisation :

patronymes des hommes nés et habitant Berric mobilisés jusqu'en 1918	individus
MENAY	11
BAPTISTE, LE NEVE, LE PIRONNEC	9
KERVICHE, BARILLEC	8
EVAIN, LE BOT, LE GLUDIC, , LE GUENNAN, LE REGENT	7
BROHAN, LATINIER	6
GUILLOTIN, HAZO, LE JALLE, LE PENRU, VOISIN	5
DALIDO, GUENEGO, GUYOT, JOANNIC, JUBIN, LASQUELLEC, LE BRUN, LE CADRE, LE DERF, LE GOFF, PICHON, OLIVIERO, SIMON	4
DANIELO, GRIGNON, GUEGAN, GUIDOUX, GUILLAS, LE CLAINCHE, LE FAHLER, LOUIS, MAGRE, NIO, OILLIC	3
BOUILLARD, CONAN, KERAULT, LE BARRE, LE CORVEC, LE DU, LE PELLERIN, MAHE, MENAHES, NOBLET, PAUL, PEDRON, PRODO, QUELO, ROYER, TEXIER, RIO	2
BURBAN, CATE, CHEVALLIER, DANTO, DUGUE, GUICHON, INET, JOSSO, JUHEL, LE BRECH, LE CHANTOUX, LE DUIN, LE FLOCH, LE FOL, LE GOUESBE, LE GUIL, LE MENELAY, LE MENELEC, LE MEYEC, LE PORT, LE ROUX, MARGARIT, MONNIER, ORGEBIN, QUISTREBERT, STEVANT, THOMAZO,	1

La situation est aggravée par la réquisition des animaux de travail (bœuf, chevaux) et des réserves alimentaires. Pour nos enfants témoins, cette réalité-là les touche plus directement. Ils vivent au quotidien avec les animaux soit pour le travail soit pour la nourriture. Leur environnement est bouleversé, l'espace se vide. Bientôt ils accompagneront leurs mères, sœurs, tantes dans les travaux des champs. Brutalement, ils deviennent « adultes »

### 3.3. Les deux premiers mois de guerre août et septembre 1914

Qu'ont vécu ces Morbihannais, passant du travail des champs à la caserne puis au déplacement des troupes et aux premiers combats sur le front ?

Nos mobilisés se retrouvent essentiellement à Vannes dans le 116° RI et le 35°RAC pour les soldats d'active et le 85° RIT pour les effectifs territoriaux, les « *pépères* » comme dira Loeiz Herrieu. Les régiments de territoriaux sont composés d'hommes âgés de 34 à 49 ans considérés comme trop vieux ou trop peu entraînés pour faire partie des troupes d'active. Le plan de mobilisation ne prévoit pas leurs interventions dans des opérations en rase campagne, ils ne sont pas équipés pour. Cependant, les territoriaux seront progressivement intégrés dans les régiments d'active, jusqu'à disparaître définitivement en 1919. Loeiz Herrieu constatera le remplacement des pertes dans la « coloniale » par les plus jeunes des soldats territoriaux dès 1915.

Les différents journaux de marches et opérations (JMO) méthodiquement renseignés selon une procédure militaire très stricte nous dévoilent la misère de l'armée, la lucidité et l'abnégation

de l'encadrement, les aberrations de l'État-Major et des politiciens mais aussi le désarroi des hommes sous des bombardements et une violence des premiers combats jusque-là inconnus.

Nous laisserons ici parler les hommes en minimisant volontairement nos commentaires tellement leur dignité face à un enfer qu'ils n'imaginaient pas, nous impressionne.

### 3.3.1 Les malheurs du 85° RIT<sup>26</sup>

JMO du 85° RIT du 10 août au 8 septembre 1914 rédigé sous les ordres du Lieutenant-Colonel Martel

*« Lundi 10 août 1914 : le régiment est mobilisé à 4 bataillons et 1 compagnie Hors Rang [dépositaire du drapeau et de la musique du régiment]. Il est destiné au service des étapes (Réserve des troupes d'étapes, aux Ordres du général directeur des services de l'arrière) et doit être tenu prêt à être embarqué en chemin de fer le 15° jour de la mobilisation à partir de minuit-une heure du matin. »*

*« En raison de son affectation, le régiment ne doit recevoir aucun matériel roulant, ni animal de bât, par suite, ni train de combat, ni train régimentaire. Les hommes n'ont que les cartouches du sac (90 cartouches par homme). Le régiment n'est doté que d'un matériel incomplet, pas de mitrailleuses, ni brancards, pas de téléphones, ses transports doivent être exécutés par des voitures de réquisition locale ou à dos d'hommes. Les chevaux de réquisition attribués au corps sont, seulement, des chevaux de selle. »*

*« Au départ de Vannes, le cadre « officiers » du régiment sera incomplet (2 officiers maximum par compagnie) : les vides devront être comblés par des sous-officiers plus ou moins aptes. Tous les territoriaux ne seront pas encore incorporés »*

composition du 85 RIT au 15 août 1914			
effectif	sous officiers	hommes de troupes	chevaux
Etat major et CHR	14	50	8
1° bataillon	51	869	7
2° bataillon	46	851	7
3° bataillon	47	843	7
4° bataillon	51	808	7
total	<b>209</b>	<b>3451</b>	<b>36</b>
Réglementairement prévu	<b>202</b>	<b>3992</b>	<b>36</b>

*« Dimanche 16 août 1914 : .... Départ en 4 trains dans la matinée entre minuit et 5 h du matin. Embarquement gare de Vannes, quai militaire. Destination : Compiègne [...]. Itinéraire : Nantes, Angers, Le Mans, Mortagne, Creil »*

*« Lundi 17 août 1914 : arrivée à Compiègne du 1° élément à 10h30, les autres dans la journée. Au fur et à mesure de leur arrivée, les éléments sont conduits dans les*

<sup>26</sup> Source : Ministère des Armées- Mémoire des hommes, archives\_SHDGR\_\_GR\_26\_N\_791

*baraquements de fortune (bois et prélaris de wagons) élevés, aménagés et pourvus de paille de couchage par les soins de la municipalité. [...] »*

*« Mardi 18 août 1914 : amélioration de l'installation, travaux d'hygiène, [...]. Ces travaux alternent avec des exercices et théories indispensables, aussitôt prescrits par le chef de corps pour la reprise en mains des territoriaux qui ne sont plus faits pour le service.*

*Le service médical du régiment est organisé et les médecins ont fort à faire pour passer les visites et donner leurs soins aux nombreux malades, dont plusieurs, atteints de crises épileptiformes et même de dérangement cérébral, doivent être hospitalisés. [...] Une attention particulière est apportée à la stérilisation de l'eau, selon les indications données par les autorités médicales et la municipalité de la place » [...]*

*« Vendredi 21 août 1914 : [...] A 13 heures, réception d'un ordre du général directeur des services de l'arrière, transmis par note écrite de la place, fixant de nouvelles destinations pour les unités du régiment. L'E.M., la compagnie H.R. et 2 bataillons doivent s'embarquer en chemin de fer le lendemain, samedi, à destination de Maubeuge, et les 2 autres bataillons à destination de Laon. [...]. Tout en ignorant le but de ce mouvement, le chef de corps, prévoyant un contact prochain avec l'ennemi, ordonne de compléter à 120 cartouches par homme, au moyen des munitions perçues pour les tirs[d'entraînement], l'approvisionnement (90 cartouches par homme) alloué au départ de Vannes.*

À partir du samedi 22 août, le régiment sera scindé en deux. Nous suivrons ici que les 1 et 2<sup>o</sup> bataillons dirigés sur Maubeuge avec l'E.M. et la compagnie HR comprenant les téléphonistes qui n'ont pas été dotés de leur matériel de transmission au départ de Vannes. À Maubeuge, la place est pleine de troupes et il n'y a pas de cantonnement disponible. Ils sont renvoyés à Jeumont (à 10 km). Les combats se déroulent vers Binche en Belgique à 7 km de la frontière. Les routes sont encombrées de convois en retraite et de Belges fuyant devant l'ennemi. Les 2 bataillons assureront différentes surveillances et protections de ponts et d'écluses sur la Sambre. Le chef de corps alerte l'état-major du gouverneur de Maubeuge sur la situation précaire du 85<sup>o</sup> RIT en raison de son manque de moyens d'action et déplore l'absence de cartes de la région. Les lueurs de bruits des bombardements sont visibles depuis le cantonnement.

*« Mercredi 26 août : Le matin, 3 heures de manœuvres d'assaut sur le champ de tir, en présence du général Ville commandant le 4<sup>o</sup> secteur. Le soir, de 15 à 18 h, ces manœuvres sont recommencées, conformément aux ordres de cet officier général, dont l'intention semble être de charger, éventuellement, le bataillon de contre attaquer l'ennemi, mission pour laquelle nos territoriaux manquent d'entraînement. » [...] Le soir, une proclamation du gouverneur, mise à l'ordre des troupes de la défense, annonce que la place de Maubeuge est investie. On prend des cantonnements d'alerte. »*

*« Jeudi 27 août 1914 : Le matin, repos, vaccination générale à la demande du chef du service de santé »*

Du vendredi 28 août au mardi 1<sup>o</sup> septembre, les bataillons verront se rapprocher le feu ennemi en assurant le creusement de tranchées sur diverses zones entourant les forts vivement bombardés (Bousois, château d'Assevent, la ferme du Sart...)

*« Mardi 1 septembre : [...] Par suite du manque de troupes de choc, l'assaut ne peut être donné ; nos territoriaux, qui ont la baïonnette au canon, demeurent impuissants devant la solidité des défenses ennemies ; tout homme qui essaie de se lever est infailliblement abattu par les tireurs ennemis. L'attaque est clouée au sol, mais elle retient sur ce point l'ennemi, pendant que les colonnes principales opèrent. [...] Le chef de corps établit des propositions en faveur des militaires qui se sont distingués dans le combat du 1er septembre. [...] »*

*« Vendredi 4 septembre : [...] Le 1er bataillon du 85e territorial se rapproche de Mairieux. [...] Nos hommes sont fatigués, difficilement alimentés et vont passer une nouvelle nuit blanche sur les positions de la veille, s'attendant à être attaqués. [...] Nos pertes ne peuvent être relevées, elles paraissent devoir être faibles, grâce aux habiles dispositions prises par les chefs des diverses unités. »*

*« Samedi 5 septembre : [...] Vers 2 heures du matin, le lieutenant-colonel commandant le 85e territorial reçoit à Mairieux, par écrit, du général commandant le 4e secteur, communication de l'ordre du gouverneur prescrivant la remise immédiate à la place de Maubeuge du drapeau du régiment pour y être incinéré [...] Vers 11 heures, le bataillon PAUGAM, du 85e territorial, est en 1re ligne avec les auxiliaires d'artillerie et la section de mitrailleuses de douaniers. Les voitures de ravitaillement n'ayant pu approcher, les hommes n'ont eu que très peu de nourriture. [...] »*

*« Dimanche 6 septembre : [...] L'ennemi se prépare à donner l'assaut à nos positions. [...] A 15 heures, la position de notre 1re ligne est devenue intenable, écrasée qu'elle est par l'artillerie adverse, attaquée violemment de front et tournée sur ses deux flancs par les colonnes d'assaut. [...] les hommes, à jeun depuis l'avant-veille, brisés par le combat et trois nuits d'alerte passées sur le terrain, sont à bout. En présence de cette situation, le lieutenant-colonel commandant le 85e territorial, pour se conformer aux ordres verbaux reçus 3 ou 4 jours auparavant du général commandant le 4e secteur lui prescrivant, si les circonstances venaient à l'y obliger (et c'est le cas), de chercher des points de résistance en arrière, non dans la direction de Maubeuge, mais sur la périphérie du camp retranché [...] »*

*« Lundi 7 septembre : [...] La partie semble définitivement perdue et une retraite générale sur Hautmont se manifeste sans hâte, d'ailleurs. Il nous a été dit qu'un ordre du commandant l'a prescrite, mais le lieutenant-colonel du 85e territorial ne l'a jamais reçu. [...] Il est environ 15 heures et, de ce point culminant, nous voyons flotter le drapeau blanc partout, notamment sur Maubeuge et sur Hautmont, mais nous ne savons pas officiellement si la place s'est rendue, car le bombardement des forts du Bourdiau et de Hautmont continue. [...] Le lieutenant-colonel apprend, par renseignements donnés par les unités voisines, la reddition de la place. Le bataillon du 85e territorial est conduit dans la pâture voisine, où il passe encore une nuit à*

*la belle étoile, mais, du moins, les hommes peuvent dormir ; ils auraient dormi n'importe où tant ils étaient fatigués. »*

*« C'est le 8 septembre, dans la matinée, que les deux bataillons du 85e territorial et la compagnie H. R. ont été désarmés et conduits sur les points de concentration désignés. Deux journées et demie et deux nuits passées en plein air, sans aucune protection contre les intempéries, sans vivres autres que les quelques miettes qu'on a pu réserver de la journée du 7, une longue et pénible marche jusqu'à la station belge de Peissant, ont marqué, pour tous, les débuts d'une longue, déprimante et inhumaine captivité »*

Peu de temps avant son assassinat le 31 juillet 1914, Jean Jaurès écrit :  
*« Dans les grandes plaines du Nord....qu'y-a-t-il pour répondre ? Le seul camp retranché de Maubeuge, un îlot surnageant dans une grande nappe d'invasion »*

Quand le Général Fournier prend la direction de la place de Maubeuge en mars 1914, elle est dans un état lamentable. Il mettra en œuvre toutes les ressources qu'il trouvera pour essayer de renforcer la position (infanterie, artillerie, génie, territoriaux, mais aussi civils, douaniers, gendarmerie). En août 1914, Maubeuge détient une réserve d'armement (canons, mitrailleuses, obus...) qui feront tant défaut au 85° RIT et qui tomberont entre les mains ennemies dès la reddition de la place. Elles seront utilisées contre les soldats français les jours suivants.

Parmi les prisonniers du 85°RIT, nous décomptons 11 hommes dans la liste de mobilisés berricois précédemment définie. Ils seront internés dans les camps de Minden, Munster et Döberitz. Un prisonnier décèdera en captivité.

### **3.3.2 Le 116° RI et les premiers morts en août 1914<sup>27</sup>**

Le 116° Régiment d'infanterie est un régiment dit d'active avec les classes 1911 à 1913 mais il intègre aussi sa réserve, soit les classes de 1900 à 1910 ainsi que quelques territoriaux. Ils sont directement envoyés en première ligne. Au départ de Vannes, son effectif se compose de 184 sous-officiers, 250 caporaux, 2886 hommes et.....187 chevaux.

---

<sup>27</sup> Source : Ministère des Armées- Mémoire des hommes, archives\_SHDGR\_\_GR\_26\_N\_682

JMO du 116° RI du 7 août au 25 septembre 1915 rédigé sous les ordres du Lieutenant-Colonel Arnoux

*« La mise en route a lieu le vendredi 7 août 1914, 6° jour de la mobilisation à 18h57 à Vannes. Salué par les acclamations de toute la population [..]. Le transport s'est effectué par chemin de fer, bataillon par bataillon, les trains se suivant à 4 h d'intervalle [..]. L'itinéraire fut Redon, Nantes, Angers, Le Mans, Versailles, Juvisy, Meaux, Reims. [..] Le débarquement eut lieu [..] à la station Grand Pré (Ardennes). [..] Sur tout le parcours de Vannes à Grand Pré, le 116° a été salué par les populations réunies dans un même sentiment patriotique. »*

Jusqu'au 14 août, ils s'installent et prennent contact avec le 11° corps d'armée et poursuivent leur marche sur la Meuse. Des automobiles montées par des individus suspects sont signalées. Ils sont ravitaillés en vivres par convois motorisés à partir de Grand Pré.

*« 15 août : Il est à noter que malgré la fatigue d'une marche de nuit dans un pays très accidenté et par une pluie torrentielle, le moral des troupes est demeuré excellent »*

Du 16 au 20 août, le régiment change plusieurs fois de cantonnement et se retrouve en mouvement avec des régiments d'artillerie, de cavalerie ou d'infanterie. Il est mis en ordre de bataille pour rejoindre St Rémy (route de Donzy) Ils sont survolés par un aéroplane allemand. Le 21 août, les mouvements doivent se faire « avec rapidité et secret absolu ». Ils cantonnent en Belgique près de Bertrix.

*« 22 août : départ du cantonnement après ravitaillement en viande fraîche [..] Arrêt de 3 heures environ à Launoy. Les hommes en profitent pour faire du café [..] Prise de formation de combat en avant de la cote 429 à 3 km au sud-ouest de Maissin. Le 19° régiment d'infanterie avant-garde de la colonne avait rencontré l'ennemi au Moulin de Villance et était entré en contact. Tout le 116° Régt d'Inf. se déploie aussitôt, le 118° étant déjà engagé. Malgré un feu violent, le 116° arrive jusqu'aux tranchées ennemies occupées depuis plusieurs jours. Toutes les distances ayant été repérées, plusieurs compagnies à la baïonnette sans avoir tiré un coup de fusil. Le combat engagé vers 1h se prolonge jusqu'au soir. Le village de Maissin est enlevé à l'ennemi mais étant donné un mouvement tournant de l'ennemi sur la droite de la 22° division, ordre est donné de se replier malgré l'appui à gauche de la 21° division. Ce mouvement de retraite produit sur l'arrière une certaine panique s'étendant même au QG du 11° corps d'armée. »*

Maissin est repris par les Allemands. Durant ces combats, le 116° RI identifie immédiatement la perte de 618 hommes tués, blessés ou disparus (supposés prisonniers) soit environ 19% de son effectif de départ. La réalité sera cependant bien pire.

*« 24 août : Départ vers 5 heures pour Sedan [...] On continue par Saint Aignan par Caron où le Régiment arrive à 18h après une marche fatigante. Beaucoup de trainards »*

*« 25 août : Le régiment occupe des positions autour de Saint Aignan. Le soir, les 3 bataillons vont bivouaquer au nord de Cheveuges et sur la route de Sedan »*

*« 26 et 27 août : Marche en arrière pour réoccuper des positions autour de Saint Aignan et construire des tranchées. Vers midi, le combat s'engage de façon très vive. Le Bataillon de réserve occupe les tranchées au sud de Saint Aignan. Vers 16 heures, ordre est donné de se replier. Une foule d'hommes en désordre rebroussant chemin par le tunnel, devant cette poussée en arrière, les blessés sont transportés en brancards et entassés sur des voitures. On arrive à Omicourt vers 17 heures. Il fait nuit noire, il pleut. La route peu large, est encombrée de colonnes de convois en désordre. Dans ce pêle-mêle d'une colonne où toutes les armes sont confondues, on arrive à Malmy. Vers 19 heures, le régiment se remet en marche dans la direction de Chémery. Le régiment en réserve ne prend pas une part active au combat qui se termine heureusement ce soir et non pas par une reculade. On bivouaque sur les positions prises à 1 km de Bulson, après une courte explosion d'enthousiasme à ce semblant de victoire et à la nouvelle de la prise d'un drapeau par le 137<sup>o</sup> et à celle d'une victoire française sur tout le front, colportée au milieu des troupes et émanée par le Commandement ». [...]*

*« 29 août : Départ avant le jour. On traverse Chéhéry, Malmy, Venderesse. C'est la retraite dans toute sa rapidité. [...] » La marche est très lente par des routes montueuses à travers des forêts où l'artillerie, qui nous précède s'enfonce jusqu'au moyeu et où il est très difficile aux fantassins de s'aventurer ».*

*« 30 août : On part assez tard dans la matinée. Retraite rapide. Mais il faut résister et entraver la marche de l'ennemi. Le combat s'engage autour de Lametz et de Gourgançon. Le 116<sup>o</sup> ne donne pas et se replie, sans perte, jusqu'à Pully aux Oies du côté de l'Aisne. L'ennemi nous poursuit toujours. Et malgré une marche fatigante par une grosse chaleur de l'après-midi, on se dirige sur Attigny. Peu avant d'y arriver, deux obus tombent non loin de la colonne, dont l'un à 20 mètres du Colonel. Moment de désarroi ».*

Du 31 août au 9 septembre, le régiment se replie en direction de Moronvilliers et la Fère-Champenoise sous le feu de l'ennemi quasi permanent tout en essayant de résister. Le colonel est blessé.

*« 10 septembre : Le régiment marche en avant. Marche tranquille, car à partir d'aujourd'hui, l'ennemi recule sans que nous nous rendions bien exactement compte de cette retraite. » [...]*

*« 11 septembre : Départ de grand matin vers Sommesous. Sur le parcours rencontre de quelques cadavres et de nombreux blessés. Près de la gare git dans un buisson, le cadavre d'un Lt. Colonel du 48<sup>o</sup> venu hier matin donner des ordres à la Division à Montépreux. [...]*

*« 12 septembre : départ dans la matinée, direction de Châlons. Traversée de Châlons comme des vainqueurs un peu surpris et honteux. On va cantonner le soir à Saint Etienne du Temple, pays dévasté où la ruine, le pillage, l'incendie, la charogne règnent en maîtres ».*

Le premier contingent de troupes de réserve venant de Vannes arrivera le 16 septembre avec un effectif de 720 hommes.

### **3.3.3 Le 35° Régiment d'Artillerie de Campagne**

Le 35° RAC appartient à la 22° Division d'infanterie tout comme le 116° RI.

Nous n'utiliserons pas ici le Journal de Marche des Opérations, très « technique militaire de combat », mais plutôt les souvenirs de l'adjudant Alfred Bonnaud rédigés en 1921 sur la base de notes prises au cours de ces journées de guerre.

Le 7 août, le régiment embarque en train, vers la frontière belge. Le départ se fait dans la bonne humeur : les hommes se coiffent de bonnet de coton faisant office de bonnet de nuit. Au matin, [...] *les bonnets de coton ont été relégués au fond des poches aussitôt le départ de Vannes, personne n'avait plus envie de rire, de gros soupirs et quelques larmes ont été observés* ". [.]

Le train met près de quarante heures pour traverser la France, et rejoindre Autry dans les Ardennes. La population encourage les soldats.

Du 10 au 16 août 1914, le régiment se dirige à marche forcée vers Sedan. Les hommes croient encore " *que la campagne ne sera pas longue, que les choses vont s'arranger* ".

Le 22 août 1914, les premiers engagements se déroulent à Maissin (Belgique) puis il se replie vers Bouillon. Les pertes sont lourdes : trois des neuf batteries sont à peu près hors de combat.

Après d'interminables marches et contres-marches, le régiment participe du 23 au 27 août à la défense de la Meuse. Alfred Bonnaud se plaint du manque de sommeil et de nourriture. Il reçoit alors les premières nouvelles de ses proches. La Poste aux armées semble opérationnelle.

Une retraite de neuf jours débute à travers les départements des Ardennes (Bulson, Malmy, Marquigny, Machault), puis de la Marne à partir du 1er septembre (Saint-Hilaire-le-Petit, Moronvilliers, Prosnes, Mourmelon-le-Petit, La Veuve).

Dès le 4 septembre, la marche vers le sud s'accélère (Juvigny, Matougues, Soudron, Vatry, Sommesous, Lenharrée, Montépreux). Les soldats se protègent du soleil avec des feuilles de betteraves.

Du 6 au 8 septembre 1914, un " *feu d'enfer* " s'abat sur les hommes : la bataille de la Marne commence. Le général Foch commande les troupes dont fait partie le 35e R.A.C.

Le 7 septembre, l'annonce est faite que l'armée allemande recule.

Le 8 septembre, le régiment entre dans le département de l'Aube (Semoine), mais, dès le 10, il prend enfin la direction du nord. La remontée est rapide à travers une région ravagée par les combats (Sommesous, Vatry, Saint-Etienne-au-Temple, etc.).

La longue guerre des tranchées débute.



<http://www.histoire-passy-montblanc.fr/wp-content/uploads/2016/06/2-1914-08-30-au-09-05-invasion-fronts-W3.jpg>

### 3.4 Les mobilisés berricois pendant la guerre

#### 3.4.1 Les affectations

Le 116° RI, le 85° RIT et le 35° RAC sont les régiments qui accueillent une grande partie de nos mobilisés berricois au mois d'août 1914, respectivement 23, 56 et 10 hommes.

Les autres seront répartis dans le génie, les régiments du train des équipages, la marine, les régiments de zouaves et de chasseurs, les régiments coloniaux, les sections de Commis et d'Ouvriers militaires d'Administration (C.O.A) ou les services auxiliaires. Certains sont des engagés volontaires ayant déjà une expérience de la guerre comme cet homme né en 1873 décoré de la Médaille de Madagascar (guerre coloniale de 1895) qui intégrera le groupe territorial du 28° RAC de Vannes ou cet autre, fils de sabotier né en 1892 et engagé pour 3 ans dans le 51° RAC en 1913 qui sera évacué, blessé en avril 1916.

Les trois régiments seront engagés dès août 1914 dans les combats des Ardennes, journées les plus meurtrières de toute la guerre. Le 116° perdra jusqu'à 60% de ses effectifs en une seule journée<sup>28</sup>.

Il est cependant difficile de suivre le parcours de chaque mobilisé. Après l'hécatombe d'août et septembre 1914, des régiments sont fusionnés ou réorganisés et leurs numéros d'identification changent.

---

<sup>28</sup> GOURLAY, Patrick : *La grande guerre et son empreinte en Bretagne (1914-1919)* dans Histoire d'un siècle, Bretagne 1901-2000, l'émancipation d'un monde, Skol Vreizh

DECOMPTE des FICHES DE CONSCRIPTION Au SERVICE MILITAIRE											
affrètement théorique en 1914	classe de conscription	nés à Berric en	âge en 1914	hommes nés à Berric	hommes nés ET habitants Berric au moment du service militaire	hommes mobilisés, nés et habitant Berric au départ pour leur service militaire	Mort Pour La France (MPLF) parmi les hommes nés et habitant Berric	fait prisonnier	blessés ayant survécu	Mort Pour La France (MPLF) parmi les hommes nés à Berric (tous domiciles confondus)	retournés vivre à Berric en 1919
	1883	1863	51								
	1884	1864	50								
	1885	1865	49								
	1886	1866	48								
Classes appelées par l'arrêté de mobilisation d'août 1914	1887	1867	47	12	7	0	0			0	
	1888	1868	46	9	4	2	0			0	0
	1889	1869	45	5	3	1	0			0	1
	1890	1870	44	9	6	3	0			0	1
	1891	1871	43	7	5	3	0			0	0
	1892	1872	42	20	14	10	0			0	3
	1893	1873	41	8	5	4	0			0	2
	1894	1874	40	14	14	10	1		1	1	3
	1895	1875	39	8	7	5	0	1	1	0	2
	1896	1876	38	14	10	8	0	2		0	5
	1897	1877	37	22	20	14	0	8		0	10
	1898	1878	36	7	6	6	1		1	1	2
	1899	1879	35	15	12	10	3	1	1	3	4
	1900	1880	34	12	11	7	4			4	2
	1901	1881	33	21	13	10	3	1	3	4	1
	1902	1882	32	13	11	10	1	2	2	3	3
	1903	1883	31	12	8	6	2		1	3	3
	1904	1884	30	12	3	3	1	2		3	2
	1905	1885	29	14	8	6	1	1	3	1	3
	1906	1886	28	13	11	10	3		3	3	2
	1907	1887	27								
	1908	1888	26	8	4	4	1		2	1	2
	1909	1889	25	10	7	6	3		2	3	2
1910	1890	24	20	12	10	3	2	3	5	5	
1911	1891	23	14	6	6	3	1	1	6	2	
1912	1892	22	16	9	6	2	1	2	8	4	
1913	1893	21	14	10	10	2	2	2	5	7	
<b>sous total</b>				<b>329</b>	<b>226</b>	<b>170</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>28</b>	<b>54</b>	<b>71</b>

### 3.4.2 Les commissions de réforme et les sursis d'appel

À partir de septembre 1914, les commissions de réforme siègent dans toutes les régions militaires soit pour réaffecter au service ou en réforme temporaire des blessés de guerre, soit pour statuer, de nouveau, sur les cas d'exemptés de service militaire au moment de la conscription. Ainsi sur Berric, nous avons l'exemple d'un homme né en 1879 réformé à Nantes en 1903 pour tuberculose puis reconnu apte au service dans le 11<sup>o</sup> escadron du train des équipages en 1914, ou cet autre mobilisé en août 1914 puis réformé à Vannes en septembre 1914 pour gastrite chronique et classé service armé par le conseil de révision en mai 1915. Les causes de réforme pendant les années de guerre des soldats mobilisés en 1914 sont souvent liées à la tuberculose, des malformations osseuses suite à fractures, rhumatismes ou des blessures graves par éclat d'obus.

Certains seront placés en sursis d'appel à plusieurs reprises pour travailler dans des entreprises de l'arrière comme la Maison Tricon à Vannes, les Ateliers de Saint-Pierre des Corps, les

Forges de Trignac, à titre agricole pour les moissons sur Berric, Lauzach, comme boulanger en Eure et Loir ou encore dans les services des compagnies de chemin de fer comme poseur de voies avec des lieux d'affectation variables.

### 3.4.3 Les morts aux combats

Le premier soldat berricois tombe à Maissin en Belgique le 22 août 1914 ; il a 24 ans. Parti le 2 août et déjà mort 20 jours plus tard. C'est le choc. « *Jamais une guerre n'a tué autant et aussi vite* ». <sup>29</sup> L'information arrivera souvent aux familles par les journaux, le télégraphe ou une lettre d'un compagnon de combat.

Une femme née à Berric, religieuse franciscaine et infirmière à la Croix Rouge Française périra sous les bombardements d'Arras en juin 1915.

Les corps seront souvent enterrés sur place comme le signalera Loeiz Herrieu en septembre 1914 en approchant de la Fère-Champenoise<sup>30</sup>.

*« Le train marque un arrêt ; tous nous descendons. Au bord de la voie, une tombe avec un képi posé dessus. En s'approchant, on peut lire le nom du soldat ; un gars du 62°, sûrement originaire des environs de Lorient. Ça nous refroidit. [...] Tout le long de la voie, sans interruption, en particulier du côté gauche, des morts entassés. [...] Où que nous portions le regard, ce ne sont que pantalons rouges étendus en lignes sur le terrain. On dirait des rangs de coquelicots qu'on aurait jetés sur l'herbe. »*

Ce sera la grande blessure des familles restées en arrière : sans corps ni lieu de sépulture pour se recueillir, le travail de deuil sera impossible dans cette population très influencée par le catholicisme. Pour les classes de 1887 à 1913 de nos mobilisés nés et habitants Berric au moment de leur service militaire, nous aurons 54 décès. Sur toute la durée de la guerre, ils seront 67. Cette gestion du deuil durera très longtemps après 1920. Pour certains enfants, elle les accompagnera toute leur vie : le traumatisme familial ne s'apaisera jamais.

### 3.4.4 L'impact des aides financières aux familles

Des secours de 150 francs seront versés aux familles (mère ou épouse) des premiers morts par le 116° Régiment en .....1916.

---

<sup>29</sup> <sup>29</sup> GOURLAY, Patrick : *La grande guerre et son empreinte en Bretagne (1914-1919)* dans Histoire d'un siècle, Bretagne 1901-2000, l'émancipation d'un monde, Skol Vreizh

<sup>30</sup> HERRIEU, Loeiz ; *Le tournant de la mort*, traduit du breton et édité par Daniel CARRE, TIR, 2015

Comme nous l'avons vu dans les comptes de Berric, dès 1914, une enveloppe budgétaire est ouverte pour l'assistance aux familles de mobilisés à hauteur de 45 francs. Elle répond en cela à la loi du 5 août 1914 mettant en place une politique d'assistance pour venir en aide aux femmes de mobilisés. Les familles pouvant y avoir éventuellement droit sont proposées par la commune, la décision revenant à des commissions cantonales. Cependant, l'argent corrompt. Ainsi, le comte du Boisrouvray<sup>31</sup>, conseiller général de la Roche-Bernard dénonce les abus :

*« J'ai vu des hommes partir le mercredi et revenir le vendredi ou le samedi et toucher 37 F 50. J'ai fait moi-même l'enquête que m'a demandée M. le Préfet pour les quarante-huit bénéficiaires de ma commune. Je suis arrivé à cette constatation, c'est que l'on ne devrait pas payer l'indemnité sans un certificat de l'autorité militaire. J'en ai vu recevoir 117,50 F pour 24 heures d'appel sous les drapeaux alors que le mari était revenu battre les blés »*

Dès 1915, des témoignages d'élus municipaux ou des dénonciations anonymes accuseront des femmes de soldats touchant des allocations de boire leurs pensions pendant que leurs maris sont aux combats. Loeiz Herrieu se félicite cependant, comme soulagé : *« on a commencé à verser des allocations à nos femmes »*.

Jamais il n'y a eu autant d'argent liquide chez les paysans malgré l'augmentation des prix liée aux réquisitions entraînant une gestion de pénurie. Mais aussi, grande nouveauté, l'argent est remis aux femmes qui endossent de fait, le rôle et le statut de chef de famille.

Des pensions militaires sont aussi attribuées aux veuves de guerre, aux enfants orphelins de guerre et aux ascendants en vertu d'une loi de 1831. Le nombre d'orphelins est en constante augmentation sur toute la durée de la guerre. La création en 1917 de l'Office nationale des pupilles de la Nation oblige l'état à aider matériellement et moralement les enfants de ceux qui ont été tués ou blessés à la guerre. Sur Berric, 9 enfants sont adoptés pupilles de la nation d'après les registres d'état-civil, parmi les 363 individus de notre population témoin.

### **3.4.5 Les mobilisés faits prisonniers**

Autant il est relativement facile d'identifier le parcours d'un soldat mort aux combats dans les archives départementales, encensé comme un héros par les familles dans un culte mortifère porté par la tradition religieuse de la Bretagne, autant un soldat fait prisonnier semble être oublié, comme une réalité qu'on ne veut pas voir, dans un pays lointain dont on connaît peu la géographie dans les campagnes bretonnes. Normalement, le sort des prisonniers est géré par la

---

<sup>31</sup> AD Vannes, *Les morbihannais dans la guerre 14-18, solidarité en tant de guerre*, pp.102

convention de La Haye du 18 octobre 1907 entérinée par 44 pays. Elle définit les responsabilités des pays envers les prisonniers de guerre pour les conditions d'internement, de discipline, de travail, de rémunération et l'accès au courrier et aux soins médicaux. Mais le sort exact de ces soldats identifiés dans un premier temps comme « disparus » ou « présumés prisonniers » est généralement ignoré des populations. Les informations arriveront aux familles par des courriers plus ou moins censurés.

Dans le désastre du début de la guerre, environ 40 000 soldats de diverses nationalités, seront capturés par les troupes allemandes. En 1916, 300 000 français seront détenus et astreints au travail agricole ou industriel dans les Usines Krupp à Essen notamment. Les conditions de travail épuisantes, la brutalité des geôliers dont certains seront identifiés comme criminels de guerre mais acquittés lors de leurs procès en Allemagne dans les années 1920, le manque de nourriture conduisent souvent à la mort des prisonniers. Chaque camp aura son cimetière par nationalité. Le règlement militaire allemand ne se préoccupe pas du sort des prisonniers : il y aura autant de régimes particuliers que de camps, plus sévère pour le simple soldat que pour les officiers. En 1915, les camps les plus durs se trouvent à Lechfeld, Minden, Niederzwehren : pas de chauffage ni de lit, peu de soins médicaux et d'hygiène, rare nourriture.

Suite aux plaintes du gouvernement français, des visites des camps sont effectuées par des représentants des pays neutres comme l'Espagne ainsi que par le Comité de la Croix Rouge de Genève. Dans le compte rendu de visite des délégués du gouvernement espagnol,<sup>32</sup> la présentation qui est faite par l'armée allemande ce jour-là, ressemblerait presque à un camp de vacances !

*« Les dortoirs sont convenablement installés ; les lits, disposés sur deux rangées, sont composés de châssis en bois ; les paillasses sont bourrées de copeaux, chaque homme dispose de deux couvertures. Le chauffage se fait au moyen de grands poêles à charbon, l'éclairage est électrique. Dans chaque dortoir, il y a un large espace libre pour permettre aux prisonniers de se promener quand il pleut. »*

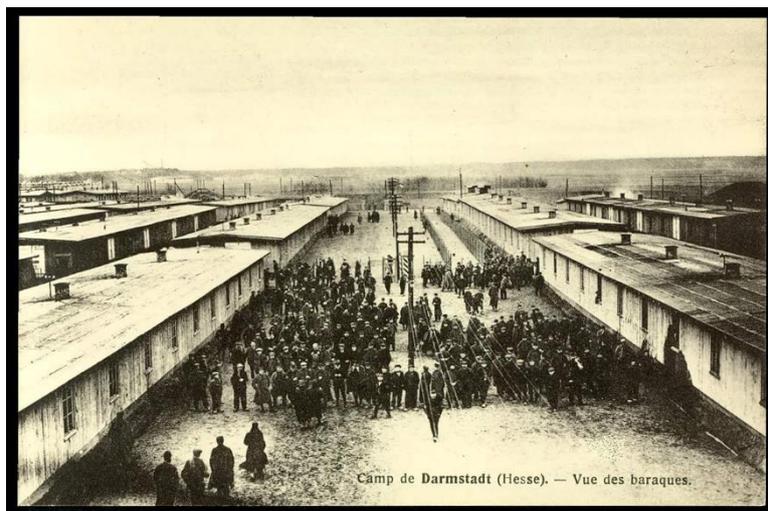
---

<sup>32</sup> Compte rendu disponible sur le site du CICR : <https://grandeguerre.icrc.org/fr/Camps/Munster-Westphalie-/443/fr/>



Prisonniers français (archives allemandes) source CICR : C\_G1\_A\_06\_0004\_0199\_0001-lightbox

Nos mobilisés berricois seront internés en Allemagne dans les camps de Munster, Minden, Darmstadt, Döberitz. Le camp de Minden, créé en septembre 1914 en Westphalie sur la Weser est prévu pour loger 18 000 prisonniers. Le camp de Munster n'a aucune installation (tente ou baraquement) pour recevoir les premiers prisonniers en 1914. Les hommes creusaient des trous pour se mettre à l'abri en les recouvrant de gazon. La cuisine était inexistante. Les installations de baraquements ne seront terminées qu'en début 1915. L'armée allemande semble dépassée par l'afflux de prisonniers en 1914 mais elle les utilise aussi comme moyen de pression après que le gouvernement français se soit plaint des conditions de détention. Dès lors, il n'est pas étonnant que la misère physique et psychologique (syndrome du prisonnier) de la captivité ajoutée à la faim ait permis le développement d'épidémies mortelles de typhus, dysenterie et tuberculose.



Camp de Darmstadt ; source CICR C\_G1\_A\_06\_0004\_0185\_0001-lightbox



Cimetière des prisonniers, camp de Münster ; sources CICR : C\_G1\_A\_06\_0004\_0235\_0001-lightbox



Prisonniers français travaillant dans les rues de Münster, en Westphalie. Source : Service historique de la défense

L'armistice du 11 novembre 1918 stipule que les prisonniers soient rapatriés immédiatement et sans réciprocité. À cette date, il existe 477 800 prisonniers français vivants à ramener par mer ou par voie ferrée. Les efforts de la mission française du général Dupont en Allemagne permettront le retour de tous les prisonniers avant février 1919. Seuls les corps des prisonniers décédés y resteront. Il faudra attendre le 28 février 1922 pour que le gouvernement français reconnaisse aux prisonniers morts en captivité le statut de « Mort pour la France » défini dans la loi de juillet 1915, comme pour leurs camarades tombés aux combats. Ce sera le cas pour un soldat berricois.

Cependant, nos prisonniers ne rentreront pas directement dans leurs foyers. Ils passent obligatoirement par un dépôt militaire où ils sont souvent interrogés sur leurs conditions de détention en vue de constituer des dossiers à charge pour d'éventuels procès pour crimes de

guerre contre l'armée allemande. Nos Berricois ne seront pas rapatriés avant décembre 1918 et ils ne retrouveront leurs familles qu'à partir de janvier 1919 pour les plus chanceux. Les derniers rentreront en mars 1919. Ces soldats pour la plupart issus du 85° RIT auront passé entre deux et 4 ans en détention. Ils ont des enfants qui ont grandi et les ont remplacés dans la gestion du quotidien. Reprendre sa place dans sa famille et dans son groupe social en sera d'autant plus difficile. Les prisonniers n'ont pas l'auréole du « héros combattant mort au combat ». Les événements les ont changés, endurcis, traumatisés ou physiquement diminués comme ce prisonnier et cultivateur à Berric qui obtiendra une invalidité de 65% en 1920 pour déchéance musculaire et misère psychologique. Mais ils ont aussi rencontré d'autres nationalités, d'autres croyances, d'autres langues. Leur monde a de nouvelles frontières plus vastes que celles de leur vieille paroisse. Ils se feront aussi un devoir de taire ce qu'ils ont vécu, par pudeur, par volonté d'oublier ou plus simplement parce que les mots sont bien faibles pour expliquer la souffrance endurée.

#### **3.4.6 L'accompagnement des blessés**

Il existe une autre catégorie de destins militaires dont on parle difficilement : les blessés de guerre. Nous en avons dénombré 37 parmi nos mobilisés. Les premiers combats ont été dominés par la puissance nouvelle d'une arme : l'artillerie avec les obus, les balles mais aussi les shrapnels, ces obus à balles avec poudre noire créés par un anglais au XIX° siècle et améliorés en obus brisant avec TNT par les industries Krupp début XX°, ancêtre des obus à fragmentation du XXI° siècle°. Les stratèges militaires français n'étaient pas visionnaires ni dans leur stratégie de combat ni dans la modernisation des armes : en août 14, ils se sont contentés d'appliquer les vieilles tactiques d'assauts à la baïonnette, le corps des hommes contre la mitraille et les obus. Le corps médical n'avait ni expérience ni technique réparatrice pour faire face aux blessures par éclats d'obus et aucun moyen pour soulager la douleur ou empêcher l'infection des blessures. Le terme de *boucherie* souvent utilisé pour parler des morts de la Grande Guerre prend ici aussi tout son sens. Les médecins parent au plus urgent, amputent, charcutent, recousent...dans les pires conditions. Mais ce laboratoire d'expérimentation à ciel ouvert verra la plupart des grandes innovations techniques de la chirurgie du XX° siècle qui serviront malheureusement pour les guerres suivantes. Ceux qui ont enduré ces souffrances méritent autant notre respect que les morts « héroïques » des champs de batailles. L'utilisation des gaz dans les combats n'interviendra qu'en avril 1915 près de Ypres. Les médecins n'auront que des moyens très rudimentaires pour soulager les soldats intoxiqués comme le démontre la

« *consigne clinique et thérapeutique de l'intoxication par les gaz* » émise par le sous-secrétariat d'état au Service de Santé en août 1918<sup>33</sup> Les classes les plus jeunes seront les plus exposées aux gaz et les conséquences s'en feront ressentir pendant de nombreuses années, entraînant des décès précoces par maladies respiratoires. Mais l'armée française utilisera également des gaz dans ses campagnes ultérieures.

Les consignes de l'état-major sont d'évacuer les blessés vers l'arrière le plus rapidement possible. Il faut libérer le champ de bataille dans des combats permanents qui nuisent aux ramassages des blessés. Là encore, l'état-major est dépassé et rapidement les moyens mis en œuvre manquent. Ils sont évacués sans pratiquement aucun soin ni chirurgie sauf cas d'extrême urgence (amputation) ce qui entrainera bien souvent des complications physiques (infections secondaires, contaminations, aucune désinfection des plaies, aucun pansement, aucune immobilisation de fractures...) mais aussi psychologiques et malheureusement une augmentation des décès. Les cinq trains sanitaires prévus sont insuffisants dès le mois d'août 1914. Dans la précipitation, 115 trains sanitaires seront improvisés à partir de wagons de marchandises. La gare de Vannes reçoit les premiers blessés le 26 août 1914. Ils sont 500, arrivant après un voyage de 15 à 18 h dans des conditions de propreté et de confort douteuses aggravant les pathologies comme par exemple ce blessé du 116<sup>o</sup>RI, évacué le 23 octobre 1914 blessé au bras puis amputé à Compiègne avant d'être envoyé sur Libourne puis Bordeaux, Talence, Bordeaux et être réformé en mai 1915 pour revenir invalide à Berric.

Au début de la guerre, les services de santé des armées ne sont pas organisés matériellement et leurs effectifs souffrent d'une insuffisance de préparation voire de formation médicale même dans les soins primaires les plus élémentaires. Par exemple, les lésions aux membres (bras et jambes) problématiques au niveau fonctionnel et conditionnant l'avenir de l'individu sont encore aggravées par des immobilisations en mauvaise posture dues au manque de connaissances des personnels. Ils entraineront des handicaps souvent lourds (jambes ou bras raides, raccourcissement des membres fracturés, ulcération des moignons, infections osseuses liées à des contaminations bactériennes ou parasitaires nécessitant de amputations ultérieures...) Ce sera le cas pour plusieurs de nos blessés berricois. Certains seront réformés très tôt comme ce soldat renvoyé dans ses foyers en octobre 1915 après avoir perdu l'usage de sa main gauche suite à une blessure de guerre sur le radius ou ce menuisier amputé du bras droit et du poignet gauche en 1914 qui décèdera chez lui en 1916.

---

<sup>33</sup> Voir annexe 1

Le Docteur Rouhier en charge du secteur chirurgical n°3 à Vannes constatera cependant « un nombre considérable de soldats *atteints de troubles bizarres de la marche, de contractures variées ou d'impotences défiant toutes descriptions* ». La médecine découvre les psychonévroses de guerre. L'asile de Lesvellec accueillera 204 militaires entre 1914 et 1918 pour des troubles névrotiques.<sup>34</sup>. Mais combien d'autres ne seront pas pris en charge et continueront à vivre avec d'effrayants cauchemars ? La psychiatrie n'identifie pas encore les notions de stress post-traumatique.

Les hôpitaux de Vannes et de Malestroit développeront des soins de physiothérapie comme la kinésithérapie, l'électrothérapie ou l'hydrothérapie pour permettre une réinsertion professionnelle de blessés essentiellement agriculteurs ou artisans.

Nos enfants de Berric vont vivre au rythme des nouvelles du front, de l'annonce des morts mais aussi avec les hommes porteurs d'horribles cicatrices, revenus dans leurs foyers et dont la personnalité a changé. Les visions des combats de même que la souffrance physique et psychologique ne s'effacent pas.

Le Morbihan devient un département refuge non seulement pour les malades ou blessés mais aussi pour les civils de Belgique et du Nord de la France fuyant les combats ainsi que pour les prisonniers de guerre allemands. Sainte Anne d'Auray abrite une nécropole pour les soldats Belges décédés dans les hôpitaux de la région. Une ressortissante belge épousera un Berricois selon le recensement de 1926.

L'environnement de nos enfants devient multiculturel dans une société rurale faisant preuve d'une solidarité patriotique tout en gardant une certaine méfiance vis-à-vis de l'étranger.

### **3.5 Situation économique de la commune et accueil de réfugiés**

#### **3.5.1 L'accueil des réfugiés**

Les autorités désignent sous le terme de « réfugiés » « *toutes personnes étrangères à la commune, qui y ont été installées depuis la guerre et qui sont, en tout ou partie, à la charge soit de l'État, soit de la commune, soit des habitants* ».

---

<sup>34</sup> Ils seront classés en 4 catégories :

- 1- Épilepsie, alcoolisme, paralysie générale, confusion, mélancolie
- 2- Blessés nerveux avec lésion organique des nerfs
- 3- Névrose ou lésions psychologiques
- 4- Psychonévroses ou manifestations de troubles psychiques avec absence de lésions organiques observables

Dès fin août 1914, l'affluence des réfugiés dans le département dépasse largement les prévisions comme le constatera Loeiz Herrieu le 2 septembre 1914 :

*« La population civile fuit devant la guerre. Du matin au soir, le flot ne tarit pas sur la grand-route : hommes, animaux, voitures. On se sauve devant les Allemands. Les fuyards passent, pêle-mêle, mal habillés, certains étendus sur des chargements de meubles, d'outils, de fourrage destiné aux bêtes, de vêtements. Certains vont à pied, souvent sans chaussures, couverts de poussière. Des vieillards épouvantés, des jeunes gens à la mine sombre, des femmes en cheveux, des mèches dans les yeux, de jeunes enfants sur les bras, d'autres pendus à leurs jupes. Accrochées aux charrettes, mille petites choses sans importance, emportées à la va-vite, sans réfléchir.*

*Hommes et animaux, tous ont comme de l'épouvante dans leurs yeux marqués d'un cerne de poussière détrempe par la sueur. [...] Quelle angoissante procession. »*

En plus des réfugiés Belges et Flamands, le département accueille aussi le retour des domestiques n'ayant plus d'emploi à Paris, dans la Sarthe ou la Touraine et le repli des régiments de la 2<sup>o</sup> Région militaire (Somme et Ardennes) avec leurs familles : grand brassage de population sur une zone rurale dépouillée de ses ressources par les réquisitions successives alimentant les armées au front.

L'autorité militaire achemine les réfugiés vers les gares d'accueil. D'autres arrivent par leurs propres moyens. À Vannes, la création d'un service de réfugiés avec un contrôleur permettra de veiller à l'installation matérielle dans la cité et les communes rurales alentours. Les maires ont obligation de recenser précisément les réfugiés et de transmettre la liste nominative au préfet. Ils doivent aussi subvenir à leurs besoins en application de la loi du 5 août 1914 :

*« L'autorité municipale, par délégation de l'autorité militaire, a le droit de pourvoir, par voie de réquisition, au logement, à la nourriture, au chauffage et, en cas de maladie, au traitement des individus et à la subsistance des individus qui, ayant été évacués comme **bouches inutiles** par le gouverneur d'une place forte, auront déclaré se trouver sans moyen d'existence »*

La notion de bouches inutiles peut sembler choquante. Dans le langage militaire de l'époque, elle sert à désigner toutes les populations civiles non combattantes d'une place forte, femmes, enfants, vieillards, infirmes.

L'État compte sur le concours patriotique et l'hospitalité des populations. Les locaux publics comme les écoles, sont réquisitionnés pour l'hébergement, la nourriture fournie par les habitants est partiellement remboursée par une indemnité versée via les communes. Le receveur municipal verse tous les 10 jours aux réfugiés une allocation de 1,25francs/ personne/ jour.

Nous n'avons pas trouvé dans les archives de la commune, les listes de réfugiés établies par la mairie. Cependant, il est certain que Berric en ait accueillis au moins sur deux années. Dans la comptabilité communale apparaît une ligne intitulée « Réquisition et autres dépenses concernant les bouches inutiles » créditée d'un montant de 3763,75 francs en 1915 et 403 francs en 1916.

### **3.5.2 Situation des comptes de la commune**

La notion de réquisition s'étend jusqu'en 1918 et pas uniquement pour la nourriture. Sont réquisitionnés des marmites, des chaudières, des véhicules automobiles, de l'essence mais aussi de l'eau de vie. La comptabilité précise dans la partie « recettes » / « dépenses » une ligne de « fonds à percevoir pour paiement d'achats sur réquisition » avec un montant de 208 francs en 1915, 368 francs en 1916, 187 francs en 1917 et 198 francs en 1918.

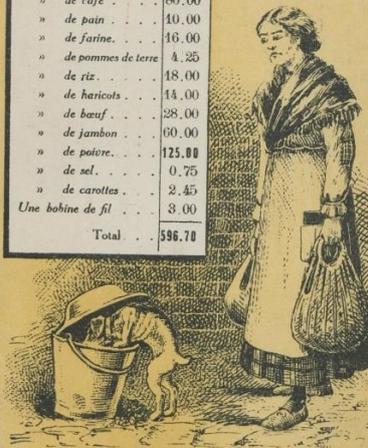
Les sabotiers berricois trop âgés ou trop jeunes pour être mobilisés participeront à l'effort de production lors de la « crise du sabot » en 1917 : les sabots étaient alors très recherchés par les soldats dans les tranchées, les réfugiés et les paysans. La mobilisation de 90% des sabotiers en 1914 provoqua immédiatement une chute importante de la fabrication, conduisant à une pénurie dans les années suivantes. Leur prix passera de 1,25 francs en 1914 à 7 francs en 1917. La commune sera payée à hauteur de 383,75 francs en 1917 pour une cession au département. L'objectif de la préfecture étant de pouvoir fournir à bas prix 6000 sabots par mois, deux ateliers de production mécanisée (avec scies à ruban, machines Baudin) seront créés dans les dépôts d'internés de Sarzeau.

L'utilisation des trains au profit de l'armée bloque le commerce de marchandises. La guerre maritime pénalise l'importation de charbon et la pêche, les conditions climatiques associées au manque de main d'œuvre limitent les récoltes. Dès 1915, les prix augmentent et la spéculation entraîne des tensions entre ruraux et citadins, les uns accusant les autres de profiter de la pénurie pour s'enrichir.

COMPTES DE LA MÉNAGÈRE EN 1914	
Lait condensé (boîte) . . .	0.30
Un œuf . . . . .	0.10
Un kilo de beurre. . . . .	3.50
» de fromage . . . . .	3.20
» de sucre . . . . .	0.65
» de chocolat . . . . .	2.60
» de café . . . . .	4.00
» de pain . . . . .	0.30
» de farine . . . . .	0.40
» de pommes de terre . . . . .	0.10
» de riz . . . . .	0.60
» de haricots . . . . .	0.80
» de bœuf . . . . .	1.80
» de jambon . . . . .	4.00
» de poire . . . . .	3.20
» de sel . . . . .	0.10
» de carottes . . . . .	0.40
Une bobine de fil . . . . .	0.45
Total . . . . .	26.20



COMPTES DE LA MÉNAGÈRE EN 1918	
Lait condensé (boîte) . . .	9.00
Un œuf . . . . .	2.25
Un kilo de beurre. . . . .	46.00
» de fromage . . . . .	60.00
» de sucre . . . . .	26.00
» de chocolat . . . . .	92.00
» de café . . . . .	80.00
» de pain . . . . .	10.00
» de farine . . . . .	16.00
» de pommes de terre . . . . .	4.25
» de riz . . . . .	18.00
» de haricots . . . . .	14.00
» de bœuf . . . . .	28.00
» de jambon . . . . .	60.00
» de poire . . . . .	125.00
» de sel . . . . .	0.75
» de carottes . . . . .	2.45
Une bobine de fil . . . . .	3.00
Total . . . . .	596.78



Sources : *Comptes de la ménagère en 1918-Archives nationales-AB-XIX-4012-classeur3*

Sur les marchés de Vannes, le beurre augmentera de 25 % en 1915 et le kilogramme de viande de porc de 225 % entre 1915 et 1917. Faute de farine, le prix du pain est réglementé et bientôt apparaissent les coupons et cartes de ravitaillement.

Notre grand-père a toujours certifié qu'il n'avait jamais eu faim tant qu'il était resté à Berric. Les agriculteurs comme les pêcheurs seront soupçonnés de vivre au quotidien sur leurs réserves et de vendre ce qu'ils produisent à des prix plus élevés qu'avant-guerre.

Le financement de la guerre, la rareté des produits conduisent très tôt à l'inflation mais aussi à la thésaurisation dans les campagnes. Dès juillet 1915, dans un courrier, le directeur de la succursale de la Banque de France<sup>35</sup> à Vannes constate :

*« Notre région est encore un peu arriérée. La campagne a une répugnance marquée en temps normal [à la dépense] et depuis la mobilisation c'est pire : les paysans accumulent l'or et l'argent et il est presque impossible de leur faire comprendre [...] qu'ils nuisent à la vie économique du pays »*

La pénurie de monnaie gêne le commerce mais aussi les échanges sur les marchés et le paiement des salaires. En septembre 1915, la Chambre de Commerce de Lorient édite pour tout le département et avec l'autorisation du ministre du Commerce une monnaie dite de « nécessité » sous forme de bons fiduciaires en petites coupures de 0,50 franc, 1 franc et 2 francs portant au verso l'assertion suivante : « *Les Bons émis par la Chambre de Commerce de Lorient seront*

<sup>35</sup> AD Morbihan : « les Morbihannais dans la guerre 14-18 »

*échangés à présentation par vingt ou multiples de vingt, contre des Billets de la Banque de France. Leur remboursement est garanti par un dépôt d'égale valeur à la Banque de France, au nom de la Chambre de Commerce de Lorient ».*

Dans les années suivantes, l'usage de la « planche à billets » par le gouvernement fut la base de la dépréciation et de l'inflation monétaire d'où la hausse des prix sur des produits souvent de première nécessité. L'État a également augmenté les impôts indirects et les taxes sur le tabac et l'alcool. Le décret de création de l'impôt sur le revenu de 1914 ne sera mis en œuvre qu'en 1917 mais ne fournira que peu de ressources obligeant l'État à avoir recours à des emprunts étrangers (américains ou anglais) dont les remboursements pèseront lourds après 1920.

Nous ne parlerons pas ici des bons de la défense et de la propagande patriotique associée :

*« Les soldats donnent leur sang, donnez votre or »*

Malgré ces problèmes monétaires, les comptes de la commune restent remarquablement stables jusqu'en 1918.

BERRIC	bilan des comptes de la commune à chaque clôture d'exercice au 31 mars en francs de l'époque						
	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920
recettes de l'année	4131	4134	4062	4155	4764	8959	42115
résultat consolidé au 31 mars de l'année suivante	1861	2456	2622	2805	3411	6887	37512
fonds placés au Trésor avec intérêts	2175	3130	3633	3920	4340	6437	27568
montant des réquisitions	16638	208	368	188	/	/	/
dépenses pour les bouches inutiles et réfugiés	/	4134	403	/	/	/	/
dépenses supplémentaires non budgétées					2562	3382	27469

En 1914, le bureau de bienfaisance achètera pour 500 francs du pain et de l'alimentation pour venir en aide aux familles les plus pauvres. L'entretien de l'église et du presbytère s'élèvera à 200 francs. Le fonds de secours aux familles de réservistes nouvellement créé dépensera 45 francs. Nous retrouvons toutes les lignes de dépenses à caractère « social » : assistance aux enfants assistés (60 francs), assistance aux vieillards infirmes et incurables (120 francs), secours aux indigents (303 francs) secours aux pauvres (156 francs), assistance médicale gratuite (140 francs), aide aux familles nombreuses (288 francs), aide aux femmes en couche (38 francs).

En 1918, l'État verse 205 francs correspondant à la part liée aux dépenses d'administration résultant de l'état de guerre. La part de la commune sur les fonds disponibles du budget des cultes sera de 880 francs. Neuf cents francs seront alloués au bureau de bienfaisance pour l'aide alimentaire. L'assistance aux vieillards, infirmes et incurables s'élèvera à 210 francs. La commune accordera une subvention de 60 francs à l'Union des Femmes de France.

À partir de 1919, de nombreuses dépenses supplémentaires, des subventions du département ou de l'État, des emprunts et leurs remboursements vont intégrer les finances communales. La participation à la construction des chemins de grande communication s'élève à environ 1000 francs en plus de l'entretien des chemins vicinaux. La gestion de la pénurie alimentaire et le financement de l'agent ravitailleur nécessiteront le versement d'une indemnité de 100 francs. La commune devra aussi faire face à d'importants travaux sur le patrimoine religieux : chapelle Notre Dame des Vertus, chapelle de Cohignac, église Saint Thuriau. Des travaux pour un montant de plus de 30 000 francs seront engagés jusque dans les années 1925 pour la désaffectation puis la démolition de la chapelle de Cohignac avec réutilisation des pierres pour la construction d'un abri à cloche sur le bourg.

### **3.6 La démobilisation entre espoir et angoisse**

L'armistice a été signé en novembre 1918. Le canon s'arrête sur le territoire français mais les guerres « satellites » ne sont pas finies. Comme le souligne Bruno Cabanes<sup>36</sup>, les soldats de l'armée d'Orient « *changent d'ennemi et continuent à se battre cinq mois encore, jusqu'au printemps 1919, dans un climat de crise qui culmine avec les mutineries dans le port d'Odessa* »

*« La démobilisation représente en elle-même un mouvement durable et complexe. [...] Elle commence dès la mi-novembre 1918, s'interrompt en avril 1919, reprend après la signature du traité de Versailles (28 juin 1919) et ne se termine qu'au printemps 1920 pour la classe 1918 et en mars 1921 pour la classe 1919. Aussi, lorsqu'ils sont finalement libérés à l'été 1919, cela fait cinq à huit ans sans discontinuer que les hommes des classes 1912 et 1913 sont sous les drapeaux [...] Sans cette prise en compte de l'usure qui s'est emparée des corps et des esprits, comment comprendre, à sa juste mesure, ce que fut pour les soldats ce temps suspendu entre la guerre et la paix ? »*

Les espoirs portés par les différents traités signés qu'en 1919, sur la reconnaissance des peuples des colonies vont entraîner d'autres conflits.

---

<sup>36</sup> Cabanes, Bruno : *La victoire endeillée*

Si dans la population des villes et des campagnes la liesse domine en pensant aux retours des hommes avec une volonté de recommencer à vivre « comme avant », il n'en est pas de même chez les soldats. L'arrêt des bombardements est un soulagement mais l'inquiétude et l'appréhension du retour au pays domine, comme l'écrira Loeiz Herrieu en fêtant le jour de l'an 1919 avec son régiment en Alsace redevenue française.

*« Avant de quitter mon lit, je n'ai pu m'empêcher de m'interroger ce matin : Comment allons-nous pouvoir recommencer à vivre après ces quatre années et demie de cette existence stérile, passée à attendre qu'une marmite viennoise nous mette en pièces ? Nous nous étions faits à l'idée de mourir ; nous avions presque perdu tout espoir de survivre. Et maintenant, voilà que nous allons être renvoyés dans nos foyers, alors que nous sommes vidés, sans ressort, habitués à être toujours commandés, à toujours obéir. Nous qui avons vécu dans la crainte de nos supérieurs, comment pourrons-nous, d'un jour à l'autre, faire preuve d'initiative dans notre travail, comment trouver la force de nous y engager avec courage et détermination ? Comment pourrons-nous nous réadapter à une vie que nous avons pratiquement oubliée ? Une vie qui sera, à tout le moins, complètement différente de celle que nous avons connue auparavant ?*

*Voilà que j'en suis presque à craindre le retour à la maison [...] Qu'allons-nous devenir ? Recommencer ma vie à quarante ans ? Maintenant alors que les plus belles années en ont été gaspillées ! Finalement, l'imminence du retour, pourtant si ardemment espéré, me remplit aujourd'hui plus d'appréhension que de hâte. »*

#### 4. BERRIC de 1920 aux années 1930

Nos enfants berricois assisteront au retour de ces hommes brisés, démobilisés physiquement mais moralement en quête de reconnaissance pour le « travail accompli » et d'une place dans la communauté. La démobilisation psychologique prendra du temps. Les sentiments de haine vis-à-vis de l'ennemi qu'ils ramènent du front vont se trouver confronter à une société où l'idéal pacifiste se développe à travers les journaux, manifestations, groupes politiques. Ils se retrouvent de nouveau plonger dans un inconnu à maîtriser, seuls, tout en devant « reconnaître » leurs femmes et enfants. La création des associations d'anciens combattants découlera de ce besoin d'échanger entre individus ayant vécu les mêmes traumatismes en entretenant le souvenir des compagnons morts. Certains garderont la conscience très profonde voire une honte d'être des survivants. Mais l'armée française reste une armée en deuil. *C'est la victoire qui « paie et venge » les morts de leur sacrifice.*<sup>37</sup>

*Après 1918, l'écart entre la guerre imaginée avant 1914 et la situation en 1918 est tel que la stupeur, le refoulement, la haine se mêlent et font que la démobilisation,*

---

<sup>37</sup> CABANES Bruno, *La victoire endeuillée*

*les morts pour la France, les commémorations aident à canaliser ces sentiments. À partir du milieu des années vingt, le discours guerrier décline au profit d'un discours condamnant la guerre et appelant à une paix définitive avec l'expression « Der des Der »<sup>38</sup>*

Cependant la démobilisation ne se déroule pas aussi vite que le souhaitent ces paysans ex-soldats, espérant rentrer dans leurs villages pour effectuer les travaux des champs. Certains sont encore en guerre avec l'Armée d'Orient d'autres entrent en Allemagne comme troupes d'occupation. La démobilisation représente surtout le déplacement de millions d'hommes dans un pays dont les infrastructures ferroviaires, administratives et politiques ne sont pas prêtes pour une logistique de paix. Loeiz Herrieu dira que la « *démobilisation est faite sans queue ni tête* ». Elle durera plus d'un an durant lequel l'économie va se reconstruire pilotée par des responsables civils et militaires. Le recul de l'Histoire permet de juger de leur remarquable efficacité. Les différents rouages administratifs tiennent bons. Les anciens soldats retrouvent peu à peu du travail alors que les politiques débattent pour dimensionner une compensation financière et républicaine (donc égalitaire) au sacrifice de quatre ans de la vie des hommes engagés dans le conflit.

Cet entre-deux, passage de la guerre à la paix, s'accompagne d'étapes obligatoires : visite médicale au dépôt démobilisateur, mise à jour des papiers militaires, établissement de listes nominatives de démobilisés, attribution d'indemnités, versement du pécule du soldat, fêtes du retour dans sa commune pour les vivants mais aussi pour les morts. Le besoin de reconnaissance des anciens soldats s'exprime fortement dès 1918. Si certains se satisfont de ce qu'ils reçoivent, d'autres garderont une rancœur.

Laissons ici Loeiz Herrieu nous livrer ses angoisses dans sa lettre du 29 janvier 1919 :

*« Mon dernier jour de quatre années et demie de tristesse, de misère et d'épouvante. Je me sens un peu fébrile aujourd'hui. Mon esprit a du mal à se faire à l'idée que je vais être libéré du joug que je porte depuis si longtemps.[..] Que vais-je devenir maintenant que ma petite ferme est complètement détruite, sans toit ni moyen d'élever ma famille ? Je regarde l'avenir avec appréhension. J'ai mobilisé toutes mes forces pour rester ferme face à tout, face à la mort elle-même. Jamais je n'aurais pu tenir pendant quatre années et demie d'une existence comme celle-ci sans façonner ma volonté. [ ..] Avoir si longtemps ployé sous un joug si lourd sans jamais avoir laissé courir à ses envies, ne peut que vous ôter tout courage pour affronter l'inconnu.*

*Mon esprit est comme vide ! Mon existence m'apparaît aujourd'hui découpée en trois parties totalement indépendantes l'une de l'autre : avant la guerre, pendant la guerre, après la guerre. Il n'y a plus de lien entre elles ;*

---

<sup>38</sup> TISON, Stéphane, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2011, 423 p

*Et je ne suis pas le seul à ressentir cela. Celui qui va prendre ma place est un jeune homme de Quimper qui était encore aux études quand il a été mobilisé. Il n'a passé que six mois au front et on dirait un homme de soixante ans. [..]*

*Et puis nous n'avons plus aucune racine au pays. Il est vrai que, personnellement, j'ai cherché à arracher de mon cœur tout ce que j'avais laissé en Bretagne, songeant qu'il me serait plus facile de mourir si les amours qui auparavant le remplissaient y perdaient de leur intensité. Et maintenant, quand je me suis habitué à côtoyer la Mort, voilà que la Mort s'éloigne de moi, que la vie m'appelle alors que je suis sans force.*

*Toutes ces pensées agitent mon esprit pendant que je rassemble les affaires que je souhaite emporter à la maison.*

*Je vais ensuite chercher mes papiers et percevoir ma dernière solde. »*

#### **4.1 Gestion de la mort**

La commémoration du culte des morts et la gestion du deuil est fondamentale dans nos territoires bretons. Traditionnellement, les vivants dialoguent avec les défunts sur leurs tombes et dans les prières. Les nombreux ex-voto dans nos églises témoignent de cet attachement religieux et culturel à la mémoire des défunts.

Le drame des familles lors de cette guerre est double. A la mort violente d'un parent en territoire lointain s'ajoute l'absence de corps et donc l'impossibilité de rites collectifs rassurant les vivants comme la toilette du mort, la veillée funèbre, la mise dans le cercueil, la messe, le trajet jusqu'au cimetière avec les voisins. Certains verront le corps de leurs défunts être rapatriés dans la commune à partir de 1920. D'autres n'auront pas ce réconfort et ne connaîtront même pas le lieu de décès ou d'inhumation de leurs parents.

*« Juste avant la Grande Guerre [..]<sup>39</sup>Sigmund Freud avait défini le deuil en ces termes : « Le deuil se doit de remplir une mission psychique définie qui consiste à établir une séparation entre les morts d'un côté et les vivants, les souvenirs et les espérances des survivants de l'autre. »*

*[..] la mort à la guerre [..] est, dans sa masse, une mort de jeunes, [..]le combat signe globalement la mort des jeunes hommes : à ce titre, la guerre inverse de façon dramatique l'ordre habituel de succession des générations. En temps normal, cette cassure de la filiation, dont on sait l'importance centrale au sein de toutes les sociétés humaines, constitue un choc psychique d'une gravité exceptionnelle. Le Diagnostic and Statistic Manuel américain [..]<sup>40</sup>attribue ainsi la note maximale (le degré 6, dit « extrême ») à la douleur suscitée chez ses ascendants par la perte d'un fils ayant atteint l'âge adulte. Comme l'énonce un manuel de clinique psychiatrique, « les parents âgés ayant perdu un enfant adulte sont beaucoup plus traumatisés et présentent un deuil chronique avec perturbations psychiques, somatiques, etc. La mort de cet enfant devient le thème essentiel de leurs pensées et de leurs propos, pour le restant de leur vie. »*

---

<sup>39</sup>AUDOUIN ROUZEAU, Stéphane « Qu'est-ce qu'un deuil de guerre ? », Revue historique des armées [En ligne], 259 | 2010, mis en ligne le 06 mai 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://rha.revues.org/6973>

<sup>40</sup> Le DSM, dont la première parution en 1952 a été suivie d'éditions successives au fur et à mesure de l'évolution de la nosographie des atteintes psychiques

« [...]Maurice Genevoix, sans être nullement psychiatre, avait parfaitement compris à travers son expérience propre, lui qui avait rendu visite aux parents d'un de ses camarades normaliens, tué au front pendant la Grande Guerre. Bien des années plus tard, il en rendit compte en ces termes : « Chacun de nous, quand le malheur le frappe, connaît seul sa propre souffrance. Mais ce jour-là, [...] entre le père et la mère de Benoist, il m'a semblé sentir jusqu'à en être traversé ce qu'était la douleur des parents d'un soldat tué. [...] Le père, entre ses rares paroles, laissait ses yeux vaguer au loin. [...] Et soudain ses mâchoires se crispèrent, j'en voyais les muscles frémir. La mère me regardait toujours. Et maintenant je détournais les yeux. Ce que je voyais dans les siens ne m'était plus, à la fin supportable. » « La douleur des parents d'un soldat tué », certes ; mais aussi celle de ses grands-parents. De ses frères, de ses sœurs. De sa fiancée, de son épouse. De ses enfants. De ses amis. »

#### 4.1.1 Le monument aux morts

La *Semaine religieuse du diocèse de Vannes* dans sa parution du 10 novembre 1917 insiste sur le rôle de conservation de la mémoire d'un monument aux morts :

« La liste des enfants de nos paroisses bretonnes s'allonge, hélas ! tellement que la mémoire débordée a senti le besoin d'un contrôle et d'une aide. Pour n'oublier personne, elle s'est décidée à confier les noms de ces héros au marbre et au granit en demandant à la fidélité et à la pérennité de ceux-ci de les conserver et de les transmettre aux générations futures. »

Les procès-verbaux du Conseil général du Morbihan en date du 29 avril 1919<sup>41</sup> s'interrogent sur l'aide aux communes pour l'érection de « monuments à la mémoire des enfants du Morbihan morts pour la France ».

« Bien des communes ont déjà fait des souscriptions pour ériger des monuments à la mémoire de leurs enfants morts pour la France. Des comités se sont fondés et poursuivent de leur côté le même but. [...] Il se peut que des communes formulent des demandes de subventions. [...] Il y a 257 communes ; cela peut coûter plusieurs centaines de mille francs ; 500 000, peut-être même un million. La subvention ne pourra pas être inférieure à 10%. [...] Pour le monument le plus simple, vous arrivez de 1500 à 2000 francs. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la dépense atteindra un million minimum. Si l'État [...] s'engage à fournir 50%, nous aurons encore à faire face à 500 000 francs de dépenses. [...] la subvention du département est fixée à 25% »

Rappelons qu'en 1918, le kilogramme de pommes de terre coûte 12 francs. En 1919, la pension de veuve « de simple soldat » s'élève à 800 francs par an. A l'échelle du budget des communes, de lourds emprunts vont être engagés. Le monument aux morts a une force symbolique de communion entre les familles restées au pays, les soldats revenus et les morts aux combats.

---

<sup>41</sup> AD IB 716/66

Le 15 juin 1920, le conseil municipal berricois, sous la présidence du maire Thuriau Paul formule une demande au Préfet pour obtenir le versement au comité constitué pour l'occasion, des subventions du département et de l'État afin d'ériger un monument à la mémoire des enfants de Berric. Au courrier sera joint le devis, les plans du monument et le montant des souscriptions recueillies par le comité. Il précise aussi le nombre des morts : 46.

En caisse le 17 juin 1920, le comité dispose de 1393, 25 francs

Cependant, la mise en œuvre du projet ne sera pas si simple comme l'explique un courrier de la préfecture daté du 12 juillet :

- *Une circulaire ministérielle du 10 mai stipule que les projets de monument aux morts doivent être approuvés par décret présidentiel*
- *Le dossier doit contenir le détail des ressources couvrant l'intégralité du coût total du monument : crédit voté par le conseil municipal, souscription publique, subvention de l'État conformément aux dispositions de la loi du 25 octobre 1919 (en attente de publication du barème), subventions départementales calculées à raison de 10 francs par mort constaté dans la commune, sans que le montant de la subvention ne puisse dépasser le quart de la dépense engagée*
- *Le dossier doit aussi contenir l'avis d'une commission spéciale, siégeant en préfecture, chargée d'examiner les plans du monument au point de vue artistique !*

Le 8 août 1920, le bureau de bienfaisance de Berric donne sa part de la concession dans le cimetière communal au profit du monument aux morts... si *Monsieur le Préfet est d'accord !*

Les plans sont dressés par monsieur Lepinard de Vannes et envoyés en préfecture un an plus tard le 19 août 1921. Dans ce nouveau courrier du maire, le nombre de morts déclarés est de 50. Le devis s'élève à 4000 francs. Le conseil municipal votera un crédit de 1000 francs le 14 juin 1921.



Alors que l'entrepreneur de la commune n'est plus en mesure de poursuivre le projet en 1920 pour cause de décès, les déboires administratifs du maire continuent. Dans un courrier du 24 août 1921, la préfecture du Morbihan redemande un dossier complet comprenant :

- *Un plan du monument avec désignation de l'emplacement*
- *Le devis des travaux*
- *La liste des souscriptions, laquelle devra comprendre que le nom des personnes chargées de la collecte avec le montant des sommes recueillies par chacune d'elles*
- *Un certificat faisant connaître le nombre de morts*
- *Une délibération du conseil municipal, établie en double exemplaire, faisant connaître la part de crédit que la commune entend affecter à la dépense*
- *D'autre part, je remarque que le projet que je vous ai renvoyé le 12 juillet 1920, pour modifications ne m'a pas été retourné suivant les indications qui y étaient énumérées ; que d'autre part, le monument devant être érigé dans le cimetière, il y aurait lieu de produire l'engagement du Conseil municipal d'acquitter la part revenant aux pauvres ou une délibération du bureau de bienfaisance renonçant à la percevoir.*

Le 28 août 1921, le maire certifiera le décès de 50 hommes morts pour la France. Le 29 août, la souscription s'élève à 1413,25 francs et en décembre 1921, elle plafonnera à 1900 francs, approuvée par le Préfet. La commission départementale et l'État alloueront respectivement une subvention de 500 francs et 170 francs en septembre 1921.

Le 1<sup>o</sup> juin 1922, le nouveau maire Guillaume Le Jallé fait voter au conseil municipal un crédit de 500 francs supplémentaires pour couvrir l'ensemble des frais.

L'accord est enfin donné par la préfecture le 23 janvier 1923. Un mandat de paiement pour dépenses communales de 4000 francs sera versé à monsieur Lepinard agissant alors en tant qu'entrepreneur, pour l'érection d'un monument aux Morts pour la Patrie le 1 mars 1923. Les travaux comprennent « *un monument en granit de Saint Aubin, finement taillé et bouchardé faisant 4 mètres 11 cm de hauteur, avec deux palmes nouées encadrant une croix de guerre, en gravure en creux doré, comprenant en outre un petit panneau A granit poli noir sur la face, et trois panneaux B pour les côtés et la face arrière. Gravure dorée de cinq cents lettres environ. Pose à Berric y compris les fouilles et le béton* ».



#### 4.1.2 Déplacement du vieux cimetière



Photo carte postale de Jean-Marie Combier (1891-1968) portant au dos un cachet postal de 1928

(sources <http://questembert56.free.fr> avec l'aimable autorisation de JP Guillement)

Cette photo, probablement prise entre 1926 et 1928 après l'installation de l'électricité dans le bourg, présente l'église Saint Thuriau avec son cimetière, son calvaire et les grands cyprès. Dès 1905, des plaintes sont rapportées en mairie par la police du cimetière<sup>42</sup> de Vannes sur l'empiètement de l'entourage d'une tombe sur une autre laissant le maire Jacques Le Bourbasquet en grand désarroi au point de demander conseils au préfet.

Les anciennes coutumes funéraires sont toujours d'actualité dans la commune : « *les familles pouvoient elles-mêmes directement à l'aide de voisins aux transports et à l'inhumation de leurs défunts* »<sup>43</sup>. Le cimetière autour de l'église ne remplit plus les conditions prescrites par le décret du 23 prairial an XII notamment en termes de salubrité publique

Les mésaventures funéraires des différents maires de Berric dureront jusqu'en 1936 et la création d'un nouveau cimetière à l'extérieur de la commune, non sans difficultés administratives et financières importantes.

---

<sup>42</sup> Préfecture du Morbihan, 2<sup>o</sup> division, 1<sup>o</sup> bureau, Berric police du cimetière

<sup>43</sup> Archives Départementales de Vannes 2 O 15 23ancien cimetière, beffroi, nouveau cimetière 1913-1936

Le maire bataillera d'abord avec la Commission départementale des Sites et Monuments Naturels. En réponse à son courrier de février 1933 demandant la désaffectation de l'ancien cimetière situé autour de l'église, le service des Beaux-Arts, sans s'opposer à la création d'un nouveau cimetière, juge nécessaire d'empêcher la disparition de l'existant.

Le conseil municipal réplique : « *le cimetière actuel n'a par lui-même aucun pittoresque, à part le calvaire avec les arbres qui l'entourent [...] il convient de noter l'exiguïté de ce cimetière et l'étroitesse des rues aux abords qui ont à peine 3 mètres et rendent la circulation difficile. Pour l'embellissement du bourg, la création d'une place paraît indispensable* ». Une annexe précisera le nombre de morts entre 1927 et 1931 soit respectivement 22, 21, 21 dont 8 morts nés en 1929, 6 dont un mort-né en 1930 et 17 la dernière année.

Mais la commission s'oppose à la suppression des anciens cimetières surtout pour des raisons esthétiques, estimant le résultat obtenu déplorable car l'église se trouve alors dépourvue de son cadre naturel même si, ici, on ne parle pas d'enclos paroissial. Elle suggère que le cimetière fasse l'objet d'une proposition de classement confirmée par le Ministère de l'Éducation Nationale en charge des Beaux-Arts qui considère que le cimetière actuel avec l'église forme un ensemble « *pittoresque* » devant être conservé

Dans un courrier de mai 1934, il précise ses exigences en envisageant le maintien du cimetière autour de l'église :

- *Le calvaire et les quatre cyprès qui l'entourent seraient conservés*
- *On maintiendrait autour de l'église une bande de terrain de 4 m de largeur environ, dans laquelle seraient réédifiées, près du calvaire, les tombes d'anciens prêtres afin de perpétuer le caractère du cimetière*
- *À l'est, le monument aux morts serait conservé. Les quatre cyprès plantés en avant seraient entourés d'un trottoir en terre avec bordure de pierre et les quatre pilastres placés en entrée du cimetière*
- *L'if situé au carrefour du GC n°7 et de la route de Sulniac disparaîtrait*
- *Les alignements au droit du cimetière ne pourraient être modifiés sans consultation préalable et agrément de l'administration des Beaux-Arts*

En mars 1933, le maire Guillaume Le Jallé « craque » et en appelle au Préfet : « *[...] les tombes y sont si serrées que le fossoyeur en creusant une fosse découvre parfois le cercueil d'à côté, [...] ce n'est pas bien beau surtout du point de vue hygiène [...] pour les habitants des maisons qui l'entourent. Quand le nouveau cimetière sera établi, un grand nombre de familles*

*achèteront des concessions et déplaceront leurs morts [...] ; de ce fait, l'ancien cimetière aurait un bien triste aspect quand la plupart des tombes seraient enlevées. »*



BERRIC ancien cimetière (photo non datée en libre accès sur le site culturel de Berric)

Depuis 1933, la mairie a acquis un terrain pour une valeur de 7000 francs et a l'accord de la commission sanitaire de Vannes après l'examen géologique effectué en 1932 pour un coût de 275 francs. Le 16 août 1934 une lettre au préfet demande d'approuver la délibération du conseil municipal du 21 juillet et d'ordonner l'enquête de commodo et d'incommodo sur le projet d'échange de terrains avec l'agriculteur voisin pour compléter la surface rectangulaire du nouveau cimetière. Selon les impératifs de la préfecture, elle devra avoir lieu un dimanche après avoir été annoncée au moins huit jours avant. Monsieur Léon Mahé marchand de bois au bourg de Berric est désigné pour mener l'enquête.

La translation de l'ancien cimetière est finalement acceptée en 1934.

Dans le contrat de gré à gré avec l'entrepreneur (article 1 et 2), validé par la préfecture, il est intéressant de noter la « préférence française » à laquelle est tenu celui-ci :

- *Justifier de son affiliation à une caisse de compensation agréée pour le paiement des allocations familiales prévues par la loi du 11 mars 1932*
- *Limiter à 5% l'emploi de la main d'œuvre étrangère spécialisée, étant spécifié que les charretiers, manœuvres, aides, doivent être, exclusivement, de nationalité française*

- *Procéder, pour les travaux ne requérant pas de spécialistes et dans une proportion à déterminer d'après la situation du marché local du travail, à l'embauche des chômeurs (manœuvres et terrassiers notamment) qui seraient présentés par l'Office départemental de placement en accord avec la municipalité, et auxquels il devra fournir les outils de la profession*
- *Les matériaux ou fournitures dont il sera fait emploi seront exclusivement de provenance ou de fabrication française (colonies et pays de protectorat compris)*

Cela en dit long sur la situation de l'emploi et du commerce dans le Morbihan entre les deux guerres. Le total estimé des travaux est de 14000 francs. Des pierres de l'ancien cimetière seront réutilisées.

Les prix du m<sup>2</sup> dans le nouveau cimetière seront fixés en 1935 : pour une concession temporaire de 15 ans : 45 francs, trentenaire : 75 francs, cinquantenaire : 120 francs, centenaire : 180 francs, perpétuelle : 270 francs. Dix ans plus tard, le tarif sera doublé pour s'aligner sur les prix des communes avoisinantes. Le prix d'un kilogramme de pain alors fixé par la préfecture est de 2,80 francs sur la même période.

Le conseil municipal dans une délibération de mars 1936 sous la présidence du nouveau maire Joseph Le Pironnec formule une demande de subvention au département pour le financement complet du terrain et de sa clôture (19500 francs), la restauration du calvaire et la construction d'un muret de protection (2018 francs), le sablage des allées et la plantation d'arbustes dans le nouveau cimetière (1000 francs). La même année, l'entretien de l'église et du presbytère nécessite de grosses réparations évaluées à 3300 francs.

Durant presque vingt ans, la commune aura à financer tous les lieux symboliques de la Mort alors que l'inflation galope, que l'économie des zones rurales se remet mal des conséquences de la guerre et de la dépression de 1929, que le chômage est devenu une préoccupation des autorités. Certaines familles n'auront pas les ressources pour financer le transfert de leurs défunts dans le nouveau cimetière. Leurs défunts seront rassemblés dans l'ossuaire.

Plus de tombes familiales historiques, pas de lieu de recueillement et d'ancrage, peu de travail alors pourquoi rester à Berric ?

## **4.2 Les « anciens » combattants**

Les récits de la violence des combats, de la puissance de l'artillerie, de l'horreur des souffrances endurées par les blessés développent une vision de la guerre totalement différente des images d'Épinal pleines d'actions héroïques, de grands mouvements de troupes menés par des stratèges glorieux. Pour ceux qui deviennent des anciens combattants en 1918, leur guerre est faite de boue, de froid, de montées en première ligne, du bruit de l'artillerie et de la puanteur des corps éclatés en décomposition. Les hommes endurcis par la présence quotidienne de la Mort ont aussi développé une solidarité très forte avec la fierté de « faire le job » et de tenir face à l'ennemi. Après la guerre, ils resteront unis dans ce souvenir au point de craindre voir leurs sacrifices oubliés par la population civile plutôt tentée de « tourner la page ».

Dès 1915, des associations d'entraides sont fondées pour faciliter la réinsertion des soldats blessés, soutenir les veuves de guerre et maintenir vivant le souvenir des morts aux combats. Elles se développeront jusqu'à l'aube de la guerre suivante. La devise de l'Union Nationale des Combattants rappelle le sentiment de fraternité : « *unis comme au front* ». En février 1918 naît officiellement « l'Union fédérale des associations françaises de blessés, mutilés, réformés, anciens combattants de la grande guerre, veuves, orphelins et ascendants » (UF). Elle rassemblera 900 000 adhérents en 1932. Puis l'Union Nationale des Combattants (UNC) voit le jour en novembre 1918, parrainée par Georges Clémenceau et forte de 860 000 adhérents.

Le Morbihan compte environs 95 000 anciens combattants se regroupant dans différentes associations locales affiliées aux fédérations nationales. Elles se donnent comme mission de défendre les intérêts matériels et moraux de leurs adhérents sans pour autant avoir d'étiquette politique mais interviennent sur des sujets de politique intérieure : cérémonies commémoratives, inauguration de monuments aux morts, création de journaux (la Voix du combattant, le Cri du poilu, le Morbihan mutilé), revalorisation des pensions, création de l'office des combattants, retraite du combattant....

### **4.2.1 Les blessés de guerre, médailles et compensations**

Il est très difficile de suivre le parcours des blessés des tranchées à leur démobilisation. Les archives existent au Service des Archives médicales et hospitalières des Armées (S.A.M.H.A.) mais les dossiers individuels sont couverts par la confidentialité sur une durée de 150 ans.

Une fois démobilisés ou réformés, les blessés disparaissent dans l'anonymat de la vie civile.

La formule célèbre de Georges Clémenceau « *Ils ont des droits sur nous* » donne une idée de la considération des Français pour les soldats rendus à leur quotidien. Quelles réparations attendent-ils pour les préjudices physiques et psychologiques ? Quelle reconnaissance pour services rendus ? En travaillant sur les archives militaires, nous avons été surpris par la fréquence des citations à l'ordre du régiment, du bataillon ou de l'armée et de la délivrance de médailles pendant la durée même des combats. Dans le journal de marches des opérations militaires du 85° RIT, le lieutenant-colonel ressent comme un crève-cœur que, compte tenu de la violence des affrontements et la désorganisation administrative, nombres de demandes de citations, de promotions ou de médailles se soient perdues et n'aient pu être mises en application. Ces signes de reconnaissance rempliront un rôle fondamental dans la reconstruction sociale des soldats. Nous avons le souvenir de ces diplômes et médailles soigneusement encadrés, accrochés dans la pièce principale de la maison de Berric à côté du crucifix, de la vierge et de la branche de buis bénie aux Rameaux.

L'état français comprendra aussi l'importance symbolique des cérémonies de remises de ces décorations accordées jusque dans les années 30 après étude des dossiers militaires.

*« De manière certaine, la Première Guerre mondiale représente un tournant dans l'histoire des décorations militaires françaises. Jamais sans doute depuis le Premier Empire, tant d'hommes ont été décorés et tant de nouvelles décorations créées. Si l'on excepte la Légion d'Honneur et la médaille militaire, toutes les autres décorations sont récentes, la croix de guerre ayant été instituée par une loi du 8 avril 1915 pour commémorer les citations individuelles, la fourragère le 21 avril 1916 pour les citations collectives [...]Le nombre de décorés s'accroît rapidement, passant par exemple pour la Légion d'Honneur de 45000 au début du siècle à 100 000 (dont 75000 à titre militaire) en 1918. De 1914 à 1920, 206500 citations ont été accordées, ce qui, compte tenu des citations multiples pour un seul homme, des citations à titre collectif et à titre posthume, représente près d'un million de croix de guerre, pour 8 millions d'hommes mobilisés. »<sup>44</sup>*

Bien que le maire de Berric ait certifié, en réponse à une enquête de la préfecture, qu'aucun de ses concitoyens n'avait reçu la Légion d'Honneur, nous avons retrouvé le dossier d'un homme né dans la commune en 1895, titulaire de la croix de guerre en 1924, déclaré invalide à 100% après 4 ans 8 mois et 27 jours de service armé, habitant en Eure et Loir après avoir été jardinier à Versailles et élevé à l'ordre de Chevalier de la Légion d'honneur le 27 juillet 1927. D'autres médailles seront créées jusqu'au milieu des années 30 : Médaille de la Victoire, Médaille d'Orient, Médaille des évadés, Croix du combattant...

---

<sup>44</sup> CABANES Bruno, *La victoire endeuillée*

Dès 1916, certains régiments verseront des compensations aux veuves. Au moment de la démobilisation, l'État votera des crédits de « solidarité » pour assurer un versement d'indemnité aux soldats même si les hommes politiques sont conscients que cela représente « *une bien minime compensation à toutes les angoisses éprouvées, à tous les sacrifices consentis, aux inquiétudes légitimes que fera naître dans l'esprit de tous ceux dont la carrière ou la situation auront été brisées la perspective d'un avenir rempli d'incertitude* »<sup>45</sup> Le député du Calvados Camille Blaisot précisera lors des débats parlementaires « *L'indemnité de démobilisation ne doit avoir, en aucun titre, le caractère d'une aumône. C'est en quelque sorte une indemnité de licenciement* »

Le texte sera examiné le 26 février 1919 : « *Tout militaire des armées de terre ou de mer servant ou ayant servi au titre français [...] recevra une indemnité fixe de 250 francs [...] à condition d'avoir 3 mois de service actif entre le 2 août 1914 et la date de la signature de la paix.* » Cette somme représente à peu près un mois de subsistance au coût moyen de la vie en 1919.

Le soldat bénéficiera aussi du paiement intégral des sommes portées sur son carnet de pécule majorées de 20% par enfant à charge de moins de 16 ans. Dans le cas de soldats morts, les familles recevront le pécule augmenté d'une somme complémentaire pour obtenir un total minimum de 1000 francs. De plus en plus de monnaie circule dans les campagnes.

Au moment de son départ de l'armée dans son dépôt démobilisateur, l'état prévoit que le soldat recevra également des dons en nature, pour certains issus des stocks militaires devenus inutiles : des habits de première nécessité (2 chemises, 2 caleçons, une paire de bretelles, 2 mouchoirs, une paire de brodequins de marche et un chandail), des accessoires et vêtements de rechange ou des habits d'hiver (une ceinture de flanelle, 2 paires de chaussettes, une cravate, une trousse de couture, un cache-nez, une paire de gants, un quart, un bidon complet de un ou deux litres, une paire de brodequins de repos, 2 étuis-musettes) plus un pardessus, un veston, un pantalon-culotte, une casquette et une paire de bandes molletières ou des jambières. Mais l'intendance ne suit pas et une somme forfaitaire de 52 francs sera finalement versée en absence de vêtements. Nombreux seront les hommes portant encore leur uniforme de soldats dans les campagnes bretonnes en 1920. Le mécontentement des démobilisés gronde.

Un décret de décembre 1918 précise qu'un casque-souvenir (le casque Adrian) porteur d'une plaque commémorative portant la mention « Soldat de la Grande Guerre » sera remis à tout militaire et à la famille de tout militaire décédé en reconnaissance du sacrifice consenti.

---

<sup>45</sup> CABANES Bruno, *La victoire endeuillée*

Une loi du 31 mars 1919 reconnaît aux militaires blessés et à leurs ayant-droit l'obtention d'une pension. Le 20 janvier 1920, le ministère des pensions est créé pour gérer des primes et allocations de guerre dont la fonction de ministre est tenue par André Maginot.

#### **4.2.2 L'association des « anciens combattants »**

Dans les archives de la commune déposées à Vannes, nous n'avons pas trouvé d'informations directes sur les blessés et anciens combattants entre 1919 et 1934. Le seul document fiable est le Registre des Mutilés et Anciens combattants de Berric en date de 1935 en assez mauvais état. Nous apprenons ainsi que la section locale de l'union départementale des victimes de guerre et anciens combattants est rattachée à l'U.F et regroupe les communes de Berric, Lauzach, Muzillac, Noyal-Muzillac. Les cotisations annuelles versées par les membres sont de 8 à 10 francs selon les années. L'association reçoit des dons de particuliers et certaines années des subventions des communes de Berric (100 francs) et Lauzach (50 francs) ou des aides spécifiques pour des occasions particulières comme l'achat du drapeau pour les cérémonies du 11 novembre. L'association, plutôt dynamique, participe aux différents congrès départementaux et nationaux. Elle offre 20 francs à chaque naissance dans les familles de ses adhérents et participe à hauteur de 50 francs aux obsèques.

Les adhérents sont enregistrés selon leurs numéros de carte du combattant pour les anciens soldats, complétés du numéro du titre d'invalidité pour les blessés et infirmes de guerre, simplement signalés comme veuves ou ascendants dans les autres cas. En 1934, nous avons 83 inscrits se répartissant en 63 anciens combattants, 15 anciens combattants invalides de guerre, 2 ascendants et 3 veuves. Certains n'appartiennent pas à la liste initiale des hommes mobilisés, mais se sont installés dans la commune après la guerre.

Malheureusement, cette liste établie 15 ans après la démobilisation est très incomplète pour au moins quatre raisons. L'état de santé des soldats qu'ils soient blessés ou non n'est pas bon à la sortie de la guerre et les décès sont nombreux dans les années qui suivent. Sur ce registre, on constate 15 décès entre 1934 et 1940, soit environ 20% de la liste. D'autre part, nombreux sont les plus jeunes des anciens soldats (surtout dans les classes nées entre 1893 à 1896) à avoir quitté la commune pour trouver du travail dès 1919. Ces départs continueront tout au long des années 30 (cinq personnes dont une veuve sont concernées dans la liste). Pour les classes 1917, 1918, 1919 encore sous les drapeaux au moment du traité de Versailles, qui, de combattants deviennent conscrits, le service militaire est alors de 3 ans. Ils sont souvent utilisés en remplacement des anciens démobilisés dans les régiments présents sur des zones de conflits. Ils

seront peu ou pas déclarés « anciens combattants ». Dernière raison, les ascendants ayant-droit des soldats morts aux combats sont décédés et les veuves ont pu se remarier.

### **4.3 Un monde toujours en guerre**

Entre 1919 et 1930, le monde et donc la France sont toujours en guerre. Les accords de l'armistice amènent des troupes françaises à occuper une partie du territoire allemand (la Sarre, la Rhénanie et le Palatinat). Ensuite, sur les bordures orientales de l'Europe, la chute des empires ottomans et austro-hongrois associée aux mouvements révolutionnaires conduit le gouvernement français à maintenir en activité son armée d'Orient. Certains de nos Bretons décèderont à Odessa. L'armée française interviendra aussi en Haute Silésie pour séparer les communautés allemandes et polonaises réclamant chacune le territoire. Nous ne devons pas oublier que la France de 1920 est un empire colonial. La création de la Société des Nations et le programme de traité de paix formulé par le Président américain Wilson en 1919 soulèveront des espoirs dans les pays colonisés notamment le droit à l'auto-détermination des peuples. Des conflits naîtront bien souvent présentés par les autorités comme de simples opérations de police et il faudra attendre bien des années avant qu'ils ne soient requalifiés de guerres d'indépendance.

Pour nos enfants témoins, le culte des morts et la souffrance des blessés devaient rendre l'atmosphère pesante, d'autant que le service militaire continuait à envoyer leurs camarades sur le théâtre de conflits. Cependant un fossé se creusait entre les générations. Les soldats ayant affronté le feu des combats sont auréolés d'héroïsme aux yeux des jeunes appelés regrettant ne pouvoir aussi prouver leur courage. A partir de 1918 et l'approche de la victoire, s'engager volontairement pour des jeunes hommes âgés de 17 à 23 ans leur semble un gage de réussite pouvant être récompensé par l'aura de la gloire. Les ethnopsychiatres y verront ici des rites de passage et de reconnaissance de la virilité. La tradition des campagnes veut qu'un homme soit « bon à marier » que s'il a fait son service militaire....

#### **4.3.1 Les nouveaux régiments vannetais**

L'armée de 1914 a vécu. L'appel par anticipation des classes entre 1917 et 1918 crée un déficit de recrutement à partir de 1919. L'état-major s'inquiète d'autant que l'Allemagne est toujours perçue comme un ennemi potentiel. Cette situation a démontré aussi les limites de la conscription telle qu'elle était pratiquée depuis le début du siècle avec un service de 3 ans. La loi de recrutement militaire de 1922 va instaurer l'appel d'une classe en deux fois (mai et

septembre) afin de permettre aux jeunes hommes de participer aux travaux agricoles avant d'être incorporés (et ainsi aider à la reconstruction du pays). Sous la pression de l'opinion mais aussi pour faire des économies financières, la durée du service militaire va progressivement être réduite à 12 mois en 1925. Cependant, l'armée se structure encore en gros bataillons regroupant 872000 hommes en 1920. Pour des raisons économiques, ses effectifs diminueront pour atteindre 625000 hommes en 1926 mais sans réelle modernisation stratégique.

Après les catastrophiques combats, des régiments ont fusionné ou disparu, la réserve intégrée à l'active. Ils ont été renommés. La motorisation, notamment les chars, et l'artillerie, se développe. Progressivement de 1920 à 1939, la ville de Vannes va devenir le lieu de garnison du 505<sup>e</sup> Régiment des Chars de Combat, du 35<sup>e</sup> Régiment d'artillerie, d'un bataillon du 65<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de ligne et le siège de la subdivision militaire du Morbihan.

#### **4.3.2 Les nouveaux appelés dans les guerres coloniales**

Nos enfants témoins sont devenus des jeunes adultes qui vont faire leur service militaire à partir des années 20. Beaucoup seront envoyés dans des régiments en relève des démobilisés. Ils renforceront les troupes d'occupation en Allemagne mais seront aussi pris dans les tourmentes politico-diplomatiques nées du Traité de Versailles avec la récupération par la France des possessions allemandes au Maroc, des velléités d'indépendance du Rif marocain alors sous domination espagnole, avec son chef charismatique Abd el-Krim el-Khattabi (1882-1963). La plus grande opération militaire de la France sur cette période sera son implication dans la guerre du Rif entre 1925 et 1926 présentée par le général Pétain comme une simple opération de police contre des brigands et des « indigènes ».

Nous nous intéresserons ici au parcours de notre grand-père né en septembre 1904. Il passe au conseil de révision en 1923 à Vannes et est jugé bon pour le service armé : bonne santé générale, pas de handicap, taille supérieure à 1,54 m, sait lire et écrire. Il sera donc de la classe 1924/2 en qualité d'homme de troupe de 2<sup>e</sup> classe, incorporé le 7 octobre 1924. Il rejoindra le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc (RICM) le 18 novembre 1924 à Ludwigshafen sur le Rhin en Allemagne occupée. Faisons un zoom sur ce régiment qui ne prendra ses quartiers à Vannes qu'en 1963 sous l'appellation de Régiment d'Infanterie de Chars de Marine. En mai 1911, le corps d'occupation français du Maroc est attaqué par les Berbères du Rif et de l'Atlas. Le commandement militaire fait appel aux troupes coloniales d'infanterie de marine (les « Marsouins ») présentes dans tout l'empire pour constituer, sur la base du volontariat, quatre bataillons de marche coloniaux basés à Rabat. Leur composition est uniquement d'hommes

issus de la métropole : bretons, méridionaux, parisiens, lorrains, basques, corses. Ils n'intégreront pas « d'indigènes ». En 1914, les quatre bataillons sont réunis pour former le Régiment d'Infanterie Coloniale qui rejoint en août le front de la Marne sous le commandement du général Humbert. Le RICM est officiellement créé le 9 juin 1915.

*« Héritiers du lourd héritage des traditions glorieuses des marsouins, ils se devaient à eux-mêmes de se montrer les dignes émules de leurs devanciers de la vieille infanterie de marine et de soutenir la réputation de glorieux soldats qui depuis plus d'un demi-siècle, ont fait flotter fièrement nos 3 couleurs sous toutes les latitudes. »<sup>46</sup>*

Le RICM, régiment français, dont l'emblème est le plus décoré, participera à toutes les batailles de la guerre de 1914 et obtiendra la Croix de guerre avec 10 palmes, 10 citations à l'ordre de l'armée, la Légion d'honneur. Un régiment dispose d'environ 1000 hommes. Entre 1914 et 1918, 15000 hommes dont 235 officiers mourront sous le drapeau du RICM. En 1924, il est composé majoritairement d'appelés du service militaire, conséquence de la démobilisation de certaines classes, des morts de 14-18 et des relèves coloniales. Entré en Allemagne avec les derniers combats de 1918, le régiment sera en garnison à Ludwigshafen sur le Rhin jusqu'en 1925. Notre grand-père sera affecté à l'entretien des ânes, mulets et chevaux. Les véhicules motorisés sont encore rares et peu fiables faute d'essence. Ses compagnons seront pour la plupart des bretons venant du Finistère. Il dira plus tard « *qu'ils ne parlaient pas bien le français, ne savaient ni lire ni écrire<sup>47</sup>* ». De l'Allemagne et ses habitants, il retiendra « *que les mulets de la caserne étaient mieux nourris que les pauvres gens de l'autre côté de la rue* ». Pour la première fois de sa vie, il rencontrait la misère de la guerre. A la caserne, le comportement des officiers le choquera. Compte tenu de sa situation de famille (deux frères soldats et invalides de guerre, père âgé de 61 ans et infirme), il devait rentrer au pays fin février 1925 mais apprend sa mobilisation pour le Maroc avec l'ensemble du régiment. Son statut change : d'appelé du contingent à soldat partant pour la guerre. La classe 24/2 devient la 8<sup>o</sup> compagnie du RICM le 23 janvier 1925. Le régiment sera regroupé à Marseille début février avant embarquement pour Casablanca au Maroc. Il constituera la première force de renfort envoyée à la demande du Résident Général au Maroc Lyautey. Il posera sur la photo avec sa compagnie dans la cour de la caserne avant d'embarquer. Les officiers en profiteront pour leur « faire la leçon » sur les relations à ne pas avoir avec les « indigènes » notamment les femmes. Les maladies vénériennes comme la syphilis, sont très répandues en Afrique du Nord avec

---

<sup>46</sup> Legrand R. et Lt Col Richard R. ; Source gallica.bnf.fr / Service historique de la Défense

<sup>47</sup> Source familiale

aucune possibilité de traitement efficace. Des manifestations pacifistes menées par les communistes accompagneront le départ du régiment. Les soldats soutenant leurs idées ou lisant le tout jeune journal L'Humanité seront mis aux arrêts. Dans un rapport de force effrayant, Pétain dispose de plus de 350 000 hommes, d'une aviation qui se structure en armée sous l'influence de pilotes américains, de chars, de mitrailleuses, de gaz toxiques et du soutien des forces espagnoles face aux combattants des tribus berbères évalués à 50 000 hommes et femmes mal armés. Le Rif marocain devient un laboratoire de développement de la guerre moderne.

Il est toujours délicat de faire la part des choses entre les témoignages volontairement « glorieux » des militaires, les articles de presse influencés par la tendance politique du journal. Il n'y a pratiquement pas de témoignages directs des hommes. Cependant, nous pouvons nous faire une idée de l'état physique des soldats à travers le témoignage oculaire d'un civil<sup>48</sup>.

*« Il ne faut pas oublier que [...] nous avons pendant toute cette période, demandé aux unités en ligne des efforts surhumains, à tel point qu'en juin, les formations sanitaires de Taza ont enregistré en deux jours, 300 entrées pour maladies ou fatigues exagérées. Certains hommes du Bataillon Saint Julien, de cet admirable Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc, ne tenaient plus debout et accusaient sans maladie apparente des températures constantes supérieures à 38°5. Il ne faut pas oublier que faute d'unités en nombre suffisant pour tenir ce front de plus de 300 kilomètres les Bataillons solides étaient sans cesse transportés d'un point à un autre du champ de bataille. A ce métier les meilleures troupes s'épuisent, leurs effectifs fondent. En fin juillet, le Bataillon Saint Julien ne comptait plus comme disponibles qu'un capitaine et 3 lieutenants; ses compagnies étaient réduites à deux sections »*

Un autre témoignage vient du colonel en charge du 3<sup>e</sup> Bataillon du RICM :

*« Le Colonel dépasse en chemin le 2<sup>e</sup> Bataillon du RICM. Ce Bataillon (du capitaine Serret) est un de ceux qui tiennent le front depuis le début des opérations. Depuis 4 mois, il n'a pas été un seul jour à l'arrière. Les hommes, troupiers de 21 ans sont maigres, le teint terreux; leurs vêtements de toile sont en loque, jamais au cours de leur odyssee, ils n'ont pu, pour les changer toucher un magasin. Mais une flamme brille dans leurs yeux et c'est gaiement qu'ils répondent aux paroles qu'en passant leur adresse le Colonel... Allons, le soldat français ne change pas et ceux-ci, les petits blédards de 1925 sont les dignes cadets des Poilus de la Guerre »*

Notre grand-père faisait partie de ces « petits blédards de 1925 ». Son livret militaire nous renseigne sur sa situation au Maroc :

- En territoire civil du 24 février au 9 mars 1925
- En territoire militaire du 10 mars au 25 avril 1925
- En opérations du 16 avril au 7 juin 1925
- En territoire militaire du 8 juin au 17 juin 1925

---

<sup>48</sup> « Temps » du 5 mars 1926, cité dans « l'Afrique Française » de mars 1926 rapporté par le Lieutenant-Colonel Richard dans l'Histoire du RICM

- En opérations du 18 juin au 19 septembre 1925
- En territoire civil du 20 septembre au 25 septembre 1925

Il participera aux combats avec les 2° et 3° bataillons en charge de la défense de Fès et Rabat. Ce sera difficile pour lui d'en parler même 60 ans après et il n'aura pas beaucoup d'estime pour les officiers. Il retrouvera le sol métropolitain en septembre 1925. Suite à son séjour au Maroc avec le RICM, il aura droit à la Croix de guerre des T.O.E avec palmes ainsi que la Croix de l'Ordre du mérite chérifien. Il bénéficiera de la retraite des Anciens combattants du Maroc, bien moins dotée que pour ceux de 14-18. Il en gardera le sentiment amer que le prix de la vie d'un homme n'est pas le même selon le lieu et la décision des politiques, avec un farouche esprit anti-colonialiste et anti-militariste.

#### **4.4 Mutations économiques et sociales**

Dans les campagnes, le bilan humain est terrible. La France agricole du début du XX° siècle a fourni la majorité des troupes. Les Bretons, paysans et artisans, ont alimenté l'infanterie et ses combats dans les tranchées autrement dit « de la chair à canons ». On estime qu'un quart des actifs agricoles ont été tués ou sont invalides à la sortie de la guerre soit environ 60% des hommes dans la force de l'âge de 20 à 49 ans. La vitalité des campagnes s'effondre annonçant le vieillissement de communautés villageoises autrefois dynamiques. Berric n'échappera pas à ce mouvement. De 1145 habitants en 1911, elle n'aura plus que 991 administrés en 1921. Après un léger accroissement à 1010 âmes en 1926, elle continuera sa lente décroissance passant de 970 habitants en 1931 à 962 en 1936. Les morts de la guerre n'expliquent pas tout. Les soldats revenus ramènent des idées nouvelles et l'envie d'améliorer leurs conditions de vie rapidement. Le conformisme des traditions et coutumes liées à l'absence immédiate de perspectives professionnelles les pousseront à partir vers les villes.

##### **4.4.1 Difficile réinsertion des hommes démobilisés dans les campagnes**

Les années 1920 augurent d'un grand changement dans les mentalités. Les hommes comparent leur village, leurs conditions de vie avec ce qu'ils ont vu des villes, des usines au cours de leurs déplacements militaires. Très vite, l'amertume s'installe d'autant que les lois sociales de 1919 instaurent la journée de travail de 8 heures pour les ouvriers et employés (y compris les domestiques et les journaliers). Les agriculteurs se sentent marginalisés et progressivement l'antagonisme ville/campagne s'installera.

Deux catégories d'hommes doivent retrouver du travail : les invalides ayant souvent subi des amputations et les valides. Les travaux agricoles très physiques deviennent impossibles pour certains malgré de nombreux efforts du corps médical pour les équiper de prothèses ou les accompagner dans leur rééducation. L'État mettra aussi en place des emplois prioritaires dans l'administration ou les chemins de fer. Ils seront cependant obligés d'abandonner leurs fermes. Pour les valides, les choses ne sont pas plus aisées. Même si les terres ont partiellement été cultivées par les femmes, la production est à peine suffisante pour dégager des ressources et vivre au quotidien, alors quant à améliorer le confort de vie ...L'argent distribué à travers les indemnités, les pensions et autres primes donne une fausse image d'aisance pour certaines personnes. D'autre part les prix des produits agricoles ont quadruplé entre 1914 et 1920. Pour ceux qui restent au village, cet argent leur permettra d'acheter des terres notamment aux rentiers qui voient leurs revenus diminués faute de main d'œuvre pour assurer la mise en production de leurs domaines

L'analyse de Michel Augé-Laribé, fondateur de la Société française d'économie rurale, dresse une image du paysan de 1925 :

*« Sa situation matérielle est cependant bien améliorée. Tout cela ne le contente pas. Il compare avec ce qui lui paraît mieux chez les autres. Il a appris à se plaindre. »*

Mais les citadins jalourent cette « prospérité » et bien des journaux s'en font l'écho. L'agriculture française repose sur des structures archaïques : les petites propriétés et la faible utilisation des engrais restent de mise à Berric. Politiquement, cette situation est confortée par les élus cherchant à bénéficier des votes d'un corps social encore dominant.

Laissons ici la parole à Loez Herriou lors de son retour le 4 février 1919 en gare de Lorient :

*« Il fait nuit noire quand je descends en gare de Lorient. Dans l'obscurité, je prends les chemins que j'ai suivis si souvent autrefois : quand, adolescent, je fréquentais l'école à Lorient ; plus tard quand, souvent avant le jour, j'allais au marché de Lorient portant sur ma tête des faix de légumes ou de fruits ; plus tard encore, quand je m'étais mis à aller de paroisse en paroisse à travers le pays de Vannes prêcher l'amour de la Bretagne et du breton. Tout cela me semble maintenant appartenir à une autre vie, une vie que j'ai vécue avant de mourir une fois. [...] Entre cette vie-là et celle-ci se trouve le fossé de la guerre avec ses immondices, sa boue et son sang. [...] Pourquoi n'y suis-je pas resté comme tant d'autres ? [...] Je suis resté en vie. Cela seul, outre le fait que je revienne sain et sauf malgré tout ce que j'ai enduré, suffit à me faire remercier Dieu. Le pire sera cependant que jamais je ne pourrai chasser de mon esprit le souvenir des jours et des nuits épouvantables que j'ai vécus. Et ma vie qu'il va me falloir recommencer, à quarante ans, sans rien sinon des perspectives aussi sombres que la nuit dans laquelle je marche maintenant.*

*Et la Bretagne, ma patrie, qu'advientra-t-il d'elle après ce cataclysme ? Elle a été saignée, plus qu'aucune autre, débrettonnée plus que jamais... Comment envisager que son état s'améliore ? »*

#### 4.4.2 Difficultés économiques de l'après-guerre

Au-delà de toutes les explications générales sur la situation monétaires de la France en 1919, nous préférons nous intéresser à deux points particuliers influençant la vie quotidienne des Berricois : la situation financière de la commune et la santé.

L'analyse des comptes montre l'influence inflationniste des dévaluations monétaires.

BERRIC	bilan des comptes de la commune à chaque cloture d'exercice au 31 mars en Francs de l'époque								
	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
recettes de l'année	70625	34127	23465	53599	30746	35630	67769	49939	60459
résultat consolidé au 31 mars de l'année suivante	81429	48167	47759	58531	46886	19630	21548	35078	19761
fonds placés au Trésor avec intérêts	72058	51500	43800	45400	37000	15300	20600	7000	16000

Prenons pour exemple l'année 1922. Les recettes ordinaires s'élèvent à 15222 francs pour couvrir 11825 francs de dépenses de fonctionnement de la commune. Les recettes extraordinaires seront de 2066 francs entièrement utilisés. Les recettes supplémentaires se montent à 82339 francs issues du solde de l'exercice précédent et serviront au financement de 62055 francs de dépenses supplémentaires parmi lesquelles nous voyons apparaître :

- 50 francs pour la participation au comice agricole de Questembert
- 4000 francs pour le monument aux morts (dont 500 francs de subvention du département)
- 43312 francs pour l'entretien des chemins vicinaux avec autorisation spéciale de la préfecture
- 1,95 francs de participation aux retraites ouvrières (nouveau des lois sociales)
- 55 francs pour le transport des corps de militaires morts pour la France
- Plus de 3000 francs pour couvrir des frais assistance médicale gratuite, d'aide aux vieillards, aux familles nombreuses et aux femmes en couches dont une partie nécessitera l'autorisation du département
- 250 francs pour les fêtes publiques

La commune fait de plus en plus appel à l'aide du département sous forme de subvention tout en continuant à rembourser ses emprunts d'avant-guerre. La charge d'entretien des biens de

l'église (rénovation du clocher, du presbytère) pèsera de plus en plus lourd dans les finances communales. En 1926, cela représentera 27206 francs rien que pour l'église Saint Thuriau.

L'assistance médicale gratuite est vitale pour cette population. Les habitants font des demandes de soutien pour payer les frais d'hospitalisation ou de chirurgie. Conséquence de la guerre, les médecins et les chirurgiens se sont installés dans des villes comme Questembert ou Malestroit. Dans les Archives, nous avons trouvé deux exemples d'agriculteurs faisant appel à l'aide de la mairie pour financer les soins de leurs enfants. Dans le premier cas, un cultivateur d'une ferme de 25 ha nouvellement installé à Trémohar, bénéficiera d'une aide de 700 francs pour financer les 2500 francs de frais médicaux liés à l'appareillage de sa fille de 3 ans souffrant d'une luxation de la hanche. Remarquons au passage la surface importante de ses terres par rapport à la situation moyenne avant 1914. Dans le deuxième cas, le bureau de bienfaisance refusera l'aide à un agriculteur pour le financement de l'opération de l'appendice de son fils de 11 ans dont le coût s'élève à 1000 francs, estimant que ce n'est pas son rôle d'assurer des financements privés. Les reçus délivrés par les médecins confirmeront le paiement par le père de l'opération et du transport de l'enfant. Par comparaison, le prix du kilogramme de pain toujours fixé par la préfecture en 1926 est de 1,20 francs.

Ces deux exemples illustrent aussi l'évolution des mentalités face à la maladie. A la fatalité et la résignation d'avant la guerre, la volonté de guérir même des très jeunes enfants s'impose quitte à s'endetter pour cela. Mais Berric n'a toujours pas de médecin ni de sage-femme.

Entre 1920 et 1930, la tuberculose fera des ravages dans la commune parmi toutes les classes d'âge. Le Morbihan est toujours au quatrième rang des départements les plus touchés malgré la mise en place de dispensaires antituberculeux et de préventoriums. L'hôpital général de Vannes ne sera inauguré qu'en 1932. Pour récolter des fonds, le timbre antituberculeux sera vendu essentiellement par des écoliers à partir de 1925 et servira au financement du préventorium de Plumelec en 1928.

Autre fléau sur lequel les autorités nationales joueront un rôle pour le moins ambigu : l'éthylisme. Avant la guerre, le vin était la boisson des dimanches, mariages et fêtes, circonstances exceptionnelles autorisant des excès. Il était peu présent dans les foyers ruraux au quotidien. L'alcoolisme était davantage un problème dans les villes. Certains médecins s'élevaient déjà contre ses méfaits sur la santé tandis que d'autres encourageaient l'ouverture de « débits de boissons hygiéniques tel le vin, le cidre » comme dans la commune de Baud au début du siècle. La guerre a fait de l'alcool sous toutes ses formes un moyen facilement accessible pour oublier les souffrances psychologiques. L'armée fournit du vin, du cidre et de

la bière aux soldats des tranchées. Dans les contre-rendus militaires, les soldats bretons ont la réputation d'être héroïques aux combats mais alcoolisés le reste du temps. Loeiz Herriou le remarquera souvent avec tristesse. Après l'armistice, le ministère de l'agriculture vantait les mérites de la consommation du vin par voie d'affiches afin d'aider les viticulteurs de l'Aude à écouler leur stock alors que les vins d'Algérie approvisionnaient la France. Le ministère de la santé recommandait aux entreprises de terrassement et autres travailleurs de force de fournir deux litres de vin par jour et par salarié. Ce sera précisé dans le contrat de travail de notre grand-père en 1927. Raymond Poincaré est le président d'honneur de la Société française de lutte contre l'alcoolisme dès 1919, qui publie par voie d'affiche sous le titre « L'ALARME »<sup>49</sup> une liste catastrophique de méfaits de l'alcool :

*« Sauvons la France de l'Alcoolisme, et la plus héroïque des nations deviendra l'une des plus puissantes et des plus heureuses de la terre, Mais l'Alcoolisme debout, nos millions de morts et nos ruines auront été consommés en vain car... L'Alcoolisme est semblable à un gaz asphyxiant qui, installé chez nous à demeure, dévaste le pays, CITOYENNES, CITOYENS, JEUNES GENS, au nom de la Patrie en danger, abstenez-vous de boire de l'alcool et imposez à tous ce devoir sacré ! »*

Le directeur de l'asile de Lesvellec en 1936 écrira : « *L'inertie des détenteurs de l'autorité en face de ce fléau constitue un crime de lèse-nation* ». 50% des hommes admis dans cet établissement le sont pour alcoolisme.

#### **4.4.3 Mutation agricole et disparition des métiers anciens**

Dès 1917, Henri Hauser<sup>50</sup> concluait une « Enquête sur la production française et étrangère » en ces termes :

*« Le temps est passé où la France pouvait rester seulement un pays agricole. Nous n'avons plus le choix. C'est seulement par une activité industrielle intense que nous réparerons nos pertes, que nous alimenterons nos budgets. Nous sommes engagés dans la voie industrielle, nous y entrerons plus encore après la guerre. Notre agriculture elle-même n'est-elle pas en face de ce dilemme : s'industrialiser ou mourir »*

En 1919, le ministère de l'agriculture lance une enquête nationale sur « les vides causés par la guerre parmi les agriculteurs ». Des questionnaires sont envoyés dans toutes les communes du Morbihan et le 28 novembre 1919, la préfecture enverra la synthèse au ministère.

---

<sup>49</sup> AD Vannes 5 M 150

<sup>50</sup> Hauser Henri (1866-1946) membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en tant que correspondant en histoire et géographie de 1913 à 1946.

<b>Morbihan : enquête du ministère de l'agriculture 1919</b>	<b>agriculteurs</b>	<b>auxiliaires de l'agriculture (forgerons, bourelliers, maréchaux- ferrants..)</b>	<b>total</b>
<b>tués et disparus</b>	<b>13344</b>	<b>458</b>	<b>13802</b>
mutilés ayant quitté la culture	550	40	<b>590</b>
mutilés revenus à la culture	1955	78	<b>2033</b>
démobilisés revenus à la culture hors mutilés	39107	1219	<b>40326</b>
démobilisés ayant quittés la culture hors mutilés	873	95	<b>968</b>
non mobilisés ayant quitté la culture	400	44	<b>444</b>
non mobilisés venus à la culture	193	44	<b>237</b>

En 1911, Berric comptait 141 chefs d'exploitation agricole faisant vivre plus de 550 actifs directement de l'agriculture. En 1926, ils seront moins de 90 à se déclarer comme tels dont quatre femmes et cinq nouveaux venus sur la commune. Les exploitations s'agrandissent un peu aux alentours de 20 à 25 ha. L'utilisation des engrais progresse stimulée par des magnifiques affiches émises par des industriels comme les potasses d'Alsace ou Saint Gobain. Même si les agriculteurs sont convaincus, encore faut-il qu'ils aient les moyens de financer ces achats dont les prix ont quintuplés par rapport à 1913.

La pénétration de la mécanisation sera plus lente et le manque de main d'œuvre oblige à améliorer les équipements. Le premier tracteur américain a été utilisé sur Elven pendant la guerre mais nécessite de grandes surfaces pour être efficace, compte tenu de son encombrement proche d'un char d'assaut de l'époque<sup>51</sup>. Ce n'est pas encore le cas sur Berric. Mais déjà, des agronomes et des politiques estiment nécessaire le regroupement des terres même si on ne parle pas encore de remembrement. La mécanisation minimale dans les exploitations se composera de charrues brabant plus efficaces que l'araire et de faucheuses tractées par des chevaux, peu de semoirs mécaniques ou de moissonneuses-lieuses à traction animale. Là aussi, l'investissement est lourd et ce n'est pas encore dans la mentalité locale. Selon l'indice Dessirier<sup>52</sup>, le pouvoir d'achat des paysans a diminué en 1924 par rapport à 1913 alors qu'ils ne veulent plus vivre comme avant la guerre. Par exemple, l'usage du café qui s'est répandu avec le retour des soldats nécessite d'avoir du numéraire pour aller l'acheter à l'épicerie, de même pour les vêtements sur les catalogues de vente par correspondance. L'attrait pour des produits manufacturiers et la mise en place d'une certaine forme de libre échange au niveau

<sup>51</sup> L'Association des Vieux Métiers à Camors présente des équipements des années 20 en fonctionnement chaque année aux alentours du 15 août

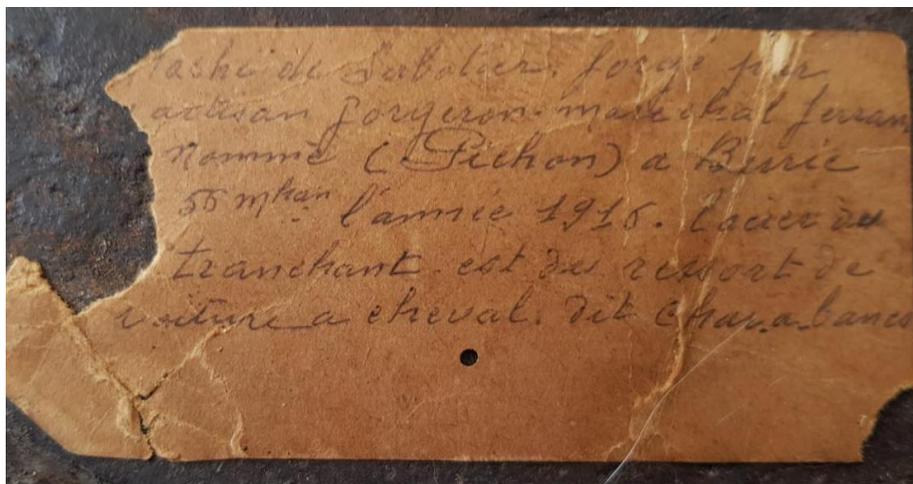
<sup>52</sup> L'indice Dessirier évalue l'évolution du pouvoir d'achat des agriculteurs par rapport à une base 100 en 1913.

international sur des produits agricoles importés obligent l'agriculteur à regarder au-delà de la limite de ses champs

L'activité agricole de 1911 fournissait également du travail à des artisans essentiellement regroupés sur le bourg : 23 couturières, 18 menuisiers, 10 meuniers et garçons meuniers, 9 commerçants, 6 cabaretiers, 4 tisserands, 4 forgerons/maréchaux-ferrants, 3 boulangers, un boucher, 3 maçons, 3 horlogers, 3 tonneliers, 2 sabotiers, 4 tailleurs d'habits, 4 cordonniers, un charpentier, 3 maçons entre-autre.

En 1926, il n'y aura plus que 7 couturières, 10 menuisiers (dont certains sont des blessés de guerre), 4 meuniers, un commerçant, 2 boulangers, 2 tonneliers, 3 sabotiers non originaires de la commune et semble-t-il de passage, 2 tailleurs d'habits, 3 cordonniers, 3 maçons. Nous verrons également apparaître des professions nouvelles comme un ébéniste, un tourneur sur bois (invalide de la guerre), un tailleur de pierre et deux cheminots. Tout doucement, l'artisanat vieillit et s'éteint. Les jeunes soldats artisans ou fils d'artisans démobilisés en 1920 reprennent rarement l'activité au bourg et sont les premiers à partir sur les villes où dans les usines ; leur habileté manuelle leur permettra de devenir rapidement des ouvriers qualifiés avec un salaire fixe pour des journées de 8 h. Les principales destinations seront Nantes avec les usines agroalimentaires, Saint Nazaire avec la métallurgie et les chantiers navals, Paris avec les travaux du métropolitain et les usines automobiles Panhard, Citroën, Renault. Ils seront occasionnellement remplacés par des artisans extérieurs à la commune comme dans le cas des sabotiers. De même, les soldats qui ont été affectés aux compagnies de chemins de fer pendant la guerre pour la construction ou l'entretien de voies resteront employés du rail après-guerre dans des communes situées sur tout le réseau des compagnies. On les retrouvera aussi bien dans le Finistère que dans le Maine et Loir ou la Vendée.

La mutation est brutale pour nos enfants témoins. En 1916, pour ses 12 ans notre grand-père reçoit sa hache de sabotier spécialement forgée pour lui, seul droitier de la famille, par le maréchal-ferrant Pichon de Berric. Il est alors autorisé à dégrossir la bûche de bois pour tailler la forme extérieure des sabots mais pas à creuser l'intérieur. Cet apprentissage-là sera plus long. Il l'utilisera jusqu'à son départ pour le service militaire.



Source familiale, la hache ainsi que la note écrite par notre grand-père est en notre possession

À son retour de l'armée en 1926, son père et ses frères ne fabriquent déjà pratiquement plus de sabots. Les stocks de chaussures de l'armée vendues à bas prix et le développement de l'industrie du caoutchouc concurrenceront irrémédiablement la production locale. Les artisans se reconvertissent comme tourneurs sur bois pour les plus âgés, fabriquant des boules de pétanque, de cuillères et autre matériel ménager, de flutes pour les binious ou de la petite menuiserie. Cette hache est chargée de valeurs affectives et symboliques pour cet homme. Elle fera partie des quatre seuls objets qu'il emportera avec lui lors de son départ pour travailler à Paris comme si, déjà, la perspective d'un non-retour se profilait.

#### **4.4.4 Lente modernisation de la commune**

Les autorités veulent maintenir les paysans dans les campagnes et ainsi limiter l'afflux sur les villes, d'hommes et de femmes pouvant être entraînés vers la contestation par l'émergence des

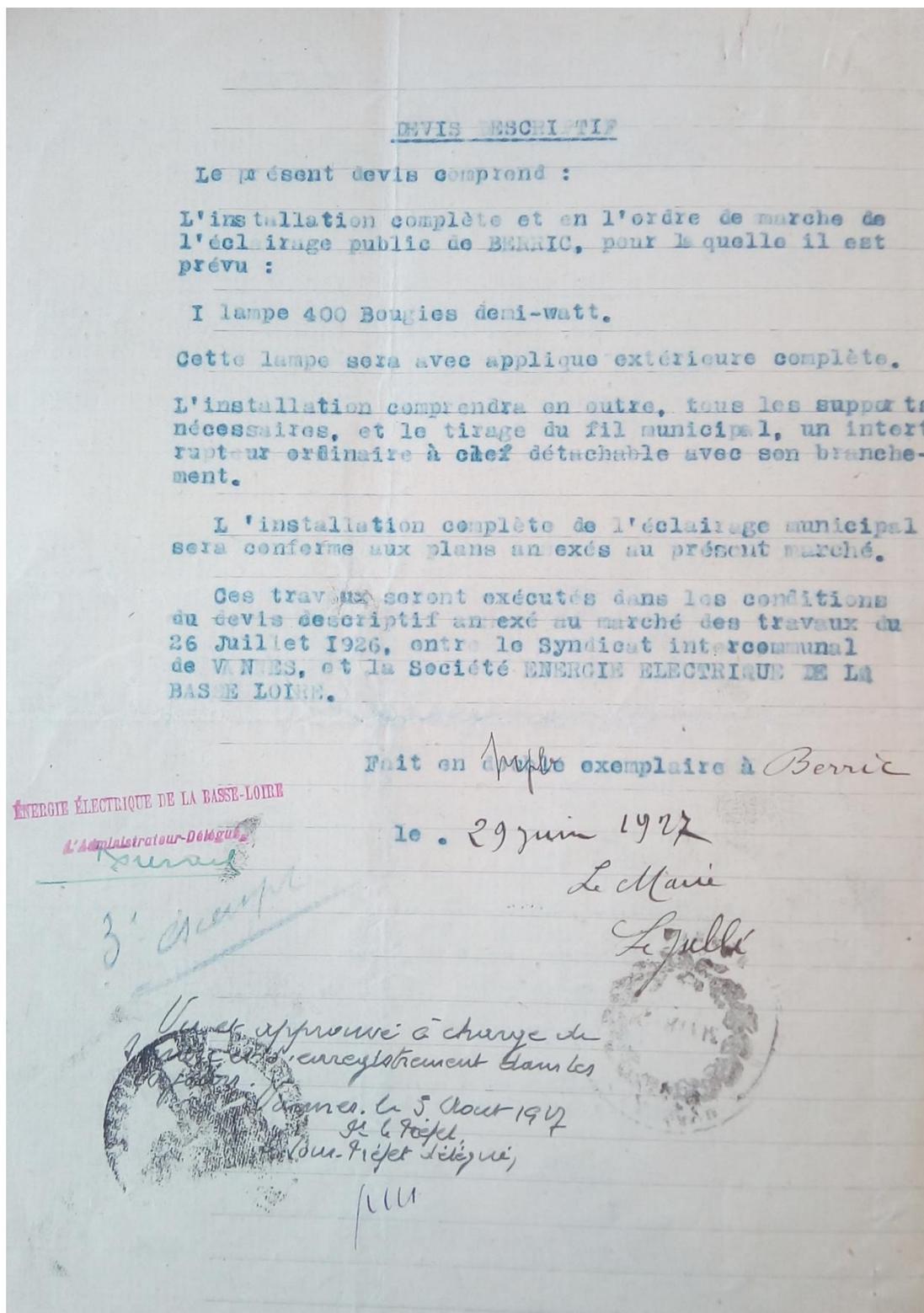
revendications ouvrières ou l'influence des courants dits « bolcheviques ». Le gouvernement Poincaré cherchera à améliorer les services locaux et le confort des foyers. Cela passe par la facilité de communication et le développement des réseaux électriques ou d'eau potable.

Si dès le début 1914, Georges Clémenceau avait imposé l'installation du téléphone dans les préfectures et sous-préfectures, les communes rurales attendront les années 20 pour être équipées. Dans les comptes de Berric, nous trouvons des frais d'envoi de télégrammes officiels pour un montant de 20 francs en 1922 mais pas de frais de gestion du poste télégraphique ou de salaire de l'opérateur. En 1926, la mairie verse 400 francs de traitement au gérant du téléphone. Ce salaire atteindra 1000 francs en 1929, presque équivalent à celui du secrétaire de mairie (1100 francs)

Le développement de l'automobile passe par la création de routes dites de grande communication. Une partie des frais sera à la charge de la commune, venant s'ajouter aux emprunts pour l'entretien et la réfection des chemins vicinaux. Il faudra cependant attendre 1931 pour qu'un artisan du bourg sollicite l'autorisation d'installer un poste de distribution d'essence en limite de son terrain. S'en suivront des échanges avec la préfecture pour la définition du montant de la redevance à appliquer de façon générale à tous les postes d'essence qui s'ouvriront sur les voies de grande communication de la commune, élargies et progressivement recouvertes d'un revêtement bituminé. L'objectif est déjà, de favoriser la circulation touristique vers la mer. Les journaux se feront régulièrement l'écho de l'état des routes du Morbihan. Mais l'immatriculation des véhicules n'augmentera vraiment qu'à partir de 1931.

La grande révolution des années 20 est l'arrivée de l'électricité dans les foyers. Raymond Poincaré dès 1919 fait financer un vaste plan d'électrification qui permettra à la quasi-totalité des communes d'être desservies avant 1937. La centrale électrique du barrage de Guerlédan sera en construction à partir de 1926. Sur Berric la même année, deux lignes de dépenses supplémentaires dans les comptes de la commune budgètent 12000 francs pour le réseau électrique et 7650 francs pour l'électrification communale. Si les poteaux et raccordements électriques sont bien présents dans les rues du bourg sur les cartes postales anciennes, les villages comme Trémohar et le Grand Bodo demandent à ne pas être ignorés. Cependant, dans un courrier au Préfet de 1927, le maire Guillaume Le Jallé précise « *que la commune n'est tenue à aucun engagement envers les habitants de ces villages, qu'ils doivent s'électrifier à leurs frais. Il n'est pas question d'emprunt ; à l'avenir, dans un temps sans doute éloigné, quand la commune électrifiera tous ses villages, il serait peut-être juste que ceux-ci pourraient être*

indemnisés mais seulement par délibération du conseil municipal ». Les travaux d'aménagement sont menés par la Société électrique de la Basse Loire dont le siège est à Paris.



Les budgets pour tirer les lignes vers chacun de ces villages seront de 7500 francs pour Trémohar et 6000 francs pour le Grand Bodo. Ces financements seront pris en charge « à fonds perdus » par deux propriétaires des villages concernés avec l'accord du conseil municipal en février de la même année.

L'électricité amène la lumière et une certaine sécurité par rapport aux vieilles lampes à pétrole mais c'est surtout une source d'énergie pour des moteurs de moulins, de trieuses de grains et autres matériels agricoles. Elle compense au départ la diminution des moyens humains disponibles mais très vite, avec le développement du machinisme, prend le travail des manœuvres de l'agriculture comme les journaliers. Après les artisans démobilisés, les journaliers seront nombreux à rejoindre les villes pour trouver un travail plus rémunérateur et stable. Quant à la mise en place de réseaux d'eau potable et de tout-à-l'égout qui aurait pu grandement améliorer l'hygiène des habitants et le travail des femmes, elle devra attendre jusque dans les années 1940 faute de crédits disponibles après 1929.

#### **4.5 Que sont devenus les enfants nés à Berric entre 1900 et 1914 ?**

À partir des relevés de l'état civil, nous avons identifié une population témoin de 467 enfants nés sur Berric entre 1900 et 1914. Si nous considérons l'année de leurs 25 ans comme étant l'âge traditionnel des mariages, nous constatons 123 décès entre 0 et 25 ans soit 26,3 % de notre échantillon. Parmi les 344 enfants restants, huit seront adoptés par l'État au titre de Pupille de la Nation à partir de 1918-1919.

Nous tenterons ici d'exploiter des inscriptions présentes sur les vieux registres des naissances. Les informations sur les dates de décès ne sont complètement reportées sur l'acte que pour 165 individus sur 344 soit à peine 1 sur 2. Par compte, nous avons les informations sur 212 mariages soit 61.6%. Deux hypothèses peuvent expliquer cette non retranscription. Pour la première, nous pensons à l'impact de la guerre 1939-1945 et la désorganisation des services administratifs dans les communes du territoire français. La seconde concerne davantage la retranscription des décès. Elle nous semble liée à l'informatisation de l'état civil à partir des années 1980 et le désintérêt pour les anciens registres. Notre recherche se trouve alors bloquée par la limite des 100 ans pour l'accès libre à l'état civil.

Notre échantillon nous semble trop restreint pour faire une comparaison avec des statistiques nationales. La répartition par classes d'âge au moment du décès permet de constater une amélioration de l'espérance de vie pour nos enfants témoins liée à la modification de l'alimentation devenue beaucoup plus diversifiée mais aussi à un meilleur accès aux soins

médicaux notamment chirurgicaux. Malheureusement, le stress d'une vie urbaine et un travail en usine créera d'autres pathologies jusque-là inconnues.

Les classes d'âge au moment des décès se répartissent de la façon suivante :

Classe	Nombre d'individus	%
[26 à 30 ans]	5	3%
[31 à 39 ans]	6	3.6%
[40 à 49 ans]	14	8.5%
[50 à 59 ans]	30	18.2%
[60 à 69 ans]	44	26.7%
[70 à 79 ans]	54	32.7%
[80 à 89 ans]	11	6.7%
[90 et plus]	1	0.1%

Si une majorité d'entre eux sont décédés sur Berric et les communes avoisinantes (Lauzach, Saint Avé, Ambon, Arzon, Damgan, Malestroît, Questembert, Vannes, Surzur), d'autres ont suivi le chemin déjà emprunté par les anciens en s'installant le long de la Loire (Nantes, Carquefou, Couëron, Savenay, La Baule, Bouguenais, Saint Jean sur Loire). Quelques-uns sont restés loin de la Bretagne et reposent dans l'Oise, la Moselle, la Vendée, le Val de Marne, la Seine, l'Essonne, les Yvelines, la Seine et Marne, les Hauts de Seine, l'Allier, le Pas de Calais, le Loir et Cher ou le Béarn. Les départements du Pas de Calais, de l'Oise et de la Moselle ont attirés beaucoup de terrassiers et manœuvres pour les travaux de reconstruction de l'après-guerre. Les professions sont rarement indiquées mais par nos sources familiales, nous savons que certains sont devenus ajusteurs dans l'automobile, mécaniciens, salariés de la future EDF, personnel civil dans l'armée de l'air, terrassiers, employé(e)s des Hôpitaux de Paris, agriculteurs dans les vignes et les maraichages des bords de Loire, concierges dans les immeubles parisiens entre-autre. Le fruit de leur labeur leur permettra d'aider les parents restés au village par l'envoi de mandats. Le courrier et les télégrammes annonçant les décès resteront longtemps les seuls moyens de communication.

Les 212 mariages et remariages seront célébrés dans les mêmes départements. Dans 38% des cas, les époux ont moins de 25 ans dont une majorité de jeunes filles entre 16 et 21 ans. Le plus âgé se mariera à 63 ans dans la région parisienne. Les conjoints ne seront pas systématiquement originaires de Bretagne.

Beaucoup resteront attachés à la terre dans leur vie quotidienne. Si nous prenons comme exemple, ceux établis dans le Val de Marne ou la Seine et Marne, le signe de leur réussite sociale sera un petit pavillon avec un jardin dans lequel ils installeront un poulailler, un clapier, un potager et des arbres fruitiers. Les plus aventureux passeront le permis de conduire dans les années 1950 et auront les moyens de s'acheter une petite voiture. Le magazine Rustica, « revue universelle de la campagne », fondé en 1928 par les Éditions de Montsouris également éditrices du célèbre Petit Écho de la Mode pour les ouvrages de dames, répondra aux besoins de ces déracinés d'assurer leurs productions maraîchères personnelles en utilisant des méthodes modernes.

Cependant, cette génération connaîtra encore la guerre et les plus jeunes d'entre eux seront de nouveau mobilisés en 1939. Certains décéderont sous les bombardements de Saint Nazaire en 1944. Leurs enfants seront enrôlés dans les guerres d'Indochine et d'Algérie. Ils traverseront le XX<sup>e</sup> siècle avec la guerre comme triste compagne. Cela explique peut-être pourquoi ils ont refusé de parler du passé, incapables qu'ils étaient d'exorciser leurs angoisses et souffrances.

## 5. Conclusion

Il est temps de faire un bilan de nos recherches et d'examiner nos principales réflexions. Nous avons initialement voulu dresser un tableau en trois temps d'une communauté bretonne du Morbihan à laquelle nous sommes attachées. Le sentiment de n'avoir soulevé qu'un tout petit coin du voile est grand. Les difficultés rencontrées viennent des lacunes dans le fonds de Berric déposé aux archives départementales mais aussi de la volonté des témoins d'autrefois de se taire comme si le deuil était toujours présent et qu'il fallait absolument laisser les morts reposer en paix.

*« L'emprise du silence » régnant dans les familles de survivants a conduit les survivants à « confier », en quelque sorte, la reviviscence des événements traumatiques aux enfants de la génération suivante, souvent assaillis par le sentiment d'une vie par procuration, « à côté » de leur vie véritable<sup>53</sup>.*

Dans nos recherches futures nous nous orienterons vers les archives de la préfecture dans sa relation avec les communes pour tenter de retrouver les courriers, notes et autres documents de gestion permettant d'affiner notre vision du fonctionnement de Berric. Dans tous les documents

---

<sup>53</sup> Stéphane Audoin-Rouzeau, « Qu'est-ce qu'un deuil de guerre ? », Revue historique des armées [En ligne], 259 | 2010, mis en ligne le 06 mai 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://rha.revues.org/6973>

consultés, nous avons été surpris de ne pas trouver d'échanges avec les autorités religieuses ni mentions du curé ou du vicaire notamment dans le choix des ornements plutôt républicains du monument aux morts ou les restaurations des monuments religieux. Nous devons nous tourner vers les archives de l'évêché pour tenter de comprendre l'évolution des relations entre la population et les représentants de l'église ou la dissolution des biens de la Fabrique après 1905. Malheureusement aujourd'hui, la paroisse de Berric est gérée à partir de Questembert et l'église fermée une grande partie de la semaine. Nous aimerions aussi pouvoir consulter les registres d'inhumation pour comprendre comment le transfert des sépultures s'est opéré vers le nouveau cimetière.

Notre population témoin ainsi que leurs parents savaient lire et écrire mais nous avons peu de renseignements sur le fonctionnement des écoles publiques et privées présentes. Avec beaucoup de précautions, nous formulons ici l'hypothèse d'une commune plus républicaine que traditionaliste d'autant que nous avons été impressionnés par l'influence de l'administration préfectorale dans les plus petits détails de la vie locale. Les élus n'ont que peu d'autonomie dans leurs décisions. Tout est consigné et demande approbation. La puissance de l'administration française se développera encore davantage avec la guerre entraînant les habitants bien loin de leurs traditions surtout dans les échanges commerciaux, distillant progressivement l'obsession de l'acte écrit au détriment de la parole donnée, avec de plus en plus d'intermédiaires à rémunérer. Malgré tout, nous ne pouvons pas nous défaire d'un sentiment de tromperie et de manipulation de cette même administration à l'égard des populations de Bretagne surtout dans la préparation de la guerre, l'approvisionnement des armées en hommes et le culte de la Patrie en danger. Détailler les archives de l'administration militaire s'impose tant pour celles déposées à Vannes que celles du Château de Vincennes à Paris pour mieux percevoir le parcours des soldats, les relations avec l'administration civile et éventuellement retrouver des photos même si nous devons garder un regard critique sur celles-ci, sources potentielles de propagande.

Au-delà du regard misérabiliste porté sur l'état sanitaire de ces populations par des témoignages d'érudits non bretons, nous voudrions approfondir nos recherches sur les pathologies les plus courantes et leurs évolutions au fur et à mesure de la médicalisation des territoires. La perception de la maladie et la gêne qu'elle procurait dans la vie quotidienne n'est pas identique avant et après la guerre. Les maladies psychosomatiques de l'après-guerre sont trop souvent masquées par la seule description des ravages de l'alcoolisme. Intégrer les travaux

d'ethnopsychiatrie de l'équipe du Docteur Carrer nous semble nécessaire à la compréhension de l'identité de ces populations et leur évolution.

Nous regrettons de n'avoir pu intégrer davantage la presse quotidienne dans notre travail. Cette énorme source d'informations nécessite beaucoup de temps et de méthodologie pour être analysée. Elle nous aurait souvent entraîné trop loin de notre sujet. Cette étude s'avère cependant nécessaire, à l'avenir, pour dépeindre l'environnement de nos populations. Cette période charnière est, à nos yeux, pleine de vie sociale, d'innovations, d'échanges humains spécifiquement liés au Morbihan malgré des débuts de normalisation « à la française » portés par l'administration républicaine. Nous ne nous sommes volontairement pas intéressés aux grands mouvements politiques qui traversent la Bretagne sur cette époque. Dans toutes les archives consultées, nous n'avons rencontré à aucun moment de réflexions identitaires bretonnes de ces habitants, mais plutôt une volonté d'être dans la norme et de « faire comme tout le monde » pour ne pas être marginalisés. Ils étaient de leur village avec ses coutumes mais ne se voyaient pas différents d'un auvergnat ou d'un normand demandant simplement à bénéficier du même confort et de la même modernité. Cette réflexion nous amène à aborder l'aspect le plus détestable de la relation entre l'état français et la province de Bretagne. Du regard paternaliste et quelque peu condescendant des services préfectoraux et bancaires avant la guerre, nous constatons rapidement le mépris de l'armée et de ses officiers d'état-major pour les conscrits avec une évolution vers le racisme pendant la guerre pour tous ceux qui n'ont pas les us et coutumes françaises. Seront concernés notamment les Africains dans les tranchées, les Asiatiques et les Italiens dans les usines de la région lorientaise mais aussi les soldats Bretons. Les divers commentaires du général Nivelles en sont le triste exemple. Il illustre aussi l'incompétence de certains généraux de l'état-major français conduisant à ces millions de morts inutiles. Ce fut une découverte pour nous en contradiction avec toutes les idées glorieuses de nos livres scolaires. D'où des questions, un peu naïves, pour lesquelles nous n'avons pas de réponse : pourquoi les conscrits Bretons ont-ils mis autant d'énergie dans cette guerre ? fatalisme ? soumission ? foi ? recherche de gloire et de reconnaissance ? Se sentaient-ils plus français que bretons ? Les efforts de Loeiz Herrieu pour promouvoir le parler breton avant 1914 nous le laisseraient penser. Les grandes réformes sociales des années 20, tant vantées comme des conquêtes ouvrières renverront d'autant plus le monde paysan vers une image archaïque.

Nous ne pouvons qu'être admiratif devant leur capacité à rebondir malgré les maladies, la souffrance, les morts. Ils ont toujours su avancer, s'adapter, trouver du travail, se reconverter, construire une famille, créer un environnement meilleur pour leurs enfants même au prix de

l'éloignement de leurs racines et d'une certaine dissolution dans la société française. Comme nos amis maliens d'aujourd'hui, la guerre, la misère et la mort les ont poussés à se construire un autre avenir tout en soutenant la famille restée au pays. À un journaliste de Ouest France qui demandait à Loïc Le Floch-Prigent comment on se reconstruit en tant que capitaine d'industrie après avoir été condamné à la prison, celui-ci répondit : « *On peut le faire si on est résilient – donc Breton – et si on a une famille qui vous soutient. Le reste est littérature* »<sup>54</sup>.

Nos enfants berricois ont été résilients.

---

<sup>54</sup> Ouest-France du 20-21 avril 2019 : « *Le Floch-Prigent : Elf, la prison et .. la pêche à pied* »

ANNEXE 1 : source AD Morbihan 1 J 1024-1025

Sous-Secrétariat d'Etat  
du Service de Santé

Paris, le 4 Août 1918.

SECTION des GAZ

N° 776 01/7

NOTICE CLINIQUE et THERAPEUTIQUE

de l'INTOXICATION par les GAZ.

-----

Résumé des moyens thérapeutiques à employer.

GAZ SUFFOCANTS.

- 1° - Repos absolu (en position couchée ou demi-assise dans un lit).
- 2° - Calmer la toux: perles d'éther.
- 3° - Saigner si cyanose, si pouls tendu, si dyspnée. La saignée doit être précoce, abondante (300 grs) et répétée (2 à 3 fois par jour). L'injection de 0.25 de caféine facilite la saignée.
- 4° - Soulager la dyspnée, inhalations d'oxygène prolongées.
- 5° - Soutenir le coeur: Huile camphrée: 15 à 20 grs par 24 heures  
Spartéine: 0.10 à 0.25 par 24 heures  
Caféine: 0.15 à 0.50 par 24 heures  
Strychnine: 0.002 à 0.010 millig. par 24 heures  
Proscrire la digitale et l'adranéline.

En outre :

Débarrasser : Ipéca à dos vomitive, 1 gr. tous les 1/4 d'heure dans un peu d'eau tiède jusqu'à vomissement. Pas d'Ipéca s'il y a tendance à la syncope et faiblesse du pouls.

Désinfecter : Inhalations de vapeur d'eau eucalyptolée ou thymolée; huile goménolée dans le nez.

- 6° - Régime alimentaire: Diète hydrique ou lactée puis régime lactovégétarien.  
Bicarbonate de soude contre les douleurs gastriques.  
Lavements purgatifs  
Sérum rectal goutte à goutte.

- 7° - Adjuvants:  
Révulsion thoracique: Cataplasmes sinapisés  
Ventouses  
Ventouses scarifiées  
Enveloppements chauds.

aération  
calme

- 8° - Surveiller la convalescence:  
Asthénie: strychnine 0.004 à 0.010 millig. par 24 heures  
Pouls lent: repos  
Hypochlorhydrie: alcalins  
Dyspnée: Exercices respiratoires - Oxygène.

GAZ VESICANTS.....

GAZ VESICANTS.

- 1° - Compléter les mesures prophylactiques si elles n'avaient pas été rigoureusement appliquées, c'est-à-dire:  
Changer les vêtements - les désinfecter.

LAVAGE: Téguments (Eau savonneuse chaude  
(Eau bicarbonatée

Oeil (Eau bicarbonatée à 22,5 0/00

Bicarbonate de soude, une cuillerée à soupe 2 à 3 fois par jour.

- 2° - Mesures thérapeutiques :

(A) - Oeil - Lavage à l'eau bicarbonatée à 22,5 0/00 au permanganate de soude à 1 pour 4000 dans sérum salé à 7 pour 1000

Contre larmes et photophobie: instillations d'atropine à 1 pour 100.

Contre douleurs: instillations de cocaïne à 1 pour 200

Contre suppuration: instillation de collargol à 1 p.50

Protection extérieure de l'oeil devenu sensible à tous les irritants: Pas de pansements occlusifs.

(B) - Peau - Erythème: Poudrage: Talc ou poudre composée

Phlyctène: Ouvrir aseptiquement. Huile goménolée ou liniment oléo-calcaire.

Infection: Antiseptiques légers: lavages à l'eau d'Alibour. Pâte ichtyolée ou pâte goménolée.

(C) - Voies respiratoires -

Inhalations: Vapeur d'eau eucalyptolée ou thymolée.

Huile goménolée dans le nez.

Enveloppements chauds.

Médication symptomatique des manifestations pulmonaires.

(D) - Voies digestives -

Bouche et Pharynx: Attouchements des ulcérations avec solution cocaïnée de bleu de Méthylène.

Estomac: Bicarbonate de soude  
Lavement au bicarbonate de soude.

(E) - Etat Général: Bicarbonate de soude: une cuillerée à soupe 3 fois par jour.

Ces diverses indications ne sont que le Résumé de la Notice clinique

Louis MOURIER.

-----  
DIRECTION DU SERVICE  
DE SANTE DU G.M.P.  
-----

N° 4.568 P.H<sup>o</sup>  
-----

## **ANNEXE 2 : principales lois assurant la prise en charge des victimes du conflit 14-18**

### **Aux Morts, la Patrie reconnaissante :**

- Loi du 2 juillet 1915 relative à la mention « Mort pour la France » : solidarité de la nation envers ceux qui ont combattu et leurs familles
- Loi du 27 juillet 1917 relative au statut de « pupille de la nation : à la mention « Mort pour la France » sur l'acte de décès du père est associée celle de « Adopté par la nation » sur l'acte de naissance de l'enfant qui devient ainsi pupille de la nation, reconnaissance donnant droit à ces enfants, victimes de la guerre, à un secours de l'État jusqu'à l'âge de 21 ans
- Loi du 2 janvier 1918 relative à la création de l'office national des mutilés et réformés de la guerre
- Loi du 31 mars 1919 relative aux pensions d'invalidité : droit à réparation pour les combattants
- Loi du 24 juin 1919 relative aux réparations pour les victimes civiles de guerre
- Loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et la glorification des « morts pour la France » au cours de la Grande Guerre
- Loi du 20 janvier 1920 relative à la création du Ministère des pensions, des primes et allocations de guerre
- Loi du 24 octobre 1922 fixe au 11 novembre la commémoration de la victoire
- Loi du 26 avril 1924 relative à l'obligation d'employer des pensionnés de guerre
- Loi de 1926 relative à la création d'un office du combattant
- Loi de 1927 relative à la création de la carte du combattant
- Loi du 11 mars 1930 relative à l'allocation du combattant
- Loi du 16 avril 1930 relative à la retraite du combattant

## ANNEXE 3 : nés à Berric et Morts pour la FRANCE

SOLDATS nés à BERRIC et déclarés Morts pour la France						
nés à BERRIC le	nés dans d'autres	Nom Prénoms	Conflit	Source	situation familiale	domicile /métier
28/04/1879 39 ans		<u>BOUILLARD Joseph</u> Soldat - 208e R.I. + 25/07/1918 Acy-en-Multien (60)	1914-1918 <b>MPLF</b>	60 - Verberie - Nécropole nationale 56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Noyal-Muzillac - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric cultivateur
	24/06/1890 Sulniac 25 ans	<u>BURBAN Jean Julien</u> soldat 72° RI +03/07/1915 bois Bolande (Argonne)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts		Berric
06/04/1891 23 ans		<u>CONAN Jean Marie</u> Soldat - 131e R.I. + 09/12/1914 Vauquois (55)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Mauron - Monument aux Morts	célibataire	Berric
18/02/1881 33 ans		<u>CONAN Vincent Marie</u> Soldat - 116e R.I. + 29/09/1914 Beaucourt-sur-l'Ancre (80)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Mauron - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau		Berric
19/07/1889 26 ans		<u>DANIÉLO Julien Marie Louis</u> Soldat - 410e R.I. + 25/09/1915 Ville-sur-Tourbe (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
15/06/1895 23 ans		<u>DANTO François Georges Marie</u> Soldat - 1er R. Marche d'Afrique + 28/12/1918 Odessa (Russie)	Guerre civile russe <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau	célibataire	Berric
	14/06/1884 Damgan 31 ans	<u>DORSO Louis Marie</u> soldat au 116° RI + 03/03/1915 Jaulzy (60)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts		Surzur
01/10/1894 21 ans		<u>EHANNO Marc Marie</u> Soldat - 109e R.I. + 21/05/1915 Abbeville (80)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Ploeren - Monument aux Morts 56 - Vannes - Plaques commémoratives église Saint-Patern 80 - Abbeville - Carré militaire 56 - Vannes - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Ploeren
24/02/1893 22 ans		<u>EVAIN Guy Julien</u> Sous-lieutenant - 71e R.I. + 27/08/1915 Quintin (22) blessé par EO Rodincourt (62)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Theix - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Theix étudiant écll.
13/07/1887 28 ans		<u>EVAIN Marc</u> Zouave - 9e R.M.Z. + 27/09/1915 Ripont (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
	10/02/1879 Péaule 38 ans	<u>GAUTHIER Jean</u> soldat 262° R.I 24°cie + 03/06/1917 Rimberlieu (60)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux morts	époux de Guillo marie Louise Clémence	Berric
16/02/1890 25 ans		<u>GUÉNÉGO Joseph Marie</u> Sergent - 116e R.I. 3° cie + 10/10/1915 La Croix-en-Champagne (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
07/05/1888 26 ans		<u>GUÉNÉGO Marc Marie</u> Caporal - 70e R.I. 2° cie + 08/09/1914 Clos-le-Roi (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
15/12/1882 33 ans		<u>GUIDOUX Jean Marie</u> " Soldat - 79e R.I. + 25/09/1915 Le Mesnil-lès-Hurlus (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	époux de Jeanne Marie Le BOT	Berric
18/09/1894 20 ans		<u>GUIDOUX Paul Joseph Marie</u> Zouave - 8e R.M.Z. + 16/06/1915 Souchez (62)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Questembert - Monument aux Morts 56 - Questembert - Livre d'Or du ministère des pensions 55 - Bar-le-Duc - Nécropole nationale	célibataire	Questembert
10/07/1899 21 ans		<u>GUIDOUX Pierre Marie</u> soldat 412° R.I +28/05/1920 Bozanti (Syrie)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts	célibataire	
15/10/1887 29 ans		<u>GUIDOUX Henri</u> soldat 62° R.I. + 6/01/1916 à Berric lors d'une permission	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux morts		Berric cultivateur
04/07/1880 34 ans		<u>GUILAS Pierre Marie Thuriau</u> Soldat - 76e R.I. + 30/11/1914 Bar-le-Duc (55)	<b>MPLF</b>	56 - Lauzach - Monument aux Morts 56 - Lauzach - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Lauzach - Plaque commémorative de l'église Sainte-Christine		Lauzach
13/11/1879 35 ans		<u>GUILLOTIN Jean Marie</u> Soldat - 51e R.I. + 08/12/1914 Vienne-le-Château (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	60 - Clermont - Plaques commémoratives 60 - Clermont - Monument aux Morts 60 - Clermont - Plaques commémoratives 1914-1918 60 - Clermont - Livre d'Or du ministère des pensions		Clermont
	25/02/1892 St Dolay 23 ans	<u>GROUHAN Jean Marie</u> soldat 70° RI + 09/05/1915 Rodincourt (62)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts	célibataire	Berric
13/09/1889 26 ans		<u>HAZO Eugène Jean Marie</u> Sergent - 41e R.I. 6° cie + 28/06/1916 Senoncourt (55)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 55 - Senoncourt-les-Maujouy - Nécropole nationale 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau		Berric
18/08/1891 26 ans		<u>HAZO Jean Marie</u> Soldat - 320e R.I. + 23/04/1918 Souilly (55)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Elven - Monument aux Morts 56 - Elven - Livre d'Or du ministère des pensions		Elven
24/07/1879 38 ans		<u>HAZO Pierre Marie</u> Soldat - 99e R.I. + 01/06/1918 Vrigny (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Elven - Monument aux Morts 69 - Lyon - Historique du 99 R.I. [Lyon] 56 - Elven - Livre d'Or du ministère des pensions		Elven
09/04/1881 34 ans		<u>HAZO Thurián Marie</u> Soldat - 276e R.I. 11/10/1915 Givenchy en Gohelle (62)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Elven - Monument aux Morts 56 - Elven - Livre d'Or du ministère des pensions		Elven
04/10/1882 23 ans		<u>JOANNIC Jean Marie</u> Soldat - 65e R.I. 12e Cie + 16/03/1916 Tahure (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	51 - Somme-Suippe - Nécropole nationale 56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau		Berric

SOLDATS nés à BERRIC et délarés Morts pour la France (suite)						
15/10/1886	30 ans	JUBIN François Marie Caporal - 201e R.I. + 17/04/1917 Craonne (02)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Lauzach - Monument aux Morts 56 - Lauzach - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau 56 - Lauzach - Plaque commémorative de l'église Sainte-Christine		Berric
29/02/1892	22 ans	JUBIN Louis Olivier Marie Soldat - 65e R.I. + 08/09/1914 Fère-Champenoise (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
26/11/1897	18 ans	KÉRAULT Joseph Marie Ange Soldat - 415e R.I. + 25/05/1916 Douaumont (55)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Vannes - Monument aux Morts 1914-1918 56 - Vannes - Monument commémoratif cathédrale Saint-Pierre 56 - Vannes - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Vannes
01/03/1893	25 ans	KERVICHE Jean Louis Joseph Brigadier - 7e R.A.C. (Campagne) 9 <sup>e</sup> cie + 01/08/1918 Pierrefonds (60)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Monument aux Morts	célibataire	Berric
05/10/1887	28 ans	LATINIER Ernest Joseph Marie Soldat - 241e R.I. + 27/06/1916 Fleury-devant-Douaumont (55)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - La Vraie-Croix - Livre d'Or du ministère des pensions		La Vraie Croix
24/01/1892	24 ans	LE BARILLEC Jean Marie Paul Soldat - 293e R.I. 23 <sup>e</sup> Cie + 09/02/1916 Tahure (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric cultivateur
14/01/1894	22 ans	LE BARRE Joseph Marie Soldat - 79e R.I. 5 <sup>e</sup> cie + 05/04/1916 Malancourt (55)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts	célibataire	Berric
13/12/1892	23 ans	LE BLÉVENEC Joseph Soldat - 264e R.I. + 05/10/1916 Estrées-Deniécourt (80)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Noyal-Muzillac - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Monument aux morts	célibataire	?
26/11/1893	23 ans	LE BORGNE François Marie Soldat - 65e R.I. 11e Cie + 30/04/1917 Moulins (02)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 02 - Cerny-en-Laonnois - Nécropole nationale 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau	célibataire	Berric
	23 ans	28/05/1891 Questembert LE BORGNE Alexandre Joseph Marie Soldat - 65e R.I. 6 <sup>e</sup> cie + 30/11/1914 Troyes hop temp n°6	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts	célibataire	Berric
11/01/1886	30 ans	LE BOT Jean Marie Soldat - 264e R.I. 14 <sup>e</sup> cie + 23/07/1916 Estrées (80)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric cultivateur
20/11/1883	31 ans	LE BOT Louis Marie Soldat - 116e R.I. + 08/09/1914 Lenharrée (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
02/07/1884	30 ans	LE BOUIC Julien Mathurin Soldat - 106e R.I. + 19/03/1915 Les Éparges (55)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Molac - Livre d'Or du ministère des pensions		Molac
11/11/1889	25 ans	LE BRUN Guillaume Marie Soldat 2 <sup>e</sup> classe - 151e R.I. + 26/03/1915 Vienne-le-Château ( 51) bois de la Grurie, la Harazée	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 55 - Les Islettes - Nécropole nationale 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau		Berric
04/12/1886	20 ans	LE BRUN Jean François Soldat - 247e R.I. + 24/04/1917 Bezonvaux (55)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Damgan - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Damgan ?
06/01/1894	22 ans	LE BRUN Jean Marie Soldat - 114e R.I. 6 <sup>e</sup> cie + 27/10/1916 Sailly-Saillisel (80)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
24/04/1880	36 ans	LE CADRE Joseph Marie Soldat - 265e R.I. + 06/09/1916 Estrées (80)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
11/11/1898	19 ans	LE CLAINCHE Ange Julien Marie Soldat - 62e R.I. + 27/09/1918 Sommepey- Tahure (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
19/09/1880	37 ans	LE DERF Jean Marie Ange Caporal - 401e R.I. + 31/03/1918 Dèmeun commune de Moreuil (80)	1914-1918 <b>MPLF</b>	78 - Saint-Germain-en-Laye - Monument aux Morts 56 - Berric - Monument aux Morts 78 - Saint-Germain-en-Laye - Dossier des militaires décédés		St germain en manœuvre
10/10/1884	29 ans	LE FALHER Joseph Marie Soldat - 316e R.I. + 17/09/1914 Moulin-sous-Touvent 60	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
09/05/1887	27 ans	LE FALHER Vincent Marie Marsouin - 21e R.I.C. + 06/09/1914 Ecriennes (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	72 - Bonnetable - Livre d'Or du ministère des pensions		?
07/05/1886	30 ans	LE GLUDIC Guillaume Marie Soldat - 265e R.I. + 20/07/1916 Estrée (80)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
30/08/1895	22 ans	LE GOFF Jean Marie François Soldat - 174e R.I. + 17/01/1918 Ablain-Saint-Nazaire (62)	1914-1918 <b>MPLF</b>	62 - Albain St Nazaire nécropole ND de Lorette 56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau	célibataire	Berric
	26 ans	24/10/1888 Lauzach LE GUENNAN Jean Marie Baptiste soldat - 118 <sup>e</sup> RI + 22/08/1914 Anloy (Belgique)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric Monument au Morts	célibataire	Berric
19/03/1890	25 ans	LE GUENNAN Julien Marie Soldat - 328e R.I. + 29/05/1915 Haudiomont (55)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 55 - Fleury-devant-Douaumont - Nécropole nationale Douaumont 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau		Berric
12/09/1891	24 ans	LE GUENNAN Pierre Marie Seraphin Soldat - 26e R.I. + 07/10/1915 Minaucourt (51)	1914-1918 <b>MPLF</b>	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric

SOLDATS nés à BERRIC et délarés Morts pour la France (suite)						
22/07/1896		LE JALLÉ Alfred Jean Marie Soldat - 135e R.I. + 01/06/1918 Cempuis (60)	1914-1918	56 - Questembert - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Questembert
<b>21 ans</b>			<b>MPLF</b>			
05/07/1890		LE JALLÉ Eugène Maurice Marie Caporal - 118e R.I. + 25/09/1915 Tahure (51)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
<b>25 ans</b>			<b>MPLF</b>			
13/08/1896		LE JALLÉ Jean François Marie Soldat - 54e R.I. + 08/11/1918 Zingem (Belgique)	1914-1918	9131 - Zulte (Machelen), province de Oost-Vlaanderen - Cimetière militaire 56 - La Trinité-Surzur - Monument aux Morts 56 - Questembert - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Sulniac - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	?
<b>22 ans</b>			<b>MPLF</b>			
05/08/1852		LE JALLÉ Marie Vincente Infirmière - C.R.F. + 29/06/1915 Arras (62)	1914-1918	75 - Paris - La Preuve du Sang - Livre d'Or du clergé et des congrégations (1914-1922), Paris, Bonne Presse 1925		?
<b>62 ans</b>						
05/12/1892		LE JALLÉ Pierre Marie Soldat - 26e R.I. + 30/07/1916 Maurepas (80)	1914-1918	56 - Questembert - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Sulniac - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	?
<b>23 ans</b>			<b>MPLF</b>			
01/10/1882		LE MAGUER Thuriau Jean Marie Soldat - 116e R.I. + 29/01/1918 Senones (88)	1914-1918	88 - Senones - Nécropole nationale La Poterosse 56 - La Vraie-Croix - Livre d'Or du ministère des pensions		La Vraie Croix
<b>35 ans</b>			<b>MPLF</b>			
29/04/1894		LE NEVE Joseph Marie Soldat - 67e R.I. + 07/04/1915 Les Éparges (55)	1914-1918	56 - Questembert - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Questembert
<b>20 ans</b>			<b>MPLF</b>			
21/03/1880		LE PIRONNEC Jean Marie Soldat - 265e R.I. + 20/07/1916 Estrées (80)	1914-1918	75 - Paris 14 - Livre d'Or du ministère des pensions		Paris 14*
<b>36 ans</b>			<b>MPLF</b>			
23/02/1878		LE PIRONNEC Julien Marie Caporal - 1er R.G. + 19/09/1917 Verdun (55)	1914-1918	56 - Questembert - Livre d'Or du ministère des pensions		Questembert
<b>39 ans</b>			<b>MPLF</b>			
15/12/1883		LE PIRONNEC Louis Joseph Marie Soldat - 65e R.I. + 20/11/1914 Acheux (80)	1914-1918	44 - Assérac - Monument aux Morts 44 - Assérac - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Monument aux Morts		Assérac boulangier
<b>30 ans</b>			<b>MPLF</b>			
03/11/1883		LE PIRONNEC Pierre Marie Soldat - 116e R.I. + 07/06/1918 Veully-Bussiares (02)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 02 - Château-Thierry - Nécropole nationale Les Chesneaux 56 - Questembert - Livre d'Or du ministère des pensions		?
<b>34 ans</b>			<b>MPLF</b>			
13/10/1887		LE QUILLIEC Auguste Marie Soldat - 265e R.I. + 29/05/1918 Villers-Cotterêts (02)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
<b>30 ans</b>			<b>MPLF</b>			
19/04/1891		LE RÉGENT Jean Vincent Sapeur-mineur - 9e R.Génie cie 25/6 + 23/09/1915 Les Éparges (55)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
<b>24 ans</b>			<b>MPLF</b>			
13/01/1890		LE RÉGENT Mathurin Marie 2° Canonnier servant - 10e R.A.C. (Campagne) + 05/06/1915 Anzin-Saint-Aubin (62)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 62 - Neuville-Saint-Vaast - Nécropole nationale La Targette 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau		Berric
<b>25 ans</b>			<b>MPLF</b>			
02/07/1884		LE ROUIC Julien Mathurin Soldat - 106e R.I. + 19/03/1915 Les Éparges (55)	1914-1918	55 - Les Éparges - Nécropole nationale Le Trottoir 56 - Molac - Monument aux Morts 1914-1918		Molac
<b>30 ans</b>			<b>MPLF</b>			
16/03/1890		MENAY Guillaume Marie Joseph Soldat - 118e R.I. + 22/08/1914 Maissin (Belgique)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
<b>24 ans</b>			<b>MPLF</b>			
12/04/1895		ORGBIN Jean Marie Soldat - 411e R.I. 8° cie + 21/04/1916 Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus (51)	1914-1918	51 - Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus - Nécropole nationale Le Pont du Marson 56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
<b>21 ans</b>			<b>MPLF</b>			
04/12/1884		PICAUD Pierre Marie Marsouin - 41e R.I.C. + 13/07/1915 Fay (80)	1914-1918	75 - Paris 10 - Livre d'Or du ministère des pensions		Paris 10*
<b>30 ans</b>			<b>MPLF</b>			
09/08/1887		POIS Julien Sergent - 69e B.T.S. 4° cie + 09/07/1916 Marcelcave (80)	1914-1918	56 - La Trinité-Surzur - Livre d'Or du ministère des pensions 80 - Marcelcave - Nécropole nationale Les Buttes		La Trinité Surzur
<b>28 ans</b>			<b>MPLF</b>			
15/07/1881		PRODO Jean Marie Soldat - 116e R.I. 5e Cie + 17/04/1916 Bras (55)	1914-1918	75 - Paris 06 - Plaques commémoratives 1914-1918, église de Saint-Germain des Prés 55 - Fleury-devant-Douaumont - Nécropole nationale Douaumont 75 - Paris 06 - Plaques commémoratives 1914-1918 de la mairie 56 - Sainte-Anne-d'Auray - Mémorial 1914-1918 des Bretons		?
<b>34 ans</b>			<b>MPLF</b>			
27/08/1879		PRODO Joseph Marie Désiré Soldat - 348e R.I. + 03/02/1918 Döberitz (Allemagne) mort en captivité	1914-1918	57 - Sarrebourg - Nécropole nationale des prisonniers de guerre français 56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Sainte-Anne-d'Auray - Mémorial 1914-1918 des Bretons 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau		Berric
<b>38 ans</b>			<b>MPLF</b>			
10/11/1892		RIO Jean Marie Soldat - 52e R.I. 7° cie + 14/05/1916 Landrecourt (55) ambulance 4/54	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
<b>23 ans</b>			<b>MPLF</b>			
17/06/1891		SCUILLOT Joseph Marie Soldat - 62e R.I. 10° cie + 20/07/1918 Moosch D314 D314 (68)	1914-1918	68 - Moosch - Nécropole nationale 56 - Noyal-Muzillac - Livre d'Or du ministère des pensions		?
<b>27 ans</b>			<b>MPLF</b>			
01/03/1882		SURZUR Joseph Marie soldat 5° section C.O.A de la 52° division infanterie + 16/09/1918 Meaux (77)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts	marié	Berric
<b>36 ans</b>			<b>MPLF</b>			
17/01/1893		SEUILLOT Paul Marie Soldat - 118e R.I. + 08/09/1914 Arcis-sur-Aube (10)	1914-1918	56 - Noyal-Muzillac - Livre d'Or du ministère des pensions 10 - Arcis-sur-Aube - Carré militaire	célibataire	?
<b>21 ans</b>			<b>MPLF</b>			
04/08/1892		SIMON Jean Marie Soldat - 321e R.I. + 05/05/1917 Beaulne-et-Chivy (02)	1914-1918	56 - Guidel - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Guidel
<b>24 ans</b>			<b>MPLF</b>			
14/09/1892		TEXIER Jean Marie Soldat - 62e R.I. 5° cie + 28/09/1915 Tahure (51)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions	célibataire	Berric
<b>23 ans</b>			<b>MPLF</b>			
02/05/1893		THOMAS Yves Marie Soldat - 142e R.I. + 06/10/1918 (51)	1914-1918	56 - Questembert - Livre d'Or du ministère des pensions		Questembert
<b>25 ans</b>			<b>MPLF</b>			
04/02/1874		VOISIN François Marie Soldat - 104e R.I. + 02/03/1915 Sulppes (51)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
<b>41 ans</b>			<b>MPLF</b>			
28/05/1891		VOISIN Joseph Marie Louis Chasseur - 1er B.C.P. + 23/05/1915 Angres (62)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 62 - Aix-Noulette - Carré militaire franco-britannique dit Tranchées de Meknes 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions 56 - Berric - Plaque commémorative de l'église Saint-Thuriau	célibataire	Berric
<b>23 ans</b>			<b>MPLF</b>			
07/04/1885		VOISIN Paul Joseph Marie Soldat - 139e R.I. 3° cie + 29/07/1916 Warvillers (80)	1914-1918	56 - Berric - Monument aux Morts 56 - Berric - Livre d'Or du ministère des pensions		Berric
<b>31 ans</b>			<b>MPLF</b>			

## SOURCES DOCUMENTAIRES

### Archives départementales du Morbihan

Dossiers d'administration communale de Berric 1802-1946 ; Répertoire numérique détaillé 2 O 15 1 à 29

Par Danielle Pellerin sous la direction de Marielle Duflos et Florent Lenègre, Vannes 2017

Documents utilisés :

- 2 O 15 1            vie communale 1907-1935
- 2 O 15 3-4        budgets, comptes administratifs de gestion 1810-1941
- 2 O 15-6           emprunts, réseau vicinal, restauration de la chapelle des Vertus, construction de la mairie, de l'école, chemin du Guern
- 2 O 15 20        locaux scolaires et mairie 1883-1932
- 2 O 15 22        monuments aux morts, érection 1920-1923
- 2 O 15 23        ancien cimetière, beffroi, nouveau cimetière 1913-1936
- 2 O 15 24        chemins vicinaux, projet de travaux ; correspondances (1899) Électrification des villages de Trémohar et du Grand Bodo : délibération, devis, correspondance (1927)
- 2 O 15 28        sapins et foires 1919-1934
- 2 O 15 29        chemins communaux 1897-1925
- 3 ES 15/4        enquête sur la situation agricole et démographique vers 1820
- 3 ES 15/12 à 15    recensements des populations 1901 à 1936
- 3 ES 15/17        statistiques agricoles et plan de développement de ravitaillement, registre des cultures, installation d'un poste d'essence 1895-1931
- 3 ES 15 18 et 21    cadastres 1847 à 1934
- 3 ES 15/27        tableau de recensement militaire 1871-1940
- 3 ES 15/30        liste des électeurs 1886-1939
- 3 ES 15/35        chemins vicinaux 1893-1910 et électrification
- 3 ES 15/36        bureau de bienfaisance, budget, retraite ouvrière et agricole
- 3 ES 15/37        assistance médicale gratuite 1898-1951
- 3 M 138        liste électorale 1897-1939
- 4 E 15 20 à 22    registres des naissances 1904 à 1936
- 4 E 15 20-25-26    registres des décès de 1904 à 1936

### Éditions des Archives départementales du Morbihan

Les morbihannais dans la guerre 14-18

Sur les rails du Morbihan 1850-1947

#### Photographies :

Site du Service historique de la défense

<http://www.histoire-passy-montblanc.fr/wp-content/uploads/2016/06/2-1914-08-30-au-09-05-invasion-fronts-W3.jpg>

Site du CICR : <https://grandeguerre.icrc.org/fr>

Site culturel de Berric

Source : <http://questembert56.free.fr> avec l'aimable autorisation de JP Guillement

## BIBLIOGRAPHIE

- AUDIBERT, Agnès, 1983, *Rencontre de culture et pathologie mentale en Bretagne*, Rennes, Institut culturel de Bretagne.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, 1993, *La guerre des enfants 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Paris : Armand Colin.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *Qu'est-ce qu'un deuil de guerre ?* Revue historique des armées [En ligne], 259 | 2010, mis en ligne le 06 mai 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://rha.revues.org/6973>
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, 2001, *Cinq Deuils de guerre 1914-1918*, Paris : Éditions Noéisis.
- BAIROCH, Paul, 1989, *Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985*. In : *Annales. Économies, sociétés, civilisations*. 44<sup>e</sup> année, N. 2. pp. 317-353 ; [https://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1989\\_num\\_44\\_2\\_28359](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1989_num_44_2_28359)
- BARDIN, Laurence. 1977, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.
- BARTHES Roland, 1980, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard-Seuil, 193 pages.
- BECKER, Jean-Jacques, 1977, *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, .
- BLOCH Marc, 1995, *Critique historique et critique du témoignage*, dans *Histoire et historiens, textes réunis par Etienne Bloch*, Paris, Armand Colin, p. 8-16.
- BLOCH Marc, 1974[1ère édition 1949]., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin éd.
- BLONDET-BISCH Thérèse, FRANK Robert, GERVEREAU Laurent (dir.), 2001, *Voir, ne pas voir la guerre : histoire des représentations photographiques de la guerre*, Paris, Somogy, 351 p.
- BOURDIEU, Pierre. 1986, *L'illusion biographique*, dans *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°62-63.
- BOURDIEU, Pierre. 1965, *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, Pierre. *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- BOUSSARD, Isabel. 1998, Michel Augé-Laribé (1876-1954) et l'économie politique rurale. In : *Économie rurale*. N°248.
- BRASTRE J.P., août 2013, *Prisonniers 14-18, éditions Alan Sutton*.
- BECKER Annette, 1991, *Les monuments aux morts : mémoire de la grande guerre*, Paris, éditions Errance.
- BETTE, Péguy, *La mobilisation des femmes dans le Morbihan pendant la Grande Guerre*, dans « *Les Morbihannais à l'épreuve de la Grande Guerre 1914-1920* », département du Morbihan/ Université tous âges de Vannes et sa région, cycle de conférences tenu à Vannes du 27 janvier au 4 juin 2015, sous la direction scientifique d'Yves-Marie Evanno et Yann Lagadec
- BONTE P. et IZARD M. (dir.), 2002, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».
- BOUGEARD C., 1999, *la Bretagne d'une guerre à l'autre (1914-1945)*, Paris, éditions Gisserot,
- BOURGEOIS Marc-L., 1996 *Le deuil. Clinique et pathologie*, Paris, PUF, p. 79
- BRETEAU, Jean. 2006. Bretagne, terre d'immigration en devenir *Peut-on émigrer chez soi ? Le peuplement breton de Nantes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, pp 41-49
- BUTON Philippe (dir.), 2002, *La Guerre imaginée. L'historien et l'image*, Paris, Seli Arslan.
- CABANES, Bruno. 2004, *La victoire endeillée – la sortie de guerre des soldats français 1918-1920*, Editions Points
- CARRER, Philippe. 1983, *Le matriarcat psychologique des Bretons*, Paris, Payot.
- CARRER, Philippe. 1986, *Permanence de la langue bretonne, de la linguistique à la psychanalyse*, Rennes, I C B.
- CARRER, Philippe. 1987, *L'enfant breton et ses images parentales, études ethno-psychologiques*, Rennes, I C B.
- CARRER, Philippe. 1989, *Conduite de dépendance pathologique en Bretagne*, Rennes, Institut Culturel Breton.
- CESAIRE, Aimé. 1956, *Cahier d'un retour au pays natal*, Edition définitive, coll. Présence Africaine.
- CHAUDRE Christian, 1991, *1914-1918 la guerre dans le Morbihan : vivre dans un département de l'arrière*, Rennes, CRDP.
- CHIANTARETTO J.-F., TREVISAN C., ALTOUNIAN J., WAINTRATER R. (dir.), 2004, *Témoignage et trauma : implications psychanalytiques*, Paris, Dunod, 175 pages.
- CHEMINS DE MÉMOIRE. <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/1914-une-france-demographiquement-affaiblie>

- COQUIO Catherine (dir.), 2004, *L'histoire trouée. Négation et témoignage*, Nantes, L'Atalante.
- DEGUIGNET, Jean-Marie, 2000. *Mémoires d'un paysan bas-breton*. Édition établie par Bernez Rouz : An Here.
- DEL, André, *Paysans français*, Géographie et cultures [En ligne], 1 | 1992, mis en ligne le 08 janvier 2014, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://gc.revues.org/2555> ; DOI : 10.4000/gc.2555
- DUCOM, Estelle. 2003, *La dynamique spatiale d'un « vide » breton : les landes de Lanvaux depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. *Mappe Monde*, Maison de la géographie, 71 (1), pp.19-24.
- DULONG Renaud, 2002, *La dimension monumentaire du témoignage historique*, dans *Sociétés et Représentations. Histoire et archives de soi*, CREDHESS, n°13, p. 179-200.
- EVANNO, Yves Marie et LAGADEC, Yann, 2015. *Les Morbihannais à l'épreuve de la Grande Guerre 1914-1920*. Vannes.
- FARGE Arlette, 1999, *La parole des gens ordinaires*, dans *L'histoire aujourd'hui*, coordonné par Jean-Claude Ruano-Borbalan, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, p. 265-267.
- FRELAUD, Bertrand, 2009, *Les morts de la guerre 1914-1918 en Bretagne ; le cas du Morbihan*, dans *Mémoire de la société d'histoire et d'archéologie Bretagne*, tome LXXXVII, pp. 359-373.
- FREUD Sigmund, 1976 [1913], *Totem et tabou*, Paris, Payot, p. 80.
- GENEVOIX Maurice, 1980 *Trente mille jours*, Paris, Seuil, p. 18
- GERVEREAU Laurent, 2006, *Montrer la guerre ? Information ou propagande*, Paris, C.N.D.P./éditions sept, isthme éditions.
- GUET Gérard. 1963 Aperçus quantitatifs de l'économie française entre les deux guerres, 1920-1938. In : *Revue économique*, volume 14, n°3,
- GUILCHER, Jean-Michel. *La tradition populaire de danse en Basses Bretagne*, Coop Breizh
- HENRIO, Louis, 2015. *Et nos abeilles ? courrier du sergent Louis Henrio à Louise Le Meliner son épouse 1914-1919*. Rennes : TIR
- HENRIO, Louis, 2015. *Le tournant de la mort*. Rennes : TIR
- JOUHAUD Christian, RIBARD Dinah, SCHAPIRA Nicolas, 2009, *Histoire Littérature Témoignage*, Paris, Gallimard-Folio Histoire.
- JOUTARD Philippe, 1983, *Les voix qui nous viennent du passé. Le temps et les hommes*, Paris, Hachette, 268 pages.
- JOURNAUX A. 1947, *Les céréales secondaires en France*. In : *L'information géographique*, volume 11, n°4, pp. 139-148, [https://www.persee.fr/doc/ingeo\\_0020-0093\\_1947\\_num\\_11\\_4\\_528](https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1947_num_11_4_528)
- KRESS, Jean-Jacques. 1984, *Changement de langue et traumatisme psychique*, *Psychologie médicale*, 16, 8, pp 1369-1373.
- KUNTZ Jean, 1937, *Monographie agricole du département du Morbihan*, Vannes, imp. Chaumeron.
- LAOUEANAN, Roger. 1998, *Nous, les Poilus, témoignages*, Coop Breizh.
- LE COADIC Ronan, 1998, *L'identité bretonne*, Terre de Brume/ Presses Universitaires de Rennes
- LE GALLO, Yves. 1990, *Les Bretons devant l'écroulement d'un monde*, Brest, Colloque de la société d'ethnopsychiatrie de Bretagne.
- LEGUAY, Jean-Pierre, 1988, *Histoire de Vannes et de sa région*, éditions Privat à Toulouse. Pays et villes de France.
- LE HENAFF, Stéphane, 1995. *Le Morbihan autrefois*. Saint Etienne : éditions Horvath.
- LE LANNOU, Maurice, 1952. *Géographie de la Bretagne : économie et population*. Rennes : Plihon éditeur.
- LE MOING-KERRAND, Philippe, 1995. *D'une minute l'autre en basse Bretagne Morbihannaise 1750-1920*. Saint Herblain.
- LE QUINTREC, Charles, 2000. *Une enfance bretonne*. Mayenne : Albin Michel.
- LINDEN, Marcel. 1964, *Ancien enfant de troupe, Billom 1916-1920*, imprimerie de la Frontière – Belfort.
- LOTH Joseph, 1927, *Le rôle du pays de Vannes dans la formation de la nation bretonne*, in *Centenaire de la Société Polymathique du Morbihan*, Lafolye.
- MAURICET, Alphonse, 1888, *Histoires des épidémies de maladies fébriles dans le Morbihan* ; Vannes.
- MORIN Edgar, 1967, *Commune de France, La métamorphose de Plodémet*, Fayard.
- MONTANUS Hermann, 1915, *Die Kriegsgefangenen in Deutschland*.
- ORSENNA Erik, 2014, *Mali, ô Mali*, Stock.

- PROST Antoine, 1977, *Les Anciens Combattants et la Société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques.
- PISON Gilles., COUVERT Nadège. 2004, *La fréquence des accouchements gémeaux en France. La triple influence de la biologie, de la médecine et des comportements familiaux*. In : *Population*, 59e année, n°6, 2004 pp. 877-907. [http://www.persee.fr/doc/AsPDF/pop\\_0032-4663\\_2004\\_num\\_59\\_6\\_7509](http://www.persee.fr/doc/AsPDF/pop_0032-4663_2004_num_59_6_7509)
- POIVERT Michel, 2001, *La tentation d'une photographie d'histoire*, dans Gervereau, Laurent et al. (dir.), *Voir, ne pas voir la guerre. Histoire des représentations photographiques de la guerre, 1850-2000*, Paris, BDIC/Somogy, , p. 336-340.
- REVEL Jacques, 2006, *Un parcours critique*, Paris, Galaad.
- SKOL VREIZH. 1989. *La Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle 1789-1914. Histoire de la Bretagne et des pays celtiques*, tome 4, Rennes.
- SKOL VREIZH. 2010. *Histoire d'un siècle Bretagne 1901-2000 : l'émancipation d'un monde*. Rennes.
- THEBAUD, Françoise. 2013, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Payot.
- TISON, Stéphane, 2011, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme*, Rennes, PUR, coll. « Histoire ».
- TROLLOPE, Adolphus. 1840, *Un été en Bretagne, Journal de voyage d'un anglais en Bretagne pendant l'été 1839*, traduction et publication aux Editions du Layeur
- VICE-AMIRAL RONARC'H, 2016 [1921], *Souvenirs de la guerre (août 1914- septembre 1915), Les Fusiliers-marins en Flandre*, édition De Schorre.
- WEBER E., 2011 *Fin des terroirs*, traduit de l'anglais par Berman A. et Genies B., Paris, Fayard.
- WYART V., 2004, *Histoire bretonne et néo-bretonnité*, DUGALES. N., LE COADIC R. et PATEZ. (Dir.), *Et la Bretagne, héritage, identité, projets*, Rennes, PUF,
- ZAJDE Nathalie, 1995 *Enfants de survivants*, Paris, Odile Jacob.
- ZARIFIAN, Edouard, 1988, *Les jardiniers de la folie*, édition Odile Jacob.